TOM. III.

6
3
6
23

Biblioteca nazionale centrale di Firenze

This page was intentionally left blank

*

Pagina lasciata intenzionalmente vuota

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX D'AFRIQUE.

TOME TROISIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX D'AFRIQUE;

PAR

FRANÇOIS LEVAILLANT.

TOME TROISIÈME.

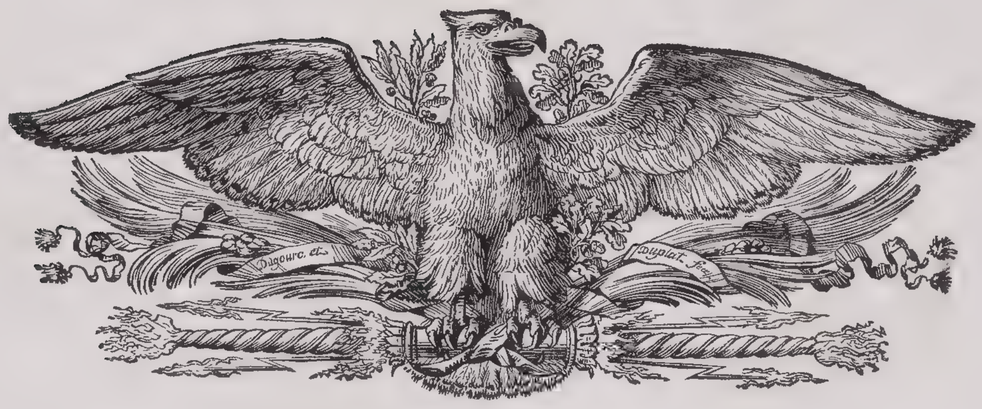

A PARIS,

CHEZ J. J. FUCHS, LIBRAIRE, RUE DES MATHURINS,
HOTEL DE CLUNY.

DE L'IMPRIMERIE DE H. L. PERRONNEAU, RUE DU BATTOIR.
An X. (1802).

J.^m Lebrecht Reinold D.^r

Perée Sculp

Le Grivron, Mâle.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.W. Lebrecht Reinold Pt. Perée Sculp

Le Grivron, Mâle.

de l'Imprimerie de Langlois.

Jn. Lebrecht Reinold Pt. Pérée Sculp.

Le Grivron dans son jeune âge.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n Lebrecht Reinold Dt. Perée Sculp.

Le Grivron dans son jeune âge.

de l'Imprimerie de Langlois.

HISTOIRE NATURELLE
DES OISEAUX D'AFRIQUE.

DES GRIVES.

LE GRIVROU,
Nos. 98 et 99.

Les grives sont des oiseaux voyageurs, et dans tous les pays où il s'en trouve, elles ne font généralement qu'y passer, ou elles n'y arrivent que dans certaines saisons, soit pour profiter des fruits que produit le canton, soit encore pour y passer la saison des amours et y faire leur ponte; après quoi elles partent régulièrement toutes, quand leurs petits sont élevés et assez forts pour entreprendre le voyage. Au moment du départ, elles s'assemblent en grandes bandes et voyagent de compagnie; mais aussitôt qu'elles sont arrivées dans le lieu de leur destination, elles se séparent tout-à-fait, ou par couple, et ne se réunissent plus qu'au moment du départ général. Et quoiqu'on trouve souvent de grandes volées de ces oiseaux, on ne peut pas dire pour cela qu'ils vivent en société, et aussi n'y vivent-ils point. En cela ils diffèrent principalement des étourneaux, dont la réunion est constante et dure d'un bout de l'année à l'autre, et même dans le tems de l'incubation, puisqu'on trouve tous leurs nids réunis dans un très-petit espace : ce que l'on ne remarque jamais à l'égard des grives qui préfèrent de s'isoler; et il est aussi rare de trouver deux nids de grives, je ne dirai pas sur un même arbre, car cela n'arrive jamais, mais dans un certain arrondissement, qu'il est difficile de rencontrer un nid d'étourneaux seul.

Quoi qu'en dise Montbeillard, il est certain que les grives ne sont point des oiseaux tristes et mélancoliques ; loin de là, elles sont, au contraire, si agiles qu'il est même peu d'oiseaux aussi difficiles à approcher pour être tirés ; et si la grande inégalité de leur vol oblique et tortueux, est le seul moyen qu'elles aient, suivant le même auteur, pour échapper au plomb meurtrier du chasseur, on peut dire qu'il leur réussit au moins parfaitement; car notre grive commune est de tous les oiseaux que je connoisse le plus difficile à tirer au vol, quand on la fait partir de dedans une vigne; et, à cet égard, j'ose attester qu'elle l'emporte et par sa vîtesse, et par ses crochets réitérés, sur la bécassine qui passe généralement pour un oiseau preste, et dont la tirée ne réussit pas à tous les chasseurs, et notamment à ceux qui n'ont pas une grande habitude de la chasse, et dont le coup-d'œil n'est pas parfaitement juste.

C'est encore d'après des observations très-fausses, que ce naturaliste prétend que l'on voit rarement les grives se jouer et se battre ensemble ; du moins la remarque n'auroit pas dû être appliquée à toutes les espèces indistinctement, puisqu'il n'y a peut-être pas d'oiseaux plus querelleurs et plus hargneux que notre grosse grive nommée vulgairement haute-grive (c'est la draine des naturalistes français ou le *turdus major* des anciens). Cet oiseau l'est au point que quand il s'en trouve plusieurs de réunis dans le même arrondissement, ils se poursuivent continuellement en criant et en se battant jusqu'à ce que les plus foibles aient abandonné le canton ; et cette animosité n'est pas seulement restreinte contre leur espèce, mais elle s'étend sur tous les oiseaux un peu forts qui s'approchent du lieu où ils se sont fixés. Enfin, les ramiers, les tourterelles, les corbeaux, les coucous, les loriots, les pie-grièches et les chouettes redoutent tous la draine qui les poursuit; elle ose même braver la serre des éperviers, des cresserelles et des émerillons ; il n'y a pas jusqu'à la buse et au milan que je n'aie vu fuir lâchement à son approche. Il est bon de dire que quand l'ennemi qui se présente paroît redoutable, ces oiseaux oubliant leur haine particulière, se réunissent plusieurs pour tomber dessus; et leurs cris aigres, *crrrrre*, *crrrrre*, *grrrre*, *grrrre*, *trrré*, *trrré*, *trrré*, *tré*, *tré*, *tré*, répétés sur tous les tons et avec l'accent que leur imprime la colère, ne contribuent pas peu à l'épouvante qu'inspirent ces oiseaux naturellement vindicatifs (1).

---

(1) J'ai été témoin dans la plaine de Genevilliers, aux environs de Paris, d'un combat qui eut lieu entre une dixaine de draines et un aigle de l'espèce de l'orfraie (l'*ossifraga* des anciens). Ce dernier, complettement battu et vaincu, s'étoit réfugié dans une remise, où il s'étoit blotti auprès d'un buisson. Attiré par les cris réitérés et l'agitation continuelle de ces grives, dont toute la manœuvre m'annonçoit quelque chose d'extraordinaire, je m'avançai, et fus surpris de voir que

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce qui a rapport aux grives européennes, dont on compte quatre espèces (1); toutes sont généralement connues et habitent, à ce qu'il paroît, une grande partie de l'Europe, car elles ont leurs noms dans toutes les langues. Mais la petite digression que je me suis permise, prouve au moins qu'il nous reste beaucoup à observer sur nos oiseaux, et qu'il s'en faut non-seulement de beaucoup qu'on ait tout vu à cet égard; mais que nos grands écrivains même n'ont souvent pas bien vu ce qu'ils rapportent.

Je n'ai trouvé en Afrique qu'une espèce de grive, à laquelle j'ai donné le nom de Grivrou. Cette grive, très-commune dans toute la colonie du Cap de Bonne-Espérance, est absolument en Afrique le représentant de notre grive, nommée vulgairement grive de vigne : leur taille et leurs formes sont précisément les mêmes ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elles ont aussi le même sifflement, *zipp-zipp*, qui est leur cri d'appel (2),

---

c'étoit un aigle à qui elles avoient à faire. N'ayant point d'armes sur moi, attendu que j'étois sur ce qu'on appeloit les plaisirs du roi, et ne pouvant cependant résister à une aussi belle occasion de me procurer un oiseau qui manquoit à ma collection, je courus chez moi, ma demeure étant à Asnières, village situé près de l'endroit dont je parle. Je me munis là d'un pistolet chargé à gros plomb (un fusil m'eût trop exposé); et regagnant la plaine, j'arrive dans la remise qui renfermoit l'objet de mes desirs : je vois mon aigle toujours aux prises avec les draines qui n'avoient point lâché pied. Là, bravant l'oreille attentive des inflexibles gardes, et les atroces lois sur la chasse exclusive, le cœur palpitant d'aise et d'inquiétude, j'approche l'oiseau poltron à dix pas, et de mon coup bien ajusté je l'abats sur la place. Aussitôt enterrant mon arme, et cachant mon aigle dans les broussailles, je sors de l'enceinte qui recéloit mon trésor. L'œil attentif, je regarde autour de moi; tous les hommes que je vois errans dans la plaine ou sur les chemins, me paroissent croisés de la fatale bandoulière bardée de fleurs de lis..... Mais pour cette fois la vigilance des gardes fut en défaut. Ne voyant donc rien qui dut me causer quelqu'inquiétude, je m'empare de ma proie, et gagne furtivement ma demeure, où, fier de ma conquête, j'appelle tous les voisins pour être témoins de mon triomphe (cet aigle fait aujourd'hui partie de ma collection). Et quoiqu'il y eut loin de cette victoire à celles que je remportai par la suite, notamment lorsque je tuai ma première giraffe, je me rappelle pourtant que dans le tems elle ne me causa guère moins de plaisir : c'est ainsi que dans la vie tout est relatif; un aigle tué dans les environs de Paris étoit alors un objet tout aussi intéressant pour moi, et peut-être même plus extraordinaire, qu'une giraffe abattue dans les déserts de l'Afrique : l'un étoit un géant parmi les oiseaux d'Europe, comme la giraffe l'est parmi les quadrupèdes de son pays.

(1) Montbeillard fait mention de ces quatre espèces de grives, dont on peut voir les figures dans les planches enluminées de Buffon, N°s. 406, 489, 490 et 51; mais j'observerai ici que celle qui est censée représenter la litorne, et qui porte le nom de calandrotte, enfin, le N°. 490, ne ressemble absolument pas à cet oiseau. On trouve aussi le nom de litorne au bas de la planche qui représente la grive proprement dite. Il est vrai que l'on prévient chaque fois le lecteur de ces mépriscs, fort communes dans tout cet ouvrage, et qui prouvent évidemment une grande négligence dans la manière dont il a été conduit.

(2) On imite parfaitement, et à s'y méprendre, ce cri ou sifflement, lorsqu'en plaçant le bout de son doigt dans la bouche, on le retire avec vîtesse en pressant fortement les lèvres dessus. Cette méthode réussit merveilleusement pour faire approcher ces grives, et facilite le moyen de les tirer ou de les faire donner dans les pièges qu'on leur a tendus.

et que ces oiseaux font l'un et l'autre toujours entendre, sur-tout au moment où ils prennent leur vol.

Dans la saison des amours, le mâle seul exécute une espèce de chant sifflé, qui a beaucoup de rapport aussi avec celui que notre grive fait entendre dans les belles matinées ou soirées du printems. Comme celle-ci il se perche sur le sommet des arbres les plus élevés pour effectuer son chant, qui ne manque pas d'agrément, sur-tout quand on l'entend à une certaine distance, car de près il est un peu dur et monotone, vu qu'il est peu varié; et c'est principalement une heure ou deux avant le lever du soleil qu'il commence à chanter; il se tait durant la journée, et recommence sa chanson depuis le coucher de cet astre jusqu'à la nuit close; et quelquefois, séduit par un beau clair de lune, et lorsque le tems est calme, il la continue pendant une grande partie de la nuit.

Ces grives sont très-abondantes dans les environs de la ville du Cap, et notamment dans les cantons plantés de vignes, où elles s'assemblent dans le tems de la maturité du raisin, dont elles sont très-avides. C'est dans cette saison aussi qu'on leur déclare une guerre ouverte, plus encore, à la vérité, par rapport au dégât qu'elles occasionnent, que pour leur saveur qui ne le cède cependant pas à celle de nos grives dont on fait tant de cas dans les pays vignobles. Mais depuis mon séjour au Cap, on y a pris plus de goût pour ces oiseaux; du moins du tems que j'y étois, j'en ai plus d'une fois tué, qui ayant été servis sur la table du Fiscal n'ont point été dédaignés par les gourmets du pays : ce qui a déterminé plusieurs chasseurs africains à imiter mon exemple; habitude qui n'aura pas nui aux vendanges si elle a été continuée. Mais il en est de cette colonie comme de tous les pays nouvellement habités : ce n'est que peu-à-peu que leurs habitans commencent à connoître toutes les ressources qu'on peut tirer du local; et dans celui-ci plus peut-être que dans bien d'autres, il reste encore beaucoup à perfectionner. Au reste, c'est la grande aisance, et l'abondance dans laquelle vivent généralement les indolens colons de cette terre promise, qui les rend si insoucians et si indifférens sur toutes les choses intéressantes dont ils pourroient tirer un grand parti, et dont la nécessité ne se fera sentir qu'à mesure que leur population en s'augmentant, les forcera d'être plus industrieux qu'ils ne le sont, et qu'ils n'ont même eu besoin peut-être de l'être jusqu'à ce moment. En effet, une douzaine de grives embrochées figureroit assez mal aux yeux d'un peuple chez lequel on sert encore six volailles rôties sur le même plat.

Le Grivrou est de passage au Cap; il en reste cependant toute l'année quelques couples autour des habitations, notamment dans les environs de Constance

Constance ou de Ronde-Bosch, et dans tous les cantons plantés de vignes, où ils abondent, plus particulièrement cependant dans le tems de la maturité du raisin. Ces mêmes oiseaux passent en si grand nombre dans les premiers jours de mars, par les forêts d'Auteniquoi, que tous les arbres d'une partie entière du bois en sont quelquefois couverts. J'ai été témoin d'un de ces passages qui a duré près de quinze jours; après quoi je n'en vis plus un seul. Ce tems est précisément celui auquel ils partent des environs du Cap. Il est probable qu'ils reviennent encore par le même chemin dans le mois d'octobre : saison où on les revoit abondamment dans toute la colonie de l'est.

C'est en novembre que j'ai trouvé les œufs du Grivrou, qui sont presque ronds, et dont le fond blanc-verdâtre est parsemé de taches d'un brun-rouge, bien plus rapprochées vers le gros bout qu'ailleurs. Leur nombre ne passe jamais cinq, mais plus communément la ponte n'est que de quatre, et très-souvent même que de trois œufs. Le nid, assez évasé, est composé en-dehors de petites branches entrelacées; dans l'intérieur il est seulement garni de racines déliées très-artistement contournées, et non cartonné comme celui de notre grive.

Outre les raisins, les figues, et généralement tous les fruits succulens, ainsi que les baies dont ces oiseaux sont très-friands, ils mangent aussi les vers, les chenilles et tous les insectes mous, qu'ils cherchent à terre le long des haies, des buissons, au pied des arbres et particulièrement aux bords des ruisseaux et dans les lieux humides qu'ils aiment beaucoup à fréquenter. Ainsi par-tout où un voyageur trouvera des grives, il est certain qu'il y a de l'eau dans les environs : ceci explique très-naturellement la raison pour laquelle cet oiseau est si rare dans l'intérieur des terres, tandis qu'il est très-abondant dans toute l'étendue de la côte de l'est jusque chez les Caffres, pays bien plus arrosé. La sécheresse de toute la côte ouest est la cause, sans doute, qu'on n'y trouve pas une seule de ces grives, au moins j'assure n'y en avoir jamais rencontré.

Le Grivrou mâle est absolument de la taille de notre grive de vigne, en latin *turdus minor*. La couleur de toute la partie supérieure du corps, c'est-à-dire, celle de la tête, du cou par derrière, du manteau, des aîles et de la queue, est d'un brun légèrement nué d'olivâtre, qui approche beaucoup de la couleur des mêmes parties dans l'espèce de grive d'Europe, à laquelle je l'ai comparé pour la grandeur. Le devant du cou et la poitrine, d'un ton plus foible de brun olivâtre que le dos, sont nués d'orangé. La gorge presque blanche, porte des grivelures brunes sur le long de chacune des plumes qui la couvrent. Le reste du plumage inférieur du corps,

depuis la poitrine jusqu'aux recouvremens du dessous de la queue, qui sont blancs, est d'un beau fauve orangé. Les bords des barbes intérieures des pennes des aîles, ainsi que toutes les couvertures du dessous sont de la même couleur. Le bec, le dedans de la bouche, la langue, ainsi que les pieds et les ongles, sont jaunes; mais la base de la mandibule supérieure et son arête sont brunâtres. Les yeux, très-grands, sont bruns. La queue paroît un peu fourchue. Les aîles ployées s'étendent plus bas que le croupion, et ne couvrent qu'un tiers de la naissance de la queue tout au plus.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et lui ressemble beaucoup, sinon que sa couleur orangée est d'un ton plus foible.

Dans le jeune âge, le mâle et la femelle ont tout le dessus du corps d'une forte teinte de brun roussâtre, et toutes les couvertures supérieures des aîles sont bordées de roux, ainsi qu'une partie des remiges ou grandes pennes. La gorge est absolument blanche, grivelée de brun-noir, ainsi que la poitrine et les flancs. La mandibule supérieure du bec est alors brune et l'inférieure d'un jaune pâle, ainsi que les pieds : voyez la planche coloriée, N°. 99.

Aucun Hottentot n'a pu me dire le nom de cette grive dans sa langue, parce que, sans doute, ne plantant point de vignes, ces oiseaux ne fréquentent pas leurs hordes, et qu'en général les peuples sauvages n'ont guère donné de nom qu'aux animaux qui, en recherchant leur demeure, leur sont utiles ou nuisibles. Les colons hollandais et les Hottentots colons, qui ont remarqué que ces grives étoient friandes de leurs raisins, leur ont donné le nom de *druyve vreeters* (mangeurs de raisins) : nom qui peut s'appliquer à beaucoup d'autres espèces, et qu'ils emploient aussi assez généralement pour désigner tous les merles : ce qui est cause que j'ai préféré d'en composer un à l'espèce dont il est question, lequel tient et de son genre et de sa couleur principale.

Il est plus que probable que le Grivrou est la même espèce que celle dont Brisson donne une description très-détaillée sous le nom de merle olive du Cap de Bonne-Espérance (1); et cela l'est même d'autant plus qu'il y a très-peu de différence entre sa description et la mienne: seulement le bec et les pieds étoient brunâtres, au lieu d'être jaunes; mais ce naturaliste n'ayant vu qu'un seul individu de cette espèce, dans le cabinet

(1) Voyez l'*Ornithologie* de Brisson, tome II, page 294.

de Réaumur, où les oiseaux étoient très-mal conservés, la couleur de ces parties a bien pu s'altérer. Montbeillard a également décrit la même espèce d'après Brisson : aussi lui donne-t-il ce même nom de merle olive (1), quoique cette couleur ne soit que très-foiblement répandue sur les plumes de cet oiseau.

(1) *Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon, tome VI, page 75, de l'édition *in*-12. La figure de cet oiseau ne se trouvant point coloriée dans aucun des deux ouvrages cités, le lecteur ne sera pas faché de la voir dans celui-ci.

VARIÉTÉ DU GRIVROU,

N°. 100.

L'oiseau dont j'ai donné la figure dans le N°. 100 des planches coloriées de cet ouvrage, n'est, à ce que je présume, qu'une simple variété du Grivrou représenté N°. 98, quoiqu'il paroisse en différer un peu. Je l'ai tué sur les bords de la rivière Sondag, où je n'ai apperçu que ce seul individu qui étoit un mâle. Il m'a paru être un oiseau d'un âge très-avancé, et parvenu à l'époque où, les oiseaux ne muant plus, leur couleur se détériore et se change par l'effet de l'air; aussi cette belle teinte orangée du dessous du corps n'étoit-elle plus ici qu'un gris-brun clair légèrement nué de fauve. On appercevoit cependant encore dans différens endroits cachés, ceux enfin où l'air avoit le moins frappé, des tons plus foncés et qui approchoient absolument de la teinte primitive. Le dessus du corps, la queue et les aîles d'une couleur plus tenace et moins susceptible des impressions décolorantes de l'atmosphère, différoient très-peu de leur état naturel; seulement la nuance olivâtre ayant disparu, elle paroissoit plus foncée vers le brun. Le bec d'un jaune-blanc avoit bien l'air d'avoir aussi blanchi; il en étoit de même des pieds, d'un jaune moins foncé et plus blanchâtre. Enfin, la grivelure de la gorge n'étoit plus si apparente.

Il n'y a pas un naturaliste qui ayant une collection d'oiseaux, n'ait sans doute remarqué combien l'air a d'influence sur leurs couleurs; puisqu'il en est beaucoup qui, dans l'espace d'une année seulement, se décolorent entièrement, et principalement ceux dont les couleurs sont les plus brillantes. Le bec et les pieds changent même totalement, du moins les rouges et les jaunes; car en peu de tems les premiers deviennent jaunes, pendant que les derniers blanchissent totalement; et ce qui prouve combien c'est l'air qui, en grande partie, influe sur cette dégradation, c'est qu'un oiseau posé de côté dans une armoire, et dont par conséquent une moitié est dans l'ombre et l'autre exposée au jour, sera d'un côté très-frais et bien conservé pendant que de l'autre il aura tout-à-fait pâli (1).

(1) Un coq de roche, exposé pendant plusieurs années au grand jour, devient presque blanc, et dans un cabinet très-éclairé, il est certain qu'au bout de six mois on s'apperçoit d'une dégradation

Les

J.n Lebrecht Reinold Pre

Variété du Grivron

Périée Sculp.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n Lebrecht Reinold Lp. Variété du Grivron. Périn Sculp.

de l'Imprimerie de Lamétais.

Les plumes des oiseaux se décolorant après leur mort, il ne doit pas paroître étonnant que la même chose ait lieu de leur vivant, puisqu'à un certain âge il est très-sûr qu'ils n'en changent plus ; il est vrai que cette dégradation doit se faire du vivant de l'animal d'une manière plus lente, puisque les sucs nourriciers et la vie doivent les entretenir naturellement plus longtems dans leur couleur naturelle et primitive. Cette huile que les oiseaux expriment des glandes de leur croupion, et dont tous sont plus ou moins abondamment fournis, et avec laquelle ils lustrent leurs plumes, est une sorte de vernis qui peut encore retarder l'action de l'air. Aussi, en exprimant soi-même de cette graisse du croupion d'un oiseau vivant, on peut facilement raviver les couleurs d'un autre oiseau décoloré dans un cabinet d'histoire naturelle, sur-tout quand ce n'est pas par l'action du soufre que la couleur a été mangée. L'esprit-de-vin produit à-peu-près le même effet ; mais ce n'est que pour un instant ; car une fois sec il cesse d'opérer et produit peu-à-peu l'effet contraire, puisqu'il ronge lui-même les couleurs et les altère.

---

sensible dans les couleurs. Il n'est donc pas inutile ici de recommander aux amateurs d'oiseaux de boucher soigneusement les fenêtres de leur cabinet, sur-tout pendant l'été. Outre les portes vitrées qu'on met aux armoires, si on y adaptoit en dehors des volets qui s'ouvrissent à volonté, ce moyen conserveroit longtems les oiseaux dans leur état de pureté qui les rend si agréables et si flatteurs à l'œil. Mais aussi faut-il, d'un autre côté, avertir, que si les oiseaux ne sont pas bien préservés, les insectes rongeurs les travaillent dans l'obscurité bien mieux et avec plus d'activité ; puisqu'alors ils ne rongent pas seulement pendant la nuit, comme ils sont habitués de le faire, mais encore durant toute la journée : ce qui augmente le ravage d'une manière effrayante pour ceux qui ne savent pas y remédier ou qui n'y remédient que par des moyens encore plus destructifs, les fumigations sulfureuses.

DES MERLES.

Les ornithologistes ont, en général, tous confondu les merles avec les grives, par rapport à leurs formes et à leurs caractères extérieurs, sans doute, qui en effet, ont bien des traits de conformité entre eux; ils diffèrent cependant beaucoup les uns des autres, si toutefois on veut avoir égard à leurs mœurs, les merles étant d'un naturel bien plus sédentaire. Cette considération auroit tout au moins exigé une petite division, si les naturalistes répugnoient à les séparer en deux genres, par la difficulté apparemment d'assigner des caractères assez distincts à des oiseaux qui se ressemblent tant par leur configuration. Cependant il paroît constant que les grivelures ou petites taches répandues sur le plumage de quelques-uns de ces oiseaux ou l'absence de ces mêmes taches, sont les seuls caractères qui, jusqu'à ce moment, ont servi de base pour guider les naturalistes dans la nomenclature qu'ils en ont faite : règle qui a fait commettre quelques erreurs, en ce que beaucoup d'espèces qui n'ont aucune analogie avec ces oiseaux ont été nommées grives, par cela seul que leur plumage étoit grivelé; tels sont ceux que l'on voit dans les planches enluminées de Buffon, N°. 398, fig. 1 et 2, sous les noms de grive de la Guyane et petite grive de Saint-Domingue; et dont la première est même donnée pour n'être qu'une simple variété de notre grive (1). L'oiseau représenté N°. 515, du même ouvrage, et qu'on a donné pour une litorne de Cayenne (2), n'est autre chose que le jeune âge du cotinga des planches enluminées de Buffon, N°. 624, ou quereiva de Montbeillard (3); oiseau dont Linnée fait, on ne sait pourquoi, un jaseur.

(1) *Hist. nat. des oiseaux* de Buffon, tome V, page 399, édition *in*-12, la grive de la Guyane.

(2) Ibid., tome V, page 425.

(3) Ibid., tome VIII, page 197.

Il n'est pas douteux que, d'après les mêmes principes de nomenclature, Brisson et Buffon n'auroient pas manqué de donner au jeune âge du grivrou de l'article précédent le nom de grive ; tandis que du même oiseau dans son état parfait, ils ont l'un et l'autre fait un merle olive du Cap. De combien de ces sortes de méprises ne vois-je pas fourmiller tous les ouvrages sur les oiseaux, et combien de fois n'avons-nous pas déja été dans le cas de prouver que les mêmes oiseaux avoient été décrits sous trois ou quatre noms différens, non-seulement comme formant autant d'espèces, mais encore comme appartenant à plusieurs genres? Mais que nous sommes loin d'avoir relevé toutes les fautes de cette nature, et dont nous avons été obligés de passer sous silence une grande partie, parce qu'elles nous auroient écartés trop loin du sujet que nous traitions; vu que cet ouvrage n'est point une histoire générale des oiseaux.

Brisson ne fait non-seulement des grives et des merles qu'un seul genre; mais il en compose son cinquième ordre, en y admettant encore les pie-grièches, les gobe-mouches et les cotingas : rapprochement qui, sous tous les rapports, blesse les degrés d'affinité et d'alliance, si je puis m'exprimer de la sorte, ainsi que les lignes de démarcation que la nature a mises entre les différentes races ou familles d'oiseaux, et qui laissent un intervalle bien plus grand entre une grive et un merle, qu'il n'y en a, par exemple, entre les chouettes à aigrettes et celles qui n'en ont pas, et dont cependant ce naturaliste a fait deux genres différens, distingués sous les noms de hiboux et de chat-huants; et l'intervalle qui se trouve entre les grives et les pie-grièches est mille fois plus grand encore.

Montbeillard qui connoissoit bien moins les oiseaux que Brisson (quoique visiblement ce dernier ne les avoit point étudiés dans leur état de nature), paroît cependant avoir observé que les merles différoient des grives par leurs mœurs. En effet, ces dernières, comme nous l'avons fait remarquer et comme tous ceux qui ont fait attention à ces oiseaux l'ont aussi observé, sont de passage et voyagent en grandes troupes; ce que l'on n'a jamais dit des merles, dont généralement toutes les espèces, en bien plus grand nombre, à ce qu'il paroît, que les grives, sont plus sédentaires, et restent habituellement dans le même canton, où l'on est même certain de les retrouver chaque jour aux mêmes heures, à moins qu'on ne s'acharne à les harceler et à les inquiéter. Non-seulement les merles habitent constamment les mêmes pays, mais il est certain que quand on ne dérange pas leur couvée, ils reviennent nicher dans le même buisson, sur le même arbre, et réparent même leur ancien nid s'il n'est pas trop dégradé. Si quelques espèces de merles voyagent, leurs courses ne s'étendent pas au loin ; ils descendent des montagnes dans la plaine,

ou quittent un canton pour aller dans un autre, où ils savent trouver ou plus de fruits ou plus d'eau; et soit qu'ils voyagent, ou qu'ils se tiennent fixés, jamais on n'en trouve de rassemblemens plus considérables que celui de toute la famille composée du père, de la mère et de tous les petits de la dernière couvée. Je garantis du moins ces observations pour toutes les espèces de merles que j'ai été à même d'observer dans leur état naturel et sauvage.

Brisson ne compte pas moins de soixante-quatre espèces dans le genre de ses grives ou merles; il est vrai qu'il comprend dans ce nombre plusieurs variétés et même quelques étourneaux, les loriots, les mainates et aussi les jaseurs : oiseaux qui bien certainement diffèrent plus ou moins des merles et des grives, non-seulement par leurs mœurs, mais encore par leurs caractères extérieurs. Nous avons déja eu occasion de retrancher de cette liste quelques étourneaux, ainsi que plusieurs pie-grièches que, sur un léger apperçu, ce naturaliste y avoit rapportés très-gratuitement; et de l'un desquels il avoit même fait un double emploi, comme nous avons eu occasion de le faire remarquer au sujet de son petit merle huppé de la Chine, qui d'abord avoit été décrit sous le nom de pie-grièche brune du Bengale.

En parlant des merles d'Afrique, nous allons commencer par décrire une espèce qui, par ses caractères et par sa couleur générale, paroît le plus se rapprocher de l'un de nos merles d'Europe, celui nommé par les naturalistes merle de roche (1).

(1) Voyez les planches enluminées de Buffon, N°. 562.

LE

trouver
ennent
les que
tous les
ns pour
eur état

e genre
usieurs
et aussi
ins des
ore par
cher ce
que, sur
ient; et
us avons
pé de la
une du

décrire
uroit le
par les

LE

J.a Lebrecht Reinold P.t

Perée Sculp

Le Rocar. Mâle fig. 1. fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.r Lebrecht Reinold P.t Pérée Sculp

Le Rocar. Mâle fig. 1. fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.^n Lebrecht Reinold P.^t

Pérée Sculp.

Le Rocar dans son jeune âge fig. 2. fig. 1. Variété du Rocar.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n. Lebreche Reinold Pt.

Pérée Sculp.

Le Rocar dans son jeune âge fig. 2. fig. 1. Variété du Rocar.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE ROCAR,

N°. 101, FIG. 1 ET 2. N°. 102, FIG. 1 ET 2.

Le Rocar est aussi un merle qui fait sa demeure habituelle parmi les rochers et dont les mœurs se rapportent absolument à tout ce qu'on nous a dit de l'espèce de notre merle de roche d'Europe. Leurs couleurs se ressemblent tellement même, qu'au premier coup-d'œil beaucoup de gens seront tentés de les confondre et de les regarder comme ne formant qu'une seule et même espèce, variée seulement par l'influence d'un climat plus chaud ou par quelques autres causes locales. J'avoue même que si je n'avois trouvé d'autre différence entre eux que celle qui existe dans leurs couleurs et dans leurs tailles, je n'aurois pas balancé à ne donner ce merle de roche africain que comme une simple variété de celui d'Europe; mais en les comparant l'un à l'autre, on remarque une différence sensible dans la forme des aîles, qui, dans ce dernier, suivant Montbeillard, sont si longues qu'elles atteignent presque le bout de la queue; tandis que dans l'espèce africaine elles ne vont pas jusqu'à la moitié de sa longueur.

Brisson, dans sa description du merle de roche, ne donne d'étendue aux aîles que jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue; mais il est probable qu'ă cet égard on doit s'en rapporter davantage à l'assertion de Montbeillard, puisqu'il nous dit avoir vu cet oiseau vivant. D'ailleurs, ce qui me porte à croire qu'il y a de l'erreur dans les dimensions de Brisson, c'est qu'au sujet de son petit merle de roche, qui n'a que six lignes de moins de longueur du bout du bec à la queue, les aîles se trouvent avoir une envergure d'un pouce de plus que celles de l'autre qui est plus grand; et comme il paroît certain que nous n'avons en Europe qu'une seule espèce de merle de roche, il est sûr qu'il y a erreur dans l'une ou dans l'autre mesure. Au reste, je le répète, il y en aura immanquablement toutes les fois qu'on s'en rapportera aux dimensions prises sur un oiseau mal préparé et desséché.

Un autre trait de dissemblance qui se trouve encore entre le merle de roche d'Europe et celui d'Afrique, et qui est très-caractéristique ici, c'est que (suivant Montbeillard) la femelle du premier ne diffère du mâle que

par un peu moins d'éclat dans les couleurs. C'est au moins ce qu'on peut et doit même conclure du seul passage (1) où ce naturaliste parle de cette différence, qu'il auroit indiquée plus grande, si, comme la femelle du merle de roche d'Afrique, elle n'avoit point eu la tête d'un gris bleuâtre comme le mâle; ce qu'il n'auroit sans doute pas manqué de dire.

J'imagine encore que Montbeillard aura certainement vérifié que l'oiseau qui fut pris sur ses œufs étoit bien véritablement une femelle et non un mâle, vu que beaucoup de personnes, persuadées qu'il n'y a que les femelles qui couvent, prennent souvent un mâle surpris dans cette fonction pour une femelle (2).

---

(1) « On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs; elle avoit établi son « nid sur un rocher dans les environs de Montbar, où ces oiseaux sont fort rares et tout à fait « inconnus : ses couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. »

Histoire naturelle des oiseaux de Buffon, tome VI, page 34, de l'édition *in*-12.

(2) Il n'est pas douteux qu'assez généralement on croit qu'il n'y a que les femelles des oiseaux qui couvent, ce qui est une très-grande erreur, puisqu'il y a, au contraire, bien peu de mâles qui ne partagent pas les soins de l'incubation avec leurs femelles; et même plusieurs de ceux qui ne le font pas n'en sont empêchés que par des causes physiques qui les leur interdisent, comme nous le verrons à l'article des veuves. Mais beaucoup de naturalistes, trompés par l'idée que les femelles seules couvent, font de tous les mâles pris sur des œufs autant de femelles. Aussi, avant d'être certain de la différence qui existe entre les mâles et les femelles d'une espèce quelconque, et avant de rien statuer à cet égard, faut-il s'en être assuré et l'avoir vérifié par la dissection, non d'après un ou deux individus, mais d'après un grand nombre. Pour s'assurer également si les mâles d'une espèce couvent, il n'est pas nécessaire pour cela de les surprendre sur les œufs; il suffit, dans le tems de l'incubation, d'en tuer plusieurs, d'examiner leur ventre qui, dans ce cas, sera ainsi que tout le milieu du sternum, non-seulement dégarni du duvet qui s'y trouve ordinairement; mais la peau de toute cette partie sera unie, douce au toucher et singulièrement épaissie, par une humeur visqueuse très-abondante, qui s'amasse entre la peau et la chair de tous les oiseaux, lorsqu'ils s'occupent de cette fonction. Cette humeur est-elle produite par le frottement qu'éprouve la partie qui touche les œufs; ou, comme je le crois plutôt, est-elle fournie par la nature, à cause du besoin d'un surcroît de chaleur très-nécessaire à l'incubation, et qu'occasionne toujours plus ou moins un amas d'humeurs dans une partie quelconque du corps, comme tout le monde le sait? Quelle que soit, au reste, à cet égard l'opinion des naturalistes, il est certain du moins, que le tems de l'incubation est pour les oiseaux réellement un tems de maladie et de souffrance; ce qui le prouve encore c'est cet état de maigreur et de sécheresse dans lequel sont tous ceux qui couvent, et chez qui, après cette fonction, toute la partie qui posoit sur les œufs tombe par écailles, après s'être durcie et ridée. Il m'est arrivé, en tuant des oiseaux dans cet état, de leur détacher toute la peau du ventre et du sternum d'une seule pièce, comme si on en eut enlevé une cuirasse.

A l'égard de cette humeur dont j'ai parlé, je suis d'autant plus fondé à croire qu'elle n'est point l'effet de l'action de couver, mais bien au contraire, la cause de la chaleur que demandent les œufs pour éclore, que je suis persuadé que sans elle la peau du ventre n'étant pas continuellement humectée, ne seroit point entretenue dans cet état de souplesse que détruiroit bientôt le frottement qu'elle éprouve sur des parties dures, tels que sont les œufs; ce qui nuiroit infailliblement à l'incubation, puisqu'une peau dure et sèche est toujours moins susceptible de chaleur, et ne peut ni en procurer beaucoup,

Nous avouons ici, au reste, que toutes les différences dont nous venons de faire mention, par rapport au merle de roche d'Europe comparé à celui d'Afrique, n'ont pas été indiquées d'après mes propres observations, puisque je n'ai pu me procurer encore un seul de ces oiseaux tué dans nos climats. Ainsi, ayant dû m'en rapporter entièrement aux descriptions et aux figures que les naturalistes en ont publiées, s'il y a quelques erreurs qui proviennent des comparaisons que j'ai faites, elles ne pourront pas m'être imputées; puisqu'il est vrai que n'ayant jamais vu le merle de roche d'Europe, je n'ai pu comparer celui d'Afrique qu'avec ses portraits; ce qui n'est jamais aussi exact que lorsqu'on oppose la nature à la nature. Au reste, si par la suite des renseignemens plus certains nous mettent à même de décider d'une manière plus affirmative entre ces deux oiseaux, et que celui-ci ne soit qu'une variété de l'autre, on retranchera le nom de Rocar que je ne lui applique qu'en attendant; si toutefois j'ai eu tort de le croire d'une autre espèce.

Si le lecteur prend la peine de comparer lui-même la figure que j'ai donnée du merle de roche d'Afrique, avec celui d'Europe, qu'on trouve dans les planches enluminées de Buffon, il se convaincra facilement des différences que j'ai indiquées.

Le Rocar mâle est à-peu-près de la taille de notre merle d'Europe; seulement comme sa queue est un peu moins longue, il paroît plus ramassé et plus trapu.

Sa femelle, un peu plus petite, est non-seulement, en général, d'une teinte plus foible, mais elle est très-aisée à distinguer du mâle, parce qu'elle n'a point comme lui la tête et une partie du cou d'un gris-bleuâtre, mais, au contraire, d'un brun clair. L'un et l'autre ont tout le dessous du corps, depuis la poitrine inclusivement jusqu'au dessous de la queue, ainsi que le croupion, d'un roux ardent; mais cette couleur est beaucoup plus vive dans les mâles. Il en est de même du brun du manteau, des aîles et des deux plumes du milieu de la queue, qui est plus foible chez la femelle. Les cinq plumes latérales de chaque côté de la queue sont rousses; la plus extérieure seulement porte une ligne brune qui suit toute la longueur des barbes du dehors. Le bec et les ongles sont noirs; les pieds

---

ni même la conserver. Et c'est probablement, outre la conformation particulière des coucous, le défaut de cette humeur chez eux qui leur fait sans doute confier à d'autres oiseaux le soin de leur progéniture; soin si doux à remplir pour une mère, et dont l'homme, et sur-tout l'homme civilisé seul, s'affranchit volontairement et sans autre raison que celle de contrarier la nature, de se refuser à son vœu le plus formel et de s'arracher à un plaisir si pur.

brunâtres et les yeux d'un brun-rouge. J'ajouterai, pour plus d'exactitude, que toutes les plumes des aîles sont bordées d'une teinte plus claire que le fond; et que le manteau et les scapulaires sont, au contraire, plus foncés dans le milieu de leurs tiges; que la queue est coupée carrément par le bout, et que les aîles ployées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'au milieu de la queue.

Dans son jeune âge, le mâle n'a point la tête bleuâtre; il ressemble par là entièrement à la femelle. Ils sont alors l'un et l'autre d'une teinte très-foible de roux sous le corps, et de brun en-dessus; mais les plumes rousses sont bordées de brun et les brunes de roux : ce qui produit un joli effet, en donnant à cet oiseau l'air d'être couvert de petites écailles. Voyez le N°. 102, fig. 1, de nos planches coloriées.

Il est présumable que la couvée est de cinq petits, car j'ai souvent trouvé toute la nichée au sortir du nid composée de sept individus, en y comprenant le père et la mère. Je n'en ai jamais vu davantage, mais quelquefois moins.

Ce merle de roche se trouve non-seulement dans l'intérieur de la partie méridionale de l'Afrique que j'ai parcourue, mais il est très-commun sur les montagnes qui avoisinent la ville du Cap. Enfin, on le rencontre généralement sur toutes les montagnes arides, et particulièrement sur celles qui sont couvertes de rochers. Quoiqu'assez abondant, cet oiseau est difficile à se procurer, non-seulement parce qu'il est très-méfiant et se laisse peu approcher à la portée du fusil; mais parce que se perchant toujours au-dessus des précipices, il arrive très-souvent qu'après l'avoir tué, il est impossible au chasseur de parvenir à l'endroit où il est tombé.

C'est dans les cavernes les plus profondes et entre les fentes de rochers que s'enfoncent les femelles pour y déposer leurs œufs, que je n'ai jamais pu me procurer; car, quoique plusieurs fois j'aie trouvé l'entrée du trou qui recéloit le nid, il ne m'a pas été possible d'y pénétrer.

Ces oiseaux ont, en Afrique comme en Europe, une belle voix, et la faculté d'imiter le ramage de tous les oiseaux de leur canton. Malgré la prévention où sont les Européens, que les oiseaux des pays chauds ne chantent pas si bien que ceux de nos climats glacés, j'aurai souvent occasion de détruire cette erreur en parlant des oiseaux d'Afrique; car il est certain que cette partie du monde possède dix fois plus d'oiseaux chanteurs que l'Europe; et je suis même persuadé que sur le globe entier tous les genres d'oiseaux qui chez nous ont une voix agréable, chantent

de

de même dans les pays chauds. Nous avons même déja vu, par le vocifer et le faucon chanteur, que dans une classe où chez nous les oiseaux ne poussent que des cris rauques ou déchirans, il y en a en Afrique qui sont doués d'un organe qui flatte l'oreille. Nous en verrons beaucoup d'autres par la suite dont les chants ne le cèdent en rien ni au rossignol, ni à la fauvette à tête noire, qui, dans nos bois sont les coryphées du chant.

La fig. 2 de la planche enluminée 102 présente une variété de l'espèce du Rocar. J'ai tué cet oiseau sur la montagne de la Table; il ne diffère des autres que par la queue et une partie de ses aîles qui étoient blanches: ce qui prouve, comme j'ai déja eu plusieurs fois l'occasion de le dire, que ce n'est pas seulement dans les pays froids que les oiseaux varient en blanc. L'individu étoit aussi un jeune mâle de l'année, et non un oiseau devenu blanc par vieillesse.

L'ESPIONNEUR,

N°. 103.

Tout ce que j'ai à rapporter sur les mœurs, la manière de vivre et le caractère moral de cette seconde espèce de merle de roche africaine, justifiera bien le nom que je lui ai donné. Comme le premier, celui-ci habite les montagnes, vit parmi les rochers et y élève ses petits. Il est plus petit de taille que le rocar et sur-tout plus svelte ; ses pieds sont proportionnellement plus longs, son bec plus effilé, et ses aîles ont aussi une envergure plus considérable : ce qui prête à tous ses mouvemens plus de vivacité encore ; aussi est-il beaucoup plus agile que lui et plus difficile à approcher par le chasseur, dont il paroît se moquer en s'éloignant continuellement à mesure que celui-ci s'avance sur lui, et en se posant toujours à une distance telle qu'il n'en ait rien à redouter. Aussitôt qu'il est arrivé sur un rocher, il se retourne vîte pour ne pas perdre de vue celui qui a l'air de le poursuivre, et qu'il semble narguer en se redressant sur ses pattes par un mouvement brusque du corps, en même tems qu'il relève sa queue épanouie et qu'il bat des aîles en poussant un cri perçant. Si le chasseur lassé de ses courses inutiles, se cache derrière une roche pour le guetter et l'attendre ; il vient aussitôt, par un grand détour, se poster de manière à le découvrir et à l'avoir toujours en vue, afin de s'assurer de tous ses mouvemens.

Le chasseur qui veut donc se procurer un de ces oiseaux doit être patient, et s'attendre à faire bien des pas inutiles, mais aussi aura-t-il l'avantage de le retrouver immanquablement toujours dans le même canton. S'il ne réussit donc pas une première fois, il pourra recommencer ses tentatives un autre jour, jusqu'à ce qu'il soit enfin assez heureux pour le joindre à la portée ; et dans ce cas il vaut toujours mieux le tirer au vol que posé, sur-tout quand il a les yeux tournés du côté de celui qui le tire ; puisqu'il est si clairvoyant, si rusé et si subtil, qu'aussitôt que la pierre frappe le bassinet, il se plonge à terre et évite le plomb. Il faut bien se garder encore de le tirer sans être sûr de son coup, puisqu'une fois manqué, on ne l'approche plus ; car, devenu plus méfiant, il s'enfonce dans une caverne, du moment qu'il apperçoit le chasseur, ne reparoît

J.n Lebrecht Reinold P.t

L'Espionneur.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n Lebrecht Reinold P.t

L'Espionneur.

de l'Imprimerie de Langlois

que longtems après, et quand il ne voit plus enfin de danger pour sa vie. Si en le tirant on ne fait que le blesser, il est, pour ainsi dire, impossible d'arriver sur lui assez tôt pour s'en emparer; car se traînant jusqu'au premier trou, il s'enfonce dessous quelques roches pour y aller mourir, de manière que par là sa mort devient inutile. Enfin, cet oiseau est de tous ceux que j'ai chassés un des plus adroits, des plus méfians, et celui qui a le plus exercé ma patience, et dont j'ai tué le moins d'individus, proportionnellement au nombre que j'en ai vu de chaque espèce.

Le seul moyen de tirer l'Espionneur à coup sûr, c'est de se rendre dans l'endroit qu'il fréquente d'ordinaire, de cacher son fusil dans une broussaille, et de se faire voir ensuite les mains vides, sans avoir l'air de faire attention à lui. Vous le verrez d'abord se poser et suivre de loin tous vos détours; mais aussitôt qu'il appercevra que vous êtes sans armes ou sans bâton, il s'approchera davantage; et une fois aguerri, on gagnera insensiblement le lieu où on aura caché l'instrument de mort, et dans un moment où il ne s'y attendra pas, on le tirera à la bonne portée.

Ce n'est que dans le tems où ces oiseaux ont des petits, qu'ils semblent oublier toute méfiance, sur-tout lorsqu'on a découvert le lieu où ils les ont cachés; parce que dans cette circonstance, le mâle et la femelle les défendent à toute outrance, sans crainte alors d'approcher celui qui a l'air de vouloir les leur ravir, en s'avançant près de l'entrée du trou qui recèle leur nid. Il est néanmoins très-difficile de trouver ce nid, particulièrement pour un homme muni d'armes; car le père et la mère s'abstiendroient plutôt d'y entrer pendant un jour entier, que d'en approcher s'ils doutent qu'on soit à portée de le remarquer. Il n'y a guère que les ouvriers qui habituellement vont couper du bois et qu'ils connoissent, dont ils ne se méfient pas, et qui peuvent indiquer leur cachette; mais, comme celui du merle de roche de l'article précédent, ce nid est si profondément enfoui dans un trou de rocher, ou tellement placé pour sa sûreté, qu'il est presqu'impossible de s'en rendre maître.

Les couleurs de cet oiseau sont absolument les mêmes, en général, que celles de l'autre espèce; mais elles sont différemment distribuées : ici le gris-bleuâtre occupe non-seulement la tête, mais couvre tout le devant du cou, en s'avançant jusque sur la poitrine; par derrière, il s'étend jusque sur les scapulaires et sur le manteau. Les aîles, qui sont d'un brun-noir, ont toutes leurs pennes et leurs grandes couvertures bordées d'un liseré blanc, qui en dessine les contours. La poitrine est d'un roux foncé qui s'éclaircit toujours davantage à mesure qu'il s'avance vers le ventre et les recouvremens de la queue. Le croupion, les couvertures supérieures de

la queue et ses plumes latérales sont également rousses ; tandis que les intermédiaires sont d'un noir-brun. Les yeux sont couleur de marron ; la mandibule supérieure est armée d'un crochet très-marqué ; le bec est entièrement noir, ainsi que les pieds et les ongles. Les aîles ployées s'étendent au-delà du milieu de la queue, dont l'extrémité est tant soit peu arrondie.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; la couleur gris-cendré de sa tête est d'un ton moins bleuâtre, et s'étend un peu moins sur la poitrine ; les bordures des aîles sont aussi moins marquées, et le roux de la poitrine et de la queue est d'une teinte plus foible.

Dans son jeune âge, cet oiseau a la tête, le cou et le manteau d'un gris-brun comme imperceptiblement rayé, et le dessous du corps est d'un gris-roussâtre. La ponte est de quatre ou cinq œufs.

Cette espèce se trouve sur la montagne de la Table, et généralement sur toutes les montagnes qui contiennent beaucoup de rochers, mais notamment le long de la côte de l'est. Je ne l'ai pas vue à la côte ouest d'Afrique, quoique cette partie contienne beaucoup de montagnes du genre de celles qu'elle fréquente de préférence.

Cette espèce paroît se rapprocher davantage de notre merle de roche d'Europe que celle de l'article précédent.

LE

les
n;
est
ées
oit

dré
r la
x de

gris-
d'un

nent
mais
uest
s du

oche

LE

Le Réclameur Mâle.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Réclameur Mâle.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE RÉCLAMEUR,

N°. 104.

Il a déja été question de ce merle d'Afrique dans la relation de mes voyages ; c'est l'espèce qui causa à l'un de mes Hottentots, nommé Piet, une si grande frayeur, lorsqu'ayant tué une femelle de ces oiseaux, le mâle, en la rappelant, sembloit prononcer très-distinctement ces mots, *Piet, myn vrouw*; ce qui, dans la langue hollandaise, que parloit très-bien ce Hottentot, signifie *Pierre, ma femme.* Ce pauvre garçon, s'imaginant que cet oiseau lui redemandoit sa compagne, ne vouloit plus tirer sur les oiseaux, craignant qu'il ne lui arrivât quelque malheur ; mais heureusement que lui ayant fait appercevoir que tous les autres mâles de l'espèce répétoient les mêmes accens, il vit que c'étoit le ramage ou le cri de ce merle; de sorte qu'il continua à tuer des oiseaux pour ma collection. J'ai eu envie de désigner cette espèce par son cri; mais comme il est difficile à prononcer, sur-tout pour un Français, qui certainement en le prononçant ne rendroit point le ramage de l'oiseau, j'ai préféré lui appliquer le nom de réclameur; ce qui n'empêchera pas ceux qui aimeront mieux le nom hollandais de le lui laisser.

Outre le cri dont je viens de parler, et qui est celui d'appel, le mâle chante d'une voix très-élevée et d'un ton mélodieux, principalement le matin et le soir, et souvent même la nuit; mais on ne l'entend que dans la saison où il entre en amour. Il se perche sur les arbres élevés et toujours sur le sommet des branches, sur-tout dans le tems où sa femelle couve dans quelque buisson à portée de lui. Le mâle est très-aisé à approcher quand il chante; mais lorsqu'il se tait, il est difficile d'arriver assez près pour le tirer : le mieux est de le guetter sur le bord d'un ruisseau ; car, comme nos grives et nos merles, il aime beaucoup à s'approcher de l'eau. Ce n'est pas que ces sortes d'oiseaux boivent plus que les autres, mais parce que se nourrissant d'insectes et de vers, ils en trouvent beaucoup plus sur les terrains humides.

Le mâle, dans cette espèce, est un peu plus petit que notre grive rousserolle; mais il a absolument les mêmes proportions; et dans toute

autre saison que celle des amours, il n'a qu'une sorte de sifflement qui ressemble beaucoup à celui que fait entendre cet oiseau.

Toute la partie supérieure du corps et les aîles sont, dans le Réclameur, d'un brun glacé de gris-bleuâtre, à travers lequel perce une légère teinte olivâtre. Les pennes des aîles sont d'un noir lavé, et bordées de gris-bleuâtre. Les quatre plumes du milieu de la queue sont noirâtres; les latérales sont bordées extérieurement de cette couleur, et ont, du reste, généralement une belle teinte d'ocre. Tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'y compris les couvertures de la queue et le dessous des aîles, est d'une couleur très-vive d'ocre-orangé, mais qui s'éclaircit un peu au ventre. Il a les yeux d'un brun foncé, le bec couleur de corne et les pieds jaunâtres. La queue est coupée carrément à son extrémité, et les aîles ployées s'étendent un peu au-delà de son origine.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et ses couleurs sont plus lavées.

Dans le jeune âge, les couvertures des aîles, les scapulaires et le dos sont marqués de quelques bordures d'un roux-orangé.

Cet oiseau habite les forêts d'Auteniquoi, le pays des Caffres et les bois qui sont dans les environs de Bruyntjes-Hoogte. Je n'ai pu trouver le nid de cette espèce.

B.N.

Fig. 1. Le Brunet Mâle. Fig. 2. Variété du Brunet.

de l'Imprimerie de Langlois.

Fig. 1. Le Brunet Mâle. Fig. 2. Variété du Brunet.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE BRUNET,

N°. 105, FIG. 1 ET 2.

Je laisse à ce merle brun d'Afrique le nom de Brunet, que lui avoit déja donné Montbeillard; ce naturaliste a décrit cet oiseau d'après Brisson qui le premier en avoit fait mention dans son *Ornithologie*, tome II, page 259, sous le nom de merle brun du Cap. Ces deux ornithologistes n'ayant point donné la figure coloriée de cette espèce, on ne sera pas fâché de la trouver dans notre ouvrage.

Le Brunet est très-commun aux environs du Cap de Bonne-Espérance et notamment dans le Swart-Land, où on le nomme *geel-gat*, cul jaune. Cet oiseau, qui se nourrit de baies et d'insectes, est naturellement très-babillard; sa taille est à-peu-près celle de l'alouette : au reste, la figure coloriée que j'en ai donnée représente le mâle de grandeur naturelle. Sa couleur est un brun-terreux assez uniforme, répandu généralement sur tout son plumage, y compris les aîles et la queue, mais qui s'éclaircit toujours davantage à mesure qu'il s'approche du ventre, qui est blanchâtre; les recouvremens du dessous de la queue sont d'un beau jaune-citron. Dans la description de Montbeillard, il est dit que le dessous de la queue est d'un brun plus foncé que le dessus, et que le ventre prend un ton jaunâtre; ce que je n'ai point observé dans les Brunets que j'ai vus au Cap et dont j'ai tué pourtant beaucoup d'individus; vu qu'ils y sont fort communs et qu'ils sont très-délicats à manger, sur-tout dans le tems des fruits, dont ils se nourrissent de préférence. Les yeux du Brunet sont d'un brun-noisette, et le bec, les pieds et les ongles d'un noir-brunâtre. La queue est coupée carrément à son extrémité, et les aîles ployées ne s'étendent guère au-delà de sa naissance.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; son brun est plus lavé et le jaune du dessous de la queue d'une nuance plus foible. C'est dans les buissons que ces oiseaux construisent leur nid, et la ponte est de cinq œufs.

Le Brunet n'habite pas seulement les environs du Cap, mais on le trouve

encore dans toute la partie qu'occupe la colonie, et même très-avant dans les terres, en marchant le long de la côte de l'est.

Dans le nombre des oiseaux de cette espèce que j'ai vus, j'en ai tué un dont le plumage est presqu'entièrement varié de blanc, et dont le dessous de la queue étoit cependant resté jaune; ce qui produit un très-joli effet. J'ai remarqué aussi que l'individu étoit un jeune oiseau de l'année: voyez la figure 2 de la planche coloriée N°. 105, où j'ai donné son portrait.

Ja. Lebrecht Reinold Pt.

Fig. 1. Le Brunoir. Fig. 2. L'importun.

De l'Imprimerie de Langlois.

J.a Debrecht sReicourt Lith.s

Fig. 1 Le Brunoir. Fig. 2. L'importun.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE BRUNOIR,

N°. 106, FIG. 1.

Il est très-probable que cet oiseau est de la même espèce que celui que Montbeillard décrit sous le nom de variété du brunet du Cap de Bonne-Espérance, et dont on peut voir la figure dans les planches enluminées de Buffon, N°. 317, sous celui de merle à cul jaune du Sénégal. Cette figure comparée cependant à mon Brunoir en diffère à certains égards; non-seulement par la teinte du plumage, mais encore par le noir de la gorge qui descend plus bas, et sur-tout par une paupière orangée qu'a ce dernier, dont il n'est pas fait mention dans les descriptions de l'autre, et que n'indique pas non plus la figure que j'ai citée. Il est vrai que cette paupière disparoissant totalement dans l'oiseau desséché, il n'y auroit rien d'étonnant qu'elle n'eut point été remarquée par les auteurs qui en ont parlé ni même par le peintre qui l'a dessiné. Ceci prouve combien il est préférable de décrire les animaux d'après la nature vivante.

Si donc l'oiseau de cet article est le même que cette prétendue variété du brunet ou merle à cul jaune du Sénégal, et qu'il ne soit aussi qu'une variété du brunet proprement dit, dont nous avons fait mention dans l'article précédent sous le même nom; au moins puis-je assurer qu'il n'en est point une variété accidentelle mais très-constante, et qu'il forme une race distincte, comme ce que nous en avons à dire va le prouver.

Le Brunoir ne se trouve pas dans les environs du Cap de Bonne-Espérance, ni dans aucune partie de la côte de l'est; au lieu qu'il est très-abondant dans le pays des Namaquois, notamment depuis la Grande-Rivière jusque vers le tropique où je l'ai constamment trouvé. Le mâle est à-peu-près de la taille de notre alouette; mais il est un peu plus allongé. Sa tête et sa gorge seulement sont noires; tout le reste du plumage est d'un brun-terreux, plus foncé sur les aîles et la queue; couleur qui s'éclaircit sur la poitrine et qui blanchit totalement au ventre. Les couvertures du dessous de la queue sont d'un jaune-citron. Les yeux d'un brun foncé sont entourés d'une paupière orangée d'une demi-ligne d'épaisseur. Le bec et les pieds sont brunâtres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; son brun est plus clair, sa tête moins noire et le jaune du dessous de la queue moins foncé.

Ce merle est très-vif et grand babillard ; tous ceux d'un canton s'assemblent tous les soirs au coucher du soleil, dans le même buisson, et là, à l'envi les uns des autres, ils gazouillent continuellement, et se jettent en cabriolant et en faisant la pirouette, sur tous les insectes et moucherons qui passent près d'eux. Mais moins adroits que les gobe-mouches, ils en manquent une grande quantité avant d'en prendre un seul : aussi paroissent-ils plutôt s'amuser de cette chasse que la faire par nécessité. C'est sur les bords des rivières qu'ils s'assemblent de préférence pour cet amusement ou cet exercice, qui dure jusqu'à ce qu'il fasse nuit.

Ces oiseaux sont si abondans sur les bords de la Grande- Rivière et dans tout le pays des Namaquois, qu'il seroit aisé à un homme d'en tuer cinquante dans une matinée. Ils construisent leur nid dans les buissons touffus, et leur ponte est de cinq œufs olivâtres. Les jeunes ont, au sortir du nid, déja le dessous de la queue jaune; mais alors leur tête n'est point encore noire, et ce n'est qu'à la seconde mue qu'elle prend cette couleur ; la paupière n'est point colorée non plus au premier âge. De sorte que le jeune Brunoir ressemble entièrement au brunet du Cap ; pendant qu'adulte il en diffère, comme nous l'avons vu par sa description, en ce qu'il est un peu plus grand, que sa tête est noire et qu'il a les paupières orangées. Il se nourrit aussi d'insectes et de fruits, et notamment de baies sauvages.

D'après tout ce que nous venons de rapporter, les naturalistes seront à même de juger si le brunet et le Brunoir sont de la même espèce; mais ce qu'il y a de certain, c'est que je n'ai jamais vu aux environs du Cap un seul brunet ayant la tête noire et les paupières orangées. Par conséquent, si l'un de ces oiseaux ne doit être considéré que comme une variété de l'autre, le brunet sera le merle à cul jaune de la pointe sud de l'Afrique, et le Brunoir celui de la zone torride ; car ce dernier se trouvant aussi en très-grand nombre vers le tropique du capricorne, il est probable qu'il occupe la partie la plus chaude de l'Afrique; et que c'est le même oiseau que le merle à cul jaune du Sénégal, des planches enluminées de Buffon ; quoique celui-ci paroisse, par son portrait, beaucoup plus grand, et que le noir de sa gorge descende plus bas sur le devant du cou.

L'IMPORTUN,

N°. 106, FIG. 2.

Cet oiseau est précisément de la même forme et de la même taille que le précédent, et appartient absolument au même genre. Il est encore tout aussi turbulent au moins, et tout aussi babillard que lui; mais son ramage est moins divertissant, parce qu'il n'exprime que le mot *pit*, répété continuellement sur toutes sortes de tons; il en est même à charge au point d'impatienter. Il est fort curieux de son naturel, et vient toujours se percher sur l'arbre qui se trouve le plus près de l'homme qu'il apperçoit, et qu'il suit ainsi d'arbre en arbre, en répétant toujours son cri *pit-pit*.

Ces oiseaux, par leur acharnement à me poursuivre, m'ont mille fois contrarié, quand il m'arrivoit de guetter quelqu'espèce particulière que je desirois me procurer; car aussitôt que l'un d'eux m'avoit apperçu, ne me quittant plus, il étoit inutile d'attendre plus longtems l'oiseau que je cherchois, parce que tous ses mouvemens et son cri me déceloient à tous les autres oiseaux, dont il sembloit être en quelque sorte l'espion; et je n'avois d'autre moyen de m'en débarrasser qu'en le tuant. Il m'est arrivé mainte fois, lorsque retiré dans ma tente, je voulois me mettre à travailler tranquillement, d'être tellement obsédé des cris continuels de ces oiseaux qui se rassembloient plusieurs sur les arbres autour de mon camp, que j'étois obligé, pour m'arracher à leur importunité, de les faire tuer tous.

On voit donc que le nom que j'ai donné à cet oiseau criard est très-analogue à sa manière d'être, qui est, en effet, très-importune pour tout chasseur qui cherchera à surprendre d'autres oiseaux dans les cantons où il s'en trouve de son espèce. Dans mon camp, nous le nommions pit, mais j'ai préféré la dénomination qui peint son caractère curieux et importun.

Le mâle et la femelle vivent de compagnie presque toute l'année, et c'est toujours sur le sommet des arbres qu'ils se perchent plus volontiers;

de sorte qu'on est souvent très-ennuyé de leur impatientant cri, sans pour cela pouvoir s'en débarrasser par un coup de fusil. Ils construisent leur nid sur les branches des grands arbres; la ponte est de quatre ou cinq œufs tachetés d'olivâtre.

Le plumage de l'Importun est des plus uniformes; il est d'un vert d'olive sombre sur toute la partie supérieure du corps, tandis que par dessous il prend une nuance plus claire. Les grandes pennes des aîles et les latérales de la queue sont bordées de jaunâtre. Le bec, les pieds et les ongles sont couleur de corne; les yeux d'un brun foncé. La femelle est plus petite que le mâle; quant aux couleurs, elles sont exactement les mêmes dans les deux sexes.

Cet oiseau est très-commun en Afrique le long de la côte de l'est, depuis le Duyven-Ochs jusqu'à la baie Lagoa; mais je l'ai vu plus communément dans les forêts d'Auteniquoi, et ne l'ai point apperçu dans l'intérieur des terres ni à la côte ouest.

LE

as
at
ou

ve
us
es
nt
ue
les

st,
lus
ns

LE

J.w Lebrecht Reinold Pt.

Fig. 1. Le Curouge. Fig. 2. Le Cudor.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n Lebrecht Reinold Pt.

Fig. 1. Le Curouge. Fig. 2. Le Cudor.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE CUROUGE,

N°. 107, FIG. 1.

Ce merle est celui dont il est fait mention par Montbeillard, sous la dénomination de merle huppé du Cap de Bonne-Espérance, et dont Brisson donne aussi une bonne description sous le même nom, tome II, pag. 257. Quant à la figure des planches enluminées de Buffon, N°. 563, figure 1, qui est censée représenter cet oiseau, elle est aussi défectueuse qu'elles le sont généralement toutes, parce qu'elle a été visiblement copiée d'après celle de Brisson, pour les formes, et probablement coloriée d'après la description et non d'après la nature. Le rouge vif qui teint les plumes du dessous de la queue de cette espèce, le caractérisant d'une manière plus particulière que sa huppe (d'autant plus que beaucoup d'autres merles sont aussi huppés), j'ai préféré de le nommer Curouge plutôt que de lui laisser le nom qu'on lui avoit donné.

Cet oiseau est absolument de la taille et de la forme du brunet, du brunoir et du merle olive que j'ai nommé l'importun. Sa gorge est noire, ainsi que le dessus de sa tête, dont les plumes, un peu plus longues que les autres, forment une espèce de huppe qui n'est guère apparente que lorsqu'il les relève; c'est probablement ce qui fait dire à Montbeillard que cet oiseau n'a pas de huppe permanente. Le cou, le manteau, les aîles et la queue sont d'un brun clair; mais toutes les plumes de ces parties sont terminées par une bordure blanche qui en dessine les contours. La poitrine est d'un brun plus lavé que les aîles, et porte aussi une pareille rayûre, mais moins apparente cependant. Le ventre et les jambes sont d'un blanc sali; les couvertures du dessus de la queue sont également blanches, mais ce blanc y est plus net; celles du dessous sont d'un rouge des plus vifs; le brun de la queue devient plus foncé vers son extrémité, où il prend un ton noirâtre; une bordure blanche termine toutes ses pennes qui sont tant soit peu étagées. Les yeux sont bruns; le bec et les ongles noirs, et les pieds brunâtres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; ses rayûres sont d'un

blanc sale ; sa huppe est moins apparente, et le dessous de sa queue d'un rouge moins vif.

Je n'ai trouvé cette espèce que chez les Grands Namaquois, pays où elle est même assez rare et où elle n'arrive que dans la saison des grandes chaleurs, à ce que m'ont dit les Sauvages de ces contrées. Je n'ai jamais trouvé leur nid.

LE CUDOR,

N°. 107, FIG. 2.

Le merle de cet article pourra paroître à beaucoup de naturalistes n'être absolument qu'une variété du brunoir et même du curouge; il diffère cependant de ce dernier par un caractère marquant; les plumes du dessus de la tête étant si courtes qu'elles ne peuvent former une huppe quoique redressées. Cette partie, ainsi que les joues et la gorge, sont noires; le derrière du cou, le manteau et les scapulaires sont d'un gris-brun uniforme; les aîles ont une teinte plus sombre de brun; la queue est d'un brun-noirâtre et se termine par du blanc. Le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures du dessus de la queue sont aussi blancs; mais ce blanc se salit davantage à mesure qu'il s'approche des parties postérieures. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau jaune foncé, couleur d'or ou de souci, d'où j'ai pris la dénomination de Cudor. Le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns, ainsi que les yeux.

C'est Klaas qui tua cet oiseau sur les bords du Groot-Vis, rivière du pays des Caffres. Cet individu se trouva être un mâle; il étoit accompagné d'un autre oiseau de son espèce, à ce que me dit ce fidèle compagnon de mes voyages; mais n'ayant qu'un fusil à un coup, cet autre oiseau, qui étoit probablement une femelle, s'éloigna pendant qu'il rechargeoit son arme, et il ne put le rejoindre. Depuis, nous n'avons plus rencontré d'oiseaux de cette espèce, ni même la femelle en question, quoique pendant plusieurs jours nous l'ayons cherchée dans le canton où le mâle avoit été tué.

LE MERLE A CALOTTE NOIRE,

N°. 108, FIG. 1 ET 2.

Ce merle est un peu plus fort de taille que notre moineau; la figure coloriée que nous en avons donnée le représente d'ailleurs dans toutes ses dimensions, ainsi que sa femelle. Le mâle a le bec d'un jaune orangé et les pieds couleur de chair. Le dessus de sa tête et une partie du derrière de son cou sont d'un noir mat; le reste du plumage supérieur est d'un brun nué d'olivâtre; tout ce qui s'apperçoit des aîles et de la queue est d'un brun plus foncé; seulement les barbes extérieures de leurs premières pennes sont bordées d'une teinte plus foible de brun, et noirâtres intérieurement. Tout le dessous du corps est d'un gris cendré bleuâtre, qui se blanchit davantage sur le ventre et sur les couvertures du dessous de la queue. L'œil est d'un brun-rouge.

Je n'ai jamais apperçu ces oiseaux que dans les forêts de Bruyntjes-Hoogte, où cette espèce est même peu abondante, puisqu'il ne m'a été possible que d'en tuer cinq individus, dont trois mâles et deux femelles; celles-ci étoient un peu plus petites que les mâles, et n'en différoient qu'en ce qu'elles avoient le dessus de la tête du même brun que le dos, au lieu de l'avoir noir.

Je n'ai trouvé dans l'estomac de ces oiseaux que des débris d'insectes et des baies sauvages. Je n'ai vu ni leur nid, ni leurs œufs, et je ne sais quel nom ils portent dans le pays.

Le mâle a une voix des plus agréables et chante le matin et le soir, non pas perché sur les sommets des arbres, comme nos merles, mais au contraire, dans les buissons auprès des eaux, seul lieu où je l'ai trouvé, et que cette espèce paroît fréquenter préférablement à tout autre.

Jre. Lebrecht Reinold Dte

Le Merle à Calotte Noire.

Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

Jn. Lebrecht Reinold Dr.

Le Merle à Calotte Noire.

Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n Lebrecht Reinold Pt.

Le Cadran Mâle Fig. 1. Fig. 2. La Femelle D.

de l'Imprimerie de Langlois.

Pl.me Lebrecht Reinold Pt

Le Cadran Mâle Fig. 1. Fig. 2. La Femelle D.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE CADRAN,

N°. 109, FIG. 1 ET 2.

Voici l'oiseau qu'Albin a décrit sous le nom de *dial bird* (oiseau cadran), que lui donnent aussi les habitans du Bengale, à ce qu'il dit, et que nous lui laisserons de même pour ne pas multiplier inutilement les noms, quoique cependant nous avouions ne pas connoître le motif de cette dénomination singulière pour un oiseau; à moins qu'on ne l'attribue à ce que, chantant à certaines heures du jour, comme il le fait en effet, les peuples de cette partie du monde, où l'espèce se trouve aussi bien qu'en Afrique, ne soient instruits de l'heure qu'il est, par le moment où le mâle commence son chant; ce qui est assez ordinairement au lever et au coucher du soleil.

On peut facilement s'appercevoir, par la comparaison, combien Buffon s'est mépris en rapportant cette espèce à celle de la pie-grièche du Cap: erreur dont nous ne parlerons pas ici, en ayant déja suffisamment fait mention lorsque nous avons parlé de cette pie-grièche, sous le nom de fiscal; description à laquelle nous renvoyons le lecteur pour ne pas nous répéter. Cet oiseau n'est donc pas une pie-grièche, mais bien une véritable espèce de merle, comme on pourra s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur la figure exacte que j'en ai publiée.

La grosseur de cet oiseau est à-peu-près celle de notre alouette; c'est-à-dire, qu'il a sept pouces six à huit lignes de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue. La tête, les scapulaires, le dos, le cou et la poitrine sont d'un noir décidé des plus brillans; les aîles sont du même noir, à l'exception de ses grandes couvertures qui sont en partie d'un beau blanc de neige, et de la seizième et dix-septième penne de chaque aîle, dont les bordures extérieures sont du même blanc; ce qui produit une barre de cette couleur qui la traverse dans sa longueur. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont noires et ont chacune une petite tache blanche à leur pointe; les latérales, au nombre de quatre de chaque côté, sont d'un blanc éblouissant et sont toutes étagées. Le sternum, le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la

queue et celles du dessous des aîles sont également d'un beau blanc. Le bec est noir ; les pieds et les ongles sont bruns et les yeux jaunâtres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; au lieu de noir elle porte du brun, et son blanc est sali de roussâtre.

Cet oiseau est très-turbulent et voltige sans cesse de branche en branche; de sorte qu'il est difficile de le suivre parmi les arbres, d'autant plus qu'il est naturellement méfiant et se laisse difficilement approcher, à moins qu'il ne soit occupé à chanter, ce qu'il fait assez agréablement le matin et le soir, et même une partie de la nuit, quand elle est éclairée sur-tout, et qu'il ne fait pas de vent.

Cette espèce est encore une de celles dont je n'ai pu me procurer le nid, ne m'étant pas trouvé dans le canton qu'elle habite, pendant le tems de l'incubation. Je ne l'ai vue que sur les confins du pays des Grands Namaquois; contrée abominable que j'ai été contraint de traverser à la hâte, faute de pâturages et d'eau pour les bestiaux de ma caravane.

blanc.
nâtres.

oir elle

che en
autant
cher, à
ment le
éclairée

curer le
le tems
Grands
ser à la
e.

Le Haussе-Col noir.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Haussе-Col noir.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE HAUSSE-COL NOIR,

N°. 110.

Le hausse-col noir qui ceint la poitrine et le cou de cet oiseau, auquel il paroît attaché par deux cordons de la même couleur, fait d'autant plus d'effet, qu'il tranche sur un fond d'une grande blancheur, qui est la couleur de tout le reste du dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux recouvremens du dessous de la queue. Le reste du plumage est d'un noir mat, à l'exception des extrémités des pennes de la queue, qui sont toutes frangées de blanc. Le bec est noir, ainsi que les pieds et les ongles ; les yeux, qui sont très-vifs, sont d'un brun-rougeâtre.

N'ayant rencontré qu'un oiseau de cette espèce, absolument nouvelle, je ne puis en dire rien de plus. L'individu étoit un mâle, et je l'ai tué dans le même pays où j'ai trouvé l'espèce précédente : sa taille est à-peu-près celle de notre grive de vigne.

LE JANFRÉDRIC,

N°. 111, FIG. 1 ET 2.

Ce petit merle, qui semble se rapprocher beaucoup de notre rossignol par sa forme, ses longues pattes et sa taille, s'est nommé lui-même; car il répète d'une manière très-distincte *Janfrédric*; aussi les colons blancs et noirs du Cap de Bonne-Espérance ne le nomment-ils pas autrement.

Comme nos rossignols et nos merles, c'est le matin et le soir au soleil couchant, que le mâle se plaît à chanter sur tous les tons imaginables les trois syllabes qui composent son nom; mais dont quelquefois il retranche la première, sur-tout quand il répète plusieurs fois de suite la dernière; alors son ramage exprime très-nettement *jan—frédric-dric-dric frédric.* Il accompagne toujours ce chant d'un mouvement de queue et d'un battement d'aîles qui exprime le plaisir. Quelquefois il se précipite à terre et se met à courir avec une rapidité étonnante. Sa vue est bonne, car il apperçoit de fort loin un insecte, soit au vol, soit à terre, et il manque rarement de s'en saisir. Toujours parmi les plantes basses et les arbrisseaux, où il se plaît le plus, il est rare qu'il s'élève sur la cîme des grands arbres. Il fait sa principale nourriture d'araignées, d'insectes et de vers qu'il ramasse à terre et sur les feuilles. Dans le tems des fruits, il s'en nourrit aussi et plus particulièrement encore du raisin dont il est très-friand.

Cet oiseau est peu farouche, et se laisse aborder plus qu'aucun autre. Très-curieux de son naturel, il aime à approcher des hommes et de leurs habitations. Il suffit de remuer la terre à une certaine distance de lui, pour le voir venir dans cet endroit dès qu'on s'en est éloigné : aussi perd-il facilement sa liberté, en donnant sans peine dans tous les pièges qu'on lui tend; mais très-difficile à élever, il meurt bientôt dans l'esclavage. Le seul moyen de le conserver quelque tems, c'est de le lâcher dans une chambre où il amuse par ses gentillesses et par son adresse à prendre toutes les mouches, qu'il saisit très-bien quand elles passent près de lui en volant.

Le mâle seul chante; la femelle n'a qu'un cri, *tic-tic*, qui approche beaucoup

Jn. Lebrecht Reinold D.

Le Tanfredric Mâle. Fig. 1. Le Jeune Age Fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.M. Lebrecht Reinold D.t

Le Sanfredric Mâle. Fig. 1. Le Jeune Âge Fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois.

beaucoup de celui de notre rouge-gorge, avec lequel cet oiseau a une grande ressemblance par devant, ayant, comme lui, la gorge et la poitrine d'un roux vif; mais il en diffère par sa taille, par le sourcil blanc qui lui ceint le front et couronne l'œil, par la tache noire au milieu de laquelle les yeux se trouvent placés, et enfin par toutes les plumes latérales de sa queue et par les plumes de son croupion qui sont du même roux que sa poitrine. Toute la partie supérieure du corps est d'un gris-brun olivâtre tant-soit-peu roussi. Les aîles sont plus foncées vers le bout, ainsi que les deux plumes du milieu de la queue, laquelle est étagée et pointue à son extrémité. Le ventre est blanc, et le reste du plumage inférieur cendré. Les pieds, les ongles et le bec sont d'un brun de corne et les yeux marron.

Cette description convient parfaitement au mâle, qui est un peu plus fort que notre rossignol. Sa femelle, tant-soit-peu plus petite, a la poitrine et la queue d'un roux moins vif.

Dans le jeune âge, la tête et le derrière du cou sont nués de roussâtre; la gorge seulement est rousse et les plumes de la poitrine sont liserées de cette même couleur; enfin ce n'est qu'à la troisième mue qu'il prend, dans cette partie, sa belle teinte orangée.

Le Janfrédric place son nid à deux ou trois pieds de terre, dans les buissons les plus touffus et parmi les plantes basses. Ce nid, d'une forme semi-sphérique, est composé en dehors de mousse et de racines flexibles. La ponte est de quatre ou cinq œufs, dont la couleur est d'un roux clair semé de petites taches rougeâtres; mais le gros bout est si couvert de ces taches, qu'il paroît entièrement de cette couleur. Les coucous d'Afrique pondent dans le nid de ces oiseaux; il m'est arrivé de trouver dans l'un d'eux un œuf du coucou que j'ai nommé le criard. Cet œuf étoit seul de son espèce avec un autre que je reconnus pour appartenir au Janfrédric. Etant retourné quelques jours après pour voir si la femelle couvoit, j'y trouvai deux autres œufs qu'avoit pondu la propriétaire du nid. J'ai visité pendant huit jours de suite cette couvée, et j'ai toujours trouvé sur les œufs alternativement le Janfrédric mâle ou la femelle. Obligé de quitter ce canton, je n'ai pu suivre les progrès de cette incubation pour voir ce que seroient devenus ces quatre oiseaux. C'est le 10 novembre que je découvris ce nid; l'année suivante, le 29 octobre, j'ai trouvé un seul petit coucou éclos dans le nid d'un autre Janfrédric: ce coucou étoit de l'espèce de celui que Buffon a nommé coucou vert-doré du Cap de Bonne-Espérance: voyez notre article sur les coucous.

Le Janfrédric est très-commun et fort abondant sur toute la pointe

méridionale de l'Afrique, depuis la ville du Cap jusque dans la Caffrerie, en suivant la côte de l'est; en longeant la côte de l'ouest, je ne l'ai pas rencontré au-delà des monts Camis. Je l'ai trouvé aussi dans plusieurs cantons de l'intérieur des terres, lors de mon retour par les montagnes de Neige (Sneuw-bergen) et le Camdeboo. Mais la partie de la colonie où j'en ai vu le plus grand nombre, est celle qui avoisine la ville, et la ville elle-même, où il n'est pas un jardin qui n'en contienne plusieurs couples. Les dunes qui couvrent la plage de l'embouchure du Zout-rivier (Rivière Salée), ainsi que celles des environs de la baie Falso, celles de Saldanha et le Swart-land en nourrissent un très-grand nombre. Dans la saison des vendanges, ces oiseaux deviennent très-gras; ils sont alors excellens à manger, et ne le cèdent pas à nos rouge-gorges de Lorraine. On pourroit au Cap, prendre beaucoup de ces merles avec les mêmes pièges que ceux avec lesquels on attrape les rouge-gorges dans nos pays vignobles: ce qui produiroit le double avantage de fournir un mets délicieux aux habitans, et de diminuer le nombre de ces oiseaux qui ne laissent pas de causer du dommage aux fruits et aux raisins sur-tout, dont ils sont très-friands.

J.^m Lebreckt Reinold D.^t

Fig. 1. Le Jabotteur. Mâle. Fig. 2. Le Flûteur.

de l'Imprimerie de Langlois.

2

Fr. Lebrecht Reinold Lith.

Fig. 1. Le Tabotteur Mâle. Fig. 2. Le Flûteur.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE JABOTEUR,

N°. 112, FIG. 1.

J'AI donné ce nom à un merle d'Afrique qu'on entend continuellement gazouiller aux pieds des broussailles; on trouve ces oiseaux toujours rassemblés au nombre de cinq ou six dans les endroits sombres où il y a beaucoup de buissons bas et touffus contre terre; et là ils semblent se quereller entre eux chacun sur un ton différent; ce qui produit un charivari plutôt désagréable qu'amusant. Il est très-rare de voir ces merles se percher sur les arbres; ils paroissent confinés aux plantes basses et à la terre, où ils cherchent des vers et des insectes sous les feuilles mortes, qu'ils retournent avec le bec et les pieds. Ils construisent leur nid à deux pieds de terre dans les buissons les plus feuillus : ce nid est revêtu de mousse et garni intérieurement de petites racines flexibles. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un brun clair.

Le Jaboteur est à-peu-près de la taille de l'oiseau que j'ai décrit sous le nom de cadran, lequel est figuré de grandeur naturelle. Toute la partie supérieure du corps, y compris les aîles et la queue, est d'un brun sombre; la gorge est blanche; le devant du cou et la poitrine sont salis d'une légère teinte brunâtre; les flancs sont d'un brun clair, ainsi que le ventre et le bas des jambes. Le bec, les pieds et les ongles sont bruns, et les yeux d'une couleur de noisette. La queue est arrondie par l'effet des plumes latérales qui ont un peu moins de longueur que les autres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est seulement un peu plus petite, et que son brun est moins foncé.

Je n'ai trouvé ces oiseaux que dans les forêts d'Auteniquoi, où leur gazouillement les décèle aussitôt, et indique assez le buisson qui contient la petite troupe, composée ordinairement de toute une nichée. Ils sont, malgré cela, très-difficiles à se procurer, parce que se tenant toujours près de terre dans les endroits les plus touffus du bois, il est fort mal-aisé de les appercevoir quoiqu'on les entende; mais comme ils sont plusieurs ensemble, on ne risque pas de tirer au hasard dans le buisson, où il est rare de n'en pas toucher un ou deux.

Le merle brun du Sénégal, décrit par Brisson (1) et par Montbeillard (2), paroît avoir beaucoup de rapport avec celui-ci; cependant d'après la figure qu'ils en donnent, on ne l'y reconnoît pas. D'ailleurs, dans ces descriptions il est dit que les aîles ployées s'étendent jusqu'au milieu de la queue, pendant que dans les figures citées elles ne dépassent presque pas le croupion. Ainsi, ou le dessinateur ou les deux écrivains se sont trompés. Au reste, ce merle brun du Sénégal est plus grand que mon Jaboteur, et sa queue dont la coupe est toute différente, paroît aussi beaucoup plus longue, relativement à sa taille.

---

(1) *Ornithologie* de Brisson, tome II, page 261, planche 22, fig. 2.

(2) *Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon, tome VI, page 80, de l'édition *in*-12; et la planche 563, fig. 2, des planches enluminées.

LE FLUTEUR,

N°. 112, FIG. 2.

Tout en décrivant ici cet oiseau, je conviens qu'il s'éloigne beaucoup du genre des merles, dont il n'a qu'un peu la forme du bec, et dont il diffère totalement du reste, tant par son ensemble que par ses mœurs et par la manière de construire son nid. Les sons graves et d'un ton flûté agréable, que fait entendre continuellement cet oiseau, m'ont déterminé à lui donner le nom de Flûteur. Comme notre rousserolle, il habite parmi les roseaux, fréquente les bords des eaux, et se plaît dans les marais. Son vol toujours bas, est très-pénible, parce que son corps lourd et massif est muni d'aîles foibles qui ne dépassent pas dans leur repos l'origine de la queue; aussi ne s'en sert-il que très-rarement. Il grimpe le long des roseaux ou se tient collé contre leur tige, quand il veut rester tranquille; mais il parcourt très-bien un marais en sautant de roseaux en roseaux, pour y chercher les araignées, les chenilles, les papillons et tous les insectes, ainsi que les larves qui s'y trouvent. Cet oiseau, toujours gras et très-fourni en chair relativement à sa taille, qui est de grandeur naturelle dans la figure qui le représente, est un manger très-délicat.

Le Flûteur est fort bien caractérisé par la forme de sa queue dont peu d'oiseaux offrent le modèle; elle est aussi longue que tout son corps, et d'ailleurs très-étagée et fort pointue; mais ce qui la particularise c'est que les barbes des pennes de cette queue sont très-clair-semées vers la pointe, et laissent entre elles la place d'une d'elles, ce qui la rend transparente. Elle est de plus toujours un peu usée par le bout et sur les côtés; effet produit par le frottement qu'elle éprouve sur le tranchant des feuilles des roseaux, contre lesquels l'oiseau grimpe et descend continuellement, non à la manière des pics, mais en empoignant le roseau de ses serres, successivement d'un pied puis de l'autre, et en s'aidant du bec; enfin absolument de la manière que le pratiquent les perroquets.

Le brun plus ou moins roux teint toutes les parties supérieures du corps, les barbes extérieures des pennes des aîles et toute la queue; des taches

longues, étroites et d'un brun-noir occupent la tête; de plus grandes se voient sur le derrière du cou proche les scapulaires, et les scapulaires elles-mêmes, ainsi que sur les couvertures des aîles, et reparoissent sur le croupion; pareilles taches se remarquent encore sur les côtés et le long des cuisses. Tout le dessous du corps est d'un fauve clair, plus blanchâtre sur le cou et la poitrine; la gorge est tachetée légèrement de noir. Les pieds, le bec et les barbes intérieures des aîles sont brunâtres; l'œil est couleur de noisette.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; sa queue n'est point aussi longue; les couleurs de son manteau sont moins prononcées, et elle n'a point de taches noires à la gorge. Le mâle et la femelle se trouvent presque toujours ensemble et se séparent rarement. Celle-ci n'a pas la voix flûtée; mais elle jette seulement un petit cri pour répondre au sifflement agréable du mâle.

Dans la saison des amours, qui au Cap commence en août, le couple choisit parmi les roseaux un emplacement commode, où ces plantes se trouvant très-touffues, offrent par conséquent un abri sûr, et c'est dans l'endroit le plus couvert où ils construisent leur nid, qui est attaché à plusieurs roseaux qui le soutiennent; ce nid composé en dehors de feuilles de roseaux que l'oiseau sait arracher en lames étroites, afin d'avoir plus de facilité à les ployer et à les contourner à volonté, est en dedans très-moelleusement garni de la fleur même des roseaux. La ponte est de cinq, quelquefois de six et même de sept œufs roussâtres.

Ces oiseaux sont très-communs dans tous les marais des environs du Cap de Bonne-Espérance, notamment derrière le Ronde-Bosch et dans les environs de Constance; je les ai retrouvés aussi le long de la côte de l'est, dans tous les endroits marécageux, ainsi que sur les bords des rivières, mais jamais là où il n'y avoit pas beaucoup de roseaux. A la côte ouest, je ne les ai point vus au-delà de la rivière Kruys, et de là jusqu'au Verloore-Valey; il est vrai qu'il y a très-peu de marais de ce côté-là, une fois qu'on a passé la Rivière-des-Éléphans.

Il se trouve dans l'intérieur de l'Afrique plusieurs autres espèces de merles, décrites par Brisson et Montbeillard, mais ne les ayant point rencontrées dans toute la partie que j'ai parcourue je n'en ferai pas mention.

Il en est pourtant un qu'on donne pour être du Cap, et que je n'y ai également point vu; il se pourroit donc qu'il eût été envoyé d'ailleurs;

c'est le casque noir ou merle à tête noire de Montbeillard, figuré N°. 362 des planches enluminées de Buffon.

Nous allons maintenant donner les descriptions et les figures de plusieurs merles étrangers à l'Afrique, dont aucun auteur n'a encore fait mention.

LE MERLE ROUX A COLLIER NOIR DE LA MER DU SUD,

N°. 113.

Cet oiseau, par les formes de son bec, de ses pieds et par toute sa structure, paroît absolument appartenir au genre des merles, et plus particulièrement encore à la caste des merles de roche, dont il tient beaucoup par sa physionomie, à ce que je trouve; et je me tromperois fort, si, comme les espèces dont nous avons fait mention sous les noms de rocar et d'espionneur, celui-ci n'habitoit pas les montagnes et les rochers.

A en juger d'après la dépouille de cet oiseau, qui est tout ce que j'en ai vu, il m'a paru à-peu-près de la taille de notre merle ordinaire. Son bec est d'un brun-noir par dessus et jaunâtre par dessous; le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, les scapulaires, le dos, les couvertures supérieures de la queue et la queue elle-même sont d'un gris-bleu ardoisé. Les petites et les grandes couvertures des aîles ajoutent à cette même couleur des taches et des bordures d'un roux très-vif, qui teint également les bords des pennes des aîles, qui sont d'un brun-noir. A l'exception d'une large plaque oblongue noirâtre qui couvre l'oreille, toute la gorge ainsi que les côtés et le devant du cou jusqu'à la poitrine sont d'une couleur d'ocre très-foncée, que termine un collier noirâtre qui ceint la poitrine d'une aîle à l'autre et paroît dessiner le contour de leurs extrémités supérieures. Le reste du dessous du corps est aussi d'un roux ocré, qui s'affoiblit toujours davantage à mesure qu'il s'approche des jambes, où il est mélangé d'une légère teinte brunâtre, ainsi que le bas-ventre, où un brun-noir festonne les plumes. Sous la queue les recouvremens sont blancs et bordés de gris-brun. La queue est très-bien arrondie par le bout, les pennes en étant un peu étagées; les aîles ployées dépassent le croupion d'un pouce; les pieds et les ongles sont roussâtres.

Cet oiseau appartenoit à M. Woodfort qui l'avoit envoyé de Londres au cit. Gigot-Dorcy pour le faire peindre; ce dernier m'a assuré que l'espèce avoit été envoyée des îles de la mer du Sud.

LE

Fx. Lebrecht Reinold Pt.

Le Merle Roux à Collier noir.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.F. Lebrecht Reinold Pt.

Le Merle Roux à Collier noir.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n Lebrecht Reinold Dr. *Le Merle tricolor à longue queue.*

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n Lebrecht Reinold Px. *Le Merle tricolor à longue queue.*

de l'Imprimerie de Langlois.

LE MERLE TRICOLOR A LONGUE QUEUE,

N°. 114.

Cette espèce appartient encore aux climats du sud et faisoit partie de l'envoi fait au cit. Gigot-Dorcy par M. Woodfort. La queue longue et fort étagée de ce merle le caractérise d'une manière très-marquée. La tête, le cou jusqu'à la poitrine, le manteau et les scapulaires, ainsi que les quatre plumes du milieu de la queue sont d'un noir qui paroît bleuâtre à certain jour. Tout le dessous du corps, depuis la poitrine jusqu'aux recouvremens du dessous de la queue, est d'un roux foncé; le croupion est d'un beau blanc, ainsi que les plumes latérales de la queue, qui cependant portent toutes du noir dans leurs barbes intérieures, et toujours davantage à mesure que les plumes deviennent plus longues. Le bec est d'un brun presque noir; les pieds et les ongles sont d'un roux-jaunâtre.

Le corps de cet oiseau est à-peu-près de la force de celui de notre plus petite grive; mais il est en général plus long, sa queue ayant beaucoup plus d'étendue que tout son corps, pris du bout du bec à l'anus; la figure coloriée que j'en ai donnée le représente d'ailleurs dans toutes ses dimensions.

LA CRAVATTE BLANCHE,

N°. 115.

Quoique je place cet oiseau parmi les merles, j'avouerai cependant qu'il pourroit bien appartenir à un autre genre ; mon incertitude à cet égard ne vient au reste, que de ce que son bec étoit mutilé et dégarni de son enveloppe supérieure, ou de cette matière analogue à la corne, qui couvre comme d'une gaîne le bec de tous les oiseaux en général, et qui s'en détachant facilement, doit conséquemment, par son absence, changer et dénaturer la forme réelle de cette partie, qui constitue l'un des principaux caractères dont se servent les naturalistes pour reconnoître la place que doit occuper chaque espèce dans l'ordre qu'ils ont adopté, et dont l'examen devient plus nécessaire encore quand ils ne connoissent pas les mœurs de chacune d'elles en particulier, et qu'ils n'ont vu ces oiseaux que dans des cabinets, où, pour la plupart du tems, les mauvaises préparations ne servent encore qu'à égarer, quand on n'en a point la plus parfaite connoissance, qu'une grande habitude peut seule perfectionner.

Je laisserai donc l'oiseau de cet article à la suite des merles, en attendant que des connoissances plus parfaites sur son compte nous apprennent plus positivement son genre.

Il fait partie de la riche collection de M. Temminck, le seul cabinet où j'aie vu cette espèce. Sa taille est à-peu-près celle d'une forte alouette; d'ailleurs, on peut à cet égard consulter le portrait de l'oiseau que j'ai fait dessiner dans toutes ses proportions naturelles.

Il a la tête entièrement noire ; un blanc pur teint les plumes de la gorge et du devant du cou, au bas duquel règne un large plastron noir, qui tombe sur la poitrine et remonte en se rétrécissant sur les côtés du cou, où il rejoint presque le noir de la tête; sur la nuque se remarque un collier jaune, lequel se prolonge en descendant de chaque côté et va se réunir, au coin du poignet des aîles, au jaune pur qui colore tout le dessous du corps, depuis les bords du plastron aux recouvremens du dessous de la queue, en s'affoiblissant pourtant tant-soit-peu au bas-ventre et sur les

J.n Lebrecht Reinold D.t

La Cravatte blanche.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.^m Lebrecht Reinold D.^t

La Cravatte blanche.

de l'Imprimerie de Langlois.

flancs. Le bas du derrière du cou, le manteau, les scapulaires, les couvertures des aîles, ainsi que les bordures extérieures des dernières pennes les plus proches du corps et les recouvremens du dessus de la queue, sont d'un vert-olivâtre, égayé d'un ton jaune. Les pennes des aîles et celles de la queue sont d'un noir-brun et bordées de grisâtre dans leurs barbes extérieures. Les pieds sont brunâtres; la queue est un peu arrondie à son extrémité, et les aîles ployées ne dépassent presque pas le croupion.

Cet oiseau a été envoyé de Batavia à M. Temminck; mais celui qui le lui a adressé ne lui ayant rien appris sur ses mœurs ni sur sa nourriture, nous nous trouvons forcés au même silence à cet égard.

LE MERLE ÉCAILLÉ,

N°. 116.

Un certain air de famille répandu sur tout l'ensemble de cet oiseau, nous a aussi déterminés à le laisser à la suite des merles, en attendant que des renseignemens exacts nous mettent à même de fixer d'une manière invariable sa vraie place. Son bec paroît cependant différer un peu de celui de ces oiseaux, par la courbure de la mandibule supérieure, qui assez ordinairement est plus droite chez les merles. Mais nous avons tant de fois observé combien la nature étoit loin de s'être aussi rigoureusement restreinte à nos strictes règles, sur un peu plus ou un peu moins de longueur, d'épaisseur, de courbure ou d'alignement de certaines parties extérieures, dont nos méthodistes ont malheureusement trop considéré les formes avec le compas à la main, que malgré la petite différence dont nous avons fait mention, nous avons cru devoir assigner à cette espèce sa place parmi les merles.

Tout son plumage, en général, est élégamment festonné en écailles, ce qui nous a portés à lui donner le nom de Merle écaillé. La tête, le cou par devant et par derrière sont d'un noir mat; la poitrine est de la même couleur, mais dans cette partie chaque plume est relevée par une tache blanche, qui forme un V parfaitement bien dessiné. Les flancs, le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc sale, nué de jaune, et chaque plume porte un feston noir qui la termine. Le manteau, les scapulaires, ainsi que les couvertures des aîles sont noires et bordées de jaune. Les pennes du milieu de la queue sont noires; les latérales ajoutent à cette couleur, qui les teint intérieurement et en dessous, des bordures jaunes, qu'on remarque aussi sur les barbes extérieures des pennes des aîles, dont le fond est également noir. Enfin, le bec et les pieds sont d'un brun-noirâtre. La queue est un peu étagée, et les aîles s'étendent jusqu'à la moitié de sa longueur. La taille de cet oiseau est à-peu-près celle de notre plus petite grive.

J'ai vu cette espèce dans le cabinet de M. Temminck, à Amsterdam; elle lui a été adressée de Batavia, et faisoit partie du même envoi que l'oiseau de l'article précédent.

LE

Fr. Lebrecht Reinold Dr.

Le Merle Ecaillé.

de l'Imprimerie de Langlois.

Fr. Lebrecht Reinold Dr.

Le Merle Ecaillé.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.n Lebrecht Reinold P.t

Le Merle Jaune huppé.

de l'Imprimerie de Langlois.

J.^m Lebrecht Reinold P.^t

Le Merle Jaune huppé?

de l'Imprimerie de Lauzle

LE MERLE JAUNE HUPPÉ,

A CRAVATTE, AILES ET QUEUE NOIRES,

N°. 117.

La phrase par laquelle nous avons dénommé cette espèce est une description parfaite de ses couleurs, qui sur le sommet de la tête, où les plumes plus longues que les autres forment une espèce de huppe, sont d'un beau jaune, ainsi que sur le derrière du cou, le dos et le dessous du corps dans toute lalongueur du sternum, et même sur les couvertures inférieures de la queue; pendant que la gorge, le devant du cou jusqu'à la poitrine exclusivement, les aîles dans leur entier, ainsi que la queue, sont d'un noir brillant. Le bec et les pieds sont noirâtres; l'œil étoit entouré d'une peau nue qu'on avoit peinte en rouge; mais il reste à savoir si dans la nature vivante c'est-là sa couleur naturelle. La taille de cet oiseau est à-peu-près égale à celle de notre draine, et sa queue est aussi longue que son corps pris du bec au croupion : elle est un peu étagée, et les aîles, dans l'état de repos, s'étendent un peu plus loin que sa naissance.

Cet oiseau fait partie de la collection de M. Raye de Breukelerwaard, à Amsterdam : il a été apporté, dit-on, d'une des îles de la mer du Sud.

DES OISEAUX

QUI FONT LEUR PRINCIPALE NOURRITURE D'INSECTES.

Il règne dans tous les ouvrages de nos ornithologistes anciens et modernes, ainsi que dans tous les voyages où il est question d'oiseaux, un grand désordre par rapport à toutes ces espèces ambigues, qui, étant très-voisines, tiennent plus ou moins les unes des autres, et sont par là fort mal-aisées à distinguer quand une grande habitude n'a pas rendu cette connoissance familière; de sorte qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de s'y reconnoître, lorsque par malheur on est obligé d'avoir recours à ces livres pour savoir si une espèce dont on veut parler a déja été décrite ou non. Ce n'est cependant pas faute que nos méthodistes n'aient assigné à ces différens genres d'oiseaux insectivores bien des caractères distinctifs; mais tout en les caractérisant bien ou mal, on ne peut qu'être intimement convaincu de l'insuffisance de leurs méthodes; et sur-tout de leur inhabileté dans cette partie, quand on les trouve à chaque instant en contradiction avec les règles qu'ils ont établies eux-mêmes.

Quelle plus grande preuve, en effet, de leur inexpérience, que de voir dans leurs ouvrages, non-seulement des genres d'oiseaux totalement différens confondus ensemble, mais de trouver souvent la même espèce placée dans deux et trois genres très-opposés, comme nous l'avons déja prouvé plus d'une fois. Au reste, il n'est à cet égard aucun ouvrage sur les oiseaux auquel on ne puisse, plus ou moins, reprocher de semblables erreurs dont le redressement ne peut trouver place ici; puisqu'il faudroit y consacrer plusieurs volumes pour les fautes qui concernent seulement les genres des fauvettes, des figuiers, des pipits, des mésanges et des gobe-mouches, quoique toutes ces sortes d'oiseaux dont nous allons parler soient pour des yeux exercés, aussi faciles à distinguer les unes des autres qu'un perroquet l'est d'un canard; tandis que nos savans sédentaires les confondront toujours ensemble malgré leur grand savoir; car, je le répète, tous ceux qui n'ont examiné que des dépouilles d'animaux, les

connoîtront toujours mal, et ils auront même beau regarder, ils n'y verront pas clair, parce qu'il ne suffit pas de regarder pour bien voir, et que tous ceux qui regardent ne voient pas toujours ce qui est.

Je citerois plus de mille preuves de cette grande vérité; mais je veux me borner ici à ne faire mention que de quelques exemples qui me viennent à l'esprit dans ce moment, et qui suffiront, à ce que je crois.

Comment Buffon, Sonnerat et plusieurs autres ont-ils vu au secrétaire des jambes dégarnies de plumes au-dessous du genou, pendant qu'il n'en est rien (1)? Et comment, à l'égard du même oiseau, Sonnerat a-t-il pu voir encore que les longues plumes de sa queue étoient les latérales, tandis que ce sont celles du milieu? Pourquoi Montbeillard donne-t-il, comme à toutes les autres veuves, une double queue à celle du Cap de Bonne-Espérance, qu'il nomme la veuve à épaulettes, tandis que cela n'est pas (2)? Et où Brisson a-t-il remarqué que les mésanges grimpoient comme les pics, le long des troncs des arbres (3)? Où tant d'auteurs ont-ils observé que notre balbusard avoit un pied palmé? Enfin, dans quel pays l'auteur d'un très-profond et très-savant ouvrage qui traite des élémens de toutes les sciences, a-t-il vu que notre émerillon avoit le dos bleu marqué de taches brunes (4)? que les longues aigrettes des hiboux étoient formées des petites plumes en filet qui accompagnent leurs narines (5)? que les aras avoient une belle aigrette, et qu'on les nomme aussi cacatoës (6)? que le coucou a le corps noir, marqué de points blancs, et qu'il a des pieds grimpeurs (7)? que le bouvreuil a la poitrine cendrée (8)? que l'hirondelle a une tache blanche

---

(1) Voyez notre mangeur de serpens, N°. 25 de nos planches coloriées, et le N°. 721 de celles de Buffon, mais sur-tout celle que Sonnerat donne de cet oiseau, dans son Voyage à la Nouvelle Guinée.

(2) Voyez à l'article de nos veuves, ainsi que Buffon, tome VII, page 232 de l'édition *in*-12, et le N°. 635 de ses planches coloriées, qui représente cette veuve.

(3) Voyez les caractères des mésanges dans l'*Ornithologie* de Brisson, tome III, page 539.

(4) *Elémens d'histoire naturelle*, par Millin, page 248, article 8.

(5) *Ibid*, page 249, article 11.

(6) *Ibid*, page 252, article 3. Les aras ont une longue queue et point d'aigrette, et les cacatoës ont une aigrette et point de longue queue; il y a aussi une espèce de cacatoës qui n'a point d'aigrette.

(7) *Ibid*, page 254, article 10. Comment un oiseau qui ne grimpe jamais peut-il être caractérisé par des pieds grimpeurs? On ignore probablement que deux doigts par devant et deux par derrière ne donnent pas aux oiseaux la faculté de grimper, et que c'est de la forme de leur queue qu'elle dépend uniquement. Que l'auteur me permette de lui demander s'il n'accorde pas à notre petit grimpereau, ainsi qu'à quelques autres oiseaux qui grimpent très-bien, des pieds grimpeurs quoiqu'ils aient trois doigts devant et un seul par derrière. Je lui demanderai encore pourquoi le martin-pêcheur qui, dans tout le cours de sa vie ne fait pas un pas, se trouve être un oiseau à pieds chemineurs? Cheminer ne signifieroit-il plus marcher?

(8) *Ibid*, page 256, article 3. Le bouvreuil mâle n'a pas la poitrine cendrée, il a tout le dessous du corps, depuis la poitrine jusqu'aux recouvremens du dessous de la queue, entièrement rouge; et la femelle n'a rien de rouge.

à l'aîle (1)? que le roitelet a le corps brunâtre, tandis qu'il l'a d'un vert-jaunâtre, du moins l'espèce dont il parle, et qui a une sorte de huppe souci? enfin, que le ramier a les pattes couvertes de duvet jusqu'aux doigts, etc. etc. etc. etc. etc. Je m'arrête, car nous n'en finirions pas.

Il a fallu cependant parcourir d'un bout à l'autre le dénombrement d'une immense quantité d'oiseaux scientifiquement défigurés par tant de grands génies; il a fallu comparer leurs descriptions aux espèces dont j'avois à parler; chercher à m'y reconnoître, et démêler, autant que le permettoient mes foibles connoissances, ceux dont on avoit déja fait mention avant moi; car, je le sais, omettre d'en parler, ne point citer le numéro de la page où il en est question, ou ne point rapporter même la phrase qui le désigne tant bien que mal, sur-tout si elle est en langue grecque ou latine, c'est commettre un crime de lèze-science, que la tourbe des savans, très-nombreuse aujourd'hui (grace sans doute à nos écoles normales et sur-tout aux bons élémens que nous avons maintenant de toutes les sciences naturelles), ne pardonne pas facilement.

Ce grand art des vérifications, nommé, je crois, *synonimie*, devenu si nécessaire de nos jours, parce qu'on ne veut pas oublier les erreurs et les rêves de nos pères, non plus que les froides compilations de tous ceux qui les ont tranquillement copiés, donne, il est vrai, une grande réputation de savoir, quoiqu'il serve de manteau à bien des ignorans, et cache souvent beaucoup d'âneries; mais enfin, il tient lieu de connoissances à bien des gens, et certes, c'est beaucoup dans un siècle où l'on accorde tant à l'apparence. Cela ne m'empêche pas de convenir hautement qu'il y auroit une extrême injustice de refuser le plus grand mérite et même beaucoup de génie à ces hommes qui ont eu la patience de mettre à contribution toutes les bibliothèques pour, de tous les lambeaux épars qu'ils y ont pris, faire eux-mêmes des livres de pièces de rapport, pleins de science et de mots nouveaux qu'il n'est pas donné à tout le monde de comprendre sans avoir préalablement consulté les langues anciennes où ils ont pris naissance (2).

---

(1) *Elémens d'histoire naturelle*, par Millin, page 260, article 11. Nous avons, en comptant le martinet, quatre espèces d'hirondelles en France, et pas une des quatre n'a une tache blanche à l'aîle.

(2) On ne peut qu'être dans l'admiration lorsqu'on voit la quantité innombrable de mots nouveaux dont notre langue s'est enrichie depuis peu; il semble, en effet, que toutes les langues du monde entier se soient dépouillées à l'envi les unes les autres pour venir offrir un tribut à la nôtre. O Paris! ville à jamais célèbre, et dont tous les pans de mur offrent à l'œil étonné du passant autant de vocabulaires inintelligibles en même tems qu'on lui promet des connoissances faciles à acquérir, fier de ta prospérité et de posséder dans ton sein tant de génies dont un seul eût immortalisé

J'avouerai

J'avouerai donc naïvement à mes lecteurs, quant à la partie synonimique de cet ouvrage, qu'il m'auroit été d'autant plus facile de m'étendre, que personne ne l'auroit peut-être vérifiée, et que, d'un autre côté, beaucoup de descriptions sont si ambigues dans certains auteurs, qu'il est aisé de soutenir qu'elles appartiennent à l'espèce qu'on veut y reconnoître. Je ne me flatte donc pas, malgré mes recherches, d'avoir réussi à désigner exactement tous les naturalistes, écrivains, voyageurs, savans, etc., qui par hasard auroient pu parler de quelques-uns des oiseaux dont je donne l'histoire; mais en revanche, on pourra compter sur tous ceux que je citerai, puisque je ne le fais jamais que quand je suis sûr de mon fait, et que j'ai bien reconnu l'oiseau dont je fais mention; car pour peu que la description que je consulte me paroisse fautive ou me présente un sens louche, ou des caractères que je ne retrouve pas à mon oiseau, je conviens que je ne m'y arrête pas. D'un autre côté, si, en parlant d'un figuier ou d'une mésange, un savant se trouve avoir vu, dans le même oiseau une pie-grièche, un gros-bec ou une espèce d'un genre absolument différent, je pense que le public sera assez indulgent pour excuser mon incapacité, et me pardonnera de ne pas savoir deviner; *en un mot, de ne pas connoître les règles de l'art, et de ne pas employer la langue qu'on a consacrée aux sciences.* Hélas! si c'est un tort que de n'avoir pas la manie de parler en français, grec ou latin pour mieux me faire entendre, j'avoue que je mérite tout le courroux des savans.

Les oiseaux dont nous allons parler ne sont tous, pour ainsi dire, qu'insectivores, et n'ont pas d'autre nourriture que les insectes; et si parmi eux quelques espèces touchent par fois aux fruits, ce n'est pas pour s'en nourrir qu'ils les entament, mais c'est uniquement pour leur tenir lieu de boisson qu'ils pincent ceux qui sont aqueux et dont ils expriment le jus, qui est propre à les désaltérer.

Les espèces de ces oiseaux sont très-nombreuses dans les déserts d'Afrique, parce que la terre n'y étant, en général, jamais très-refroidie, nourrit toute l'année une multitude de différens insectes; par conséquent la nature a dû y placer en nombre proportionné les animaux qu'elle destinoit à les détruire, pour conserver cet équilibre si nécessaire au maintien de son ouvrage. Nous réunirons ou nous diviserons ces oiseaux autant d'après les caractères de leur conformation, que d'après leur

---

les siècles passés, garde-toi de t'enorgueillir, et que tant de gloire ne t'aveugle pas; songe que chez les Grecs et les Romains tant vantés, la chute des arts et des sciences date du moment où l'on commença à substituer chez eux les mots aux choses; et que dans aucun tems on n'a plus abusé des mots qu'on ne le fait aujourd'hui: crains, à cet égard, le sort de l'ancienne Rome et d'Athènes.

manière de vivre, ainsi que d'après les diversités et les rapports qu'ils auront les uns avec les autres ; et nous aurons sur-tout grand soin de rapporter à nos oiseaux d'Europe ceux que nous trouverons avoir quelque ressemblance avec eux, et qui seront leurs analogues dans cette partie du monde : puisqu'en histoire naturelle parler aux yeux et par comparaison est, je crois, la manière la plus claire de se faire entendre et comprendre de tout le monde.

Le Col d'Or Mâle fig. 1. fig. 2. La Femelle ♀.

Le Col d'Or Mâle fig. 1. fig. 2. La Femelle ?.

LE COLDOR,

N°. 119, FIG. 1 ET 2.

Il suffira de jetter un coup-d'œil de comparaison sur les formes de cet oiseau d'Afrique, pour s'appercevoir qu'il appartient absolument au genre de notre rossignol, auquel il ressemble par tous ses caractères extérieurs; il est aussi absolument de la même taille. J'ignore s'il chante et s'il a une belle voix, puisque je ne l'ai tué que dans les saisons d'hiver du Cap; c'est-à-dire, pendant celle des pluies; tems où tous les oiseaux chanteurs de ce pays gardent, en général, le silence; mais à en juger par son ample gosier, je suis persuadé qu'il doit avoir une belle voix.

Le plumage de cet oiseau seroit des plus monotones, s'il n'étoit pas relevé par une belle plaque jaune couleur d'or, qui lui enveloppe la gorge et une partie du devant du cou, lequel tranche sur le blanc pur de la poitrine et de tout le dessous du corps. Ce même jaune, un peu plus foible cependant, borde les plumes latérales de la queue et se montre encore sur le milieu des premières pennes de l'aîle, et sur les bords des grandes couvertures. Un sourcil d'un jaune aussi foncé que celui de la gorge, lui ceint le front et passe sur les yeux. Tout le dessus du corps, y compris la tête, les aîles et la queue, est d'un brun clair; le bec, les pieds et les ongles sont noirs, et les yeux d'une couleur rougeâtre.

La femelle ressemble absolument au mâle, excepté que ses couleurs sont seulement plus éteintes, particulièrement son jaune, qui est beaucoup plus foible sur la gorge.

Cette espèce habite les forêts d'Auteniquoi; mais elle y est très-peu abondante, du moins dans la saison où j'ai passé dans le canton où je l'ai trouvée.

LE CORIPHÉE,

N°. 120, FIG. 1 ET 2.

Cet oiseau mérite à beaucoup de titres le nom que je lui ai donné; puisque, par sa belle voix et la mélodie de son chant, il dispute le prix, à bien des égards, à notre rossignol, qu'il représente parfaitement bien dans la partie sud de l'Afrique que j'ai parcourue, non-seulement par l'agrément de son chant, mais encore par tous ses caractères extérieurs, sa forme svelte, ses mouvemens gracieux et sa taille même. Sa manière de chanter n'est pas à la vérité, si coupée, si cadencée ni si variée; mais en revanche sa voix est bien plus égale, plus soutenue, par conséquent plus moelleuse et plus touchante. L'expression de notre coriphée européen est plus vive et plus animée, celle du Coriphée africain est plus tendre et plus voluptueuse : le chant du premier plaît peut-être davantage à l'oreille, mais celui de l'autre parle mieux à l'ame. Enfin, le rossignol est un maître habile qui, par son art, par les brillans éclats de sa voix et les difficultés de son chant, semble exiger des applaudissemens; tandis que le Coriphée, par la simplicité et la douce harmonie de ses sons, ne paroît chercher qu'à émouvoir la sensibilité : en un mot, l'un exprime le plaisir satisfait, l'autre le sentiment tendre qui l'amène et qui y conduit. Montbeillard, dans sa sublime description du rossignol, nous dit, par rapport à son chant (qu'il a peut-être un peu exagéré) : « C'est dans ses tons passionnés « que l'on reconnoît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse « à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer. » Et moi je dis du chanteur africain : « C'est le langage de l'amant passionné qui, sûr « de plaire, appelle l'instant de son bonheur. »

Dans cette espèce comme dans celle de notre rossignol, les mâles sont seuls doués d'un organe agréable, et la saison des amours est la seule où ils fassent éclater les sons de leur belle voix, dont les accens précèdent toujours d'une heure ou deux le lever et le coucher du soleil. Lorsque les vents n'agitent pas l'atmosphère et que le tems est serein, ils chantent aussi pendant une grande partie de la nuit; mais quand il tombe une pluie douce et que le ciel est couvert sans orage, on les entend toute la journée.

Le Coriphée Mâle fig. 1. La Femelle fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois

Le Coriphée Mâle fig. 1. La Femelle fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois

La nature, en accordant à cet oiseau le don de charmer par un organe délicieux, a refusé de l'orner de brillantes couleurs; car rien de plus simple que son plumage, qui dans toutes les saisons est le même; mais aussi rien de plus élégant que sa forme, et rien de plus leste que ses mouvemens. Ses grands yeux bruns, ornés d'un sourcil blanc, ombragés d'une tache noire qui couvre l'espace qui les sépare des narines, lui donne une physionomie agréable et spirituelle. Cette même couleur blanche frange les bouts arrondis des plumes latérales de la queue, qui est un peu étagée, et forme une ligne sur la gorge ce qui relève un peu la monotonie du brun uniforme de toute la partie supérieure du corps, des deux aîles et des deux plumes du milieu de la queue qui n'ont point de blanc du tout. Les latérales sont d'un gris-brun à leur origine et noirâtres intérieurement et vers leurs extrémités. Le cou est par devant d'un joli gris de perle; le reste du plumage inférieur, c'est-à-dire, la poitrine, les flancs, les jambes et les recouvremens du dessous de la queue, sont d'un brun-roussâtre : ces derniers sont cependant un peu mélangés de blanc. Le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

La femelle est plus petite que le mâle; son plumage supérieur est moins foncé, et celui de la poitrine et des flancs au lieu d'être d'un brun-roussâtre est du même gris-bleu que le devant du cou du mâle : du reste, ils se ressemblent parfaitement.

C'est en octobre que ces oiseaux entrent en amour; c'est aussi dans ce mois que le mâle excelle dans son chant. En novembre ils cherchent un emplacement commode et bien abrité aux pieds du buisson le plus touffu du canton où ils se sont fixés et qu'ils n'abandonnent pas un instant; c'est là, et sur la terre, qu'ils posent leur nid, qui est composé extérieurement de brins d'herbes et de mousse entrelacés et revêtus intérieurement de poils. Du moment que le nid est achevé la femelle y pond chaque jour un œuf, jusqu'à la concurrence de cinq au plus et de trois au moins; car dans chacun des dix-neuf de ces nids que j'ai trouvés, je n'en ai jamais vu un plus ou moins grand nombre; mais souvent il n'y en avoit que quatre : leur couleur est d'un bleu-verdâtre fort pâle sali sur-tout vers le gros bout, d'un gris-brunâtre. Outre les dix-neuf nids dont je viens de parler, j'en ai trouvé cinq autres de ces mêmes oiseaux contenant chacun un œuf du coucou de l'espèce de celui que j'ai nommé coucou huppé. Ces œufs étoient entièrement blancs, et quoiqu'ils fussent chacun seul dans un nid, et qu'ils fussent du double plus gros que ceux du Coriphée, cela ne les empêchoit pas de les couver avec autant de soin que les leurs propres. Quel est donc cet instinct, cette complaisance, ou, pour mieux dire, cette loi de la nature qui force une mère dont on a brisé les œufs de couver celui de son ennemie

et d'élever le petit qui en provient, et qu'on ne peut pas raisonnablement croire qu'elle prend pour l'un des siens, puisqu'en naissant il est presqu'aussi gros qu'elle, et qu'au bout de huit jours il est déja si fort qu'il avaleroit, pour ainsi dire, son père et sa mère nourriciers (1).

Pendant que la femelle de notre chanteur africain couve, il se tient perché sur un arbre voisin ou sur le sommet d'un buisson, et chante des heures entières. Je ne dirai pas que c'est pour charmer son ennui, car rien n'est si incertain que ces intentions que l'on prête si gratuitement aux actions des animaux; et ce qui prouveroit le contraire, à cet égard, c'est qu'en privant un de ces oiseaux chanteurs de sa femelle, il n'en chante pas moins et même pendant un plus long espace de tems; tandis que dans le cas contraire, lorsqu'une fois les petits demandent des soins, le mâle ne chante plus, ou du moins chante plus rarement; et dans ces derniers instans son chant n'est jamais si agréable.

On reconnoît dans notre Coriphée le vol, les attitudes, tous les gestes même du rossignol, et jusqu'à cette étrange curiosité qui l'entraîne, en quelque sorte, vers l'homme. Il a de plus, comme lui, ces mouvemens brusques qu'il fait en relevant sa queue en même tems qu'il l'étale avec grâce en la ramenant sur son dos et la laissant ensuite retomber voluptueusement. Le Coriphée se nourrit d'insectes, de chenilles et de nymphes de fourmis; il y joint aussi toutes sortes de baies.

J'ai trouvé ces oiseaux dans les bois de mimosa qui avoisinent la rivière Sondag et le Swarte-Kop, et de là en revenant au Camdeboo; pays stérile et brûlé, lieux sauvages où leurs chants m'ont fait passer d'agréables instans, lorsque fatigué des chaleurs d'un jour brûlant, et jouissant de la fraîcheur d'une belle nuit, je goûtois, sous le vaste toit de la nature, les douceurs du repos! Ces charmans hôtes me causoient tant de plaisir que j'avois expressément défendu d'en tuer un seul dans les environs de mon camp, où les feux que nous allumions pendant la nuit les attiroient en grand nombre. J'en avois pris une nichée entière, dans l'espérance de l'élever et de l'apporter au Cap, pour y perpétuer l'espèce; mais elle ne vécut pas, parce qu'il me manquoit sans doute tous les ingrédiens qui auroient pu me faciliter cette opération minutieuse, et dont mes Hottentots, à qui je l'avois confiée, n'étoient guère capables. Je suis certain cependant qu'avec les mêmes précautions et les mêmes nourritures que celles que nos oiseleurs donnent à nos rossignols et à nos fauvettes, on pourroit parvenir à élever ces oiseaux pour l'agrément de leur chant.

(1) J'ai fait beaucoup d'observations sur les coucous, qui en Afrique, sont en très-grand nombre : je renvoie le lecteur au chapitre où je parle de ces sortes d'oiseaux, dont j'ai trouvé cinq espèces différentes dans cette partie du monde.

La Caqueteuse fig. 1. Fig. 2. L'isabelle.

de l'Imprimerie de Langlois

La Caqueteuse fig. 1. Fig. 2. L'isabelle.

de l'Imprimerie de Langlois

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT A NOTRE GORGE-BLEUE.

LA CAQUETEUSE,

N°. 121, FIG. 1.

J'AI trouvé en Afrique trois oiseaux de différentes espèces qui tous trois peuvent se rapporter à notre gorge-bleue d'Europe, parce que non-seulement ils ont les mêmes caractères, mais qu'ils ont aussi les mêmes mœurs. Comme elle, ils fréquentent tous les marais et vivent parmi les roseaux, où restant toute l'année, ils nichent et élèvent leurs petits. Je désignerai la première espèce, qui est la plus grande, par le nom de Caqueteuse, parce qu'elle a une sorte de babil qu'on lui entend faire continuellement, et qu'on peut rendre par *gri-gri-gra-gra*, répété sur tous les tons. Son cou est parsemé de petites grivelures sur un fond blanchâtre, qui se lave de brun dans tout le reste du plumage inférieur. Les plumes de la partie supérieure, y compris la tête, les aîles et la queue, sont d'un brun sombre uniforme, à travers lequel perce une légère nuance d'olivâtre. Le bec, les pieds et les yeux sont d'un brun clair.

Dans le tems des amours, cet oiseau voltige au-dessus des roseaux, en chantant une petite phrase qui imite beaucoup celle que fait entendre notre fauvette babillarde. Pendant cette ritournelle, qui dure plusieurs secondes, il bat des aîles en se soutenant à la même place; puis se rabat tout-à-coup en faisant une pirouette sur lui-même pour rejoindre sa femelle, qui ordinairement est au-dessous de lui; et ce n'est sans doute que par rapport à elle qu'il fait toutes ces petites gentillesses, qui finissent toujours heureusement pour lui. L'accouplement se fait d'une manière fort leste; car souvent il se pratique sur la frêle feuille d'un roseau, et par conséquent

dans une position fort gênante, ou du moins qui le seroit pour des êtres moins vifs que ces oiseaux, dont la pétulance caractérise tous les mouvemens. C'est dans le milieu des roseaux que le mâle et la femelle construisent leur nid, qu'ils ont soin d'attacher à plusieurs de ces plantes. La ponte est de cinq ou six œufs, qui sont blancs et tachetés de brun. Le mâle couve aussi bien que la femelle. Celle-ci est un peu plus petite que le mâle; son brun est seulement un peu moins foncé, et elle ne porte point de grivelures sur le devant du cou.

J'ai trouvé cette espèce dans les marais d'Auteniquoi et dans ceux du *Verloore-Valey* (Lac-perdu). Le mâle est représenté de grandeur naturelle dans notre planche enluminée.

L'ISABELLE,

N°. 121, FIG. 2.

Sans beaucoup d'attention j'aurois certainement pris cet oiseau pour la femelle de l'espèce précédente, parce qu'ils se trouvent tous deux dans les mêmes endroits et qu'ils ont exactement les mêmes mœurs; c'est-à-dire, que celui-ci habite aussi parmi les roseaux et y fait sa ponte. Son chant est aussi à-peu-près le même, c'est-à-dire, son chant d'amour qu'il fait entendre en se soutenant au-dessus des roseaux; prélude du desir de se joindre à sa compagne; car pour le ramage il est très-différent; c'est un chant composé de quelques sons flûtés très-doux. D'ailleurs, ce n'est pas sur la simple vue d'un seul oiseau de chacun d'eux, que j'ai établi la diversité de leurs espèces; mais après en avoir examiné plus de trente individus. Ainsi j'ai été à même de voir et de confronter leurs différences respectives, de même que celle du sexe dans chacune des deux espèces.

L'Isabelle est un peu moins grande que la caqueteuse; son bec est moins alongé et il est presque blanchâtre, ou du moins d'une couleur jaunâtre de corne. La figure 2 de notre planche enluminée N°. 121, représente le mâle de grandeur naturelle. Je n'ai vu absolument d'autre différence entre celui-ci et sa femelle, sinon que cette dernière est plus petite.

La couleur, dans cette espèce, est aussi simple que dans la précédente; elle est pourtant plus gaie; car le brun de toute la partie supérieure est très-clair, et approche du fauve ou plutôt de la couleur que nous désignons par ventre de biche, café au lait ou isabelle. Les pennes des aîles laissent appercevoir un peu de brun-noirâtre parmi les extrémités de derrière. La gorge, le devant du cou, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un blanc légèrement roussi; ce qui lui donne une teinte jaunâtre. D'ailleurs, un coup-d'œil sur la figure qui le représente fournira une idée exacte des couleurs, que le pinceau rend toujours mieux que la meilleure description; car il est des teintes qu'il est très-difficile de décrire, et ce sont sur-tout

celles qui n'ont aucun éclat, et qui tiennent quelquefois du mélange de toutes les couleurs.

Le nid de ces oiseaux est aussi attaché à quatre ou cinq roseaux très-serrés, qui l'environnent tout autour. Les œufs, au nombre de cinq ou six, sont entièrement blancs.

LE

Le Pavaneur fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle).

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Pavaneur fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE PAVANEUR,

N°. 122, FIG. 1 ET 2.

L'OISEAU de cet article se caractérise par des pennes très-foibles qui lui interdisent, pour ainsi dire, la faculté de voler. Ses aîles sont non-seulement fort courtes, puisqu'elles n'atteignent dans leur repos que le croupion ; mais en outre elles ne sont munies que de seize pennes dont les deux premières et les trois dernières sont même, pour ainsi dire, nulles, tant elles sont petites et d'une foible texture. Il résulte de cette forme vicieuse une grande difficulté de se soutenir dans l'air; aussi arrive-t-il très-peu à cet oiseau de s'élever au-dessus des roseaux, dans l'épaisseur desquels la nature semble l'avoir destiné à ramper; et quand il est forcé de s'envoler (ce qui n'a que très-rarement lieu), ce n'est qu'avec une peine extrême qu'il parcourt lourdement une ligne de huit à dix toises tout au plus : carrière au bout de laquelle il a plutôt l'air de se laisser tomber de lassitude qu'il ne semble se poser. Pour parer, en quelque sorte à la mauvaise structure des aîles du Pavaneur, la nature l'a pourvu d'une queue des plus amples, dont les pennes au nombre de dix, sont largement barbées. Dans la saison des amours, le mâle étale cette queue en rond et la ramène sur son dos, en faisant absolument la roue, comme le fait notre coq-d'Inde. Il accompagne cette action d'un chant composé de plusieurs tons doux et mélodieux; c'est là à quoi se borne toute l'expression extérieure de son amour pour sa compagne, qui ne fait point la roue, mais qui reçoit toutes ses caresses et les lui rend avec usure.

Le plumage de cet oiseau n'est pas plus distingué par ses couleurs que celui des deux autres espèces dont nous avons parlé précédemment. Un brun foncé très-sombre teint la tête, le cou, le manteau, les aîles et la queue, et s'éclaircit sur le bas-ventre, sous la queue et vers la gorge. La mandibule supérieure du bec est noire, l'inférieure est jaunâtre. Les pieds et les ongles sont brunâtres, ainsi que les yeux.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; son brun est moins foncé ; mais elle porte sur la gorge et le devant du cou quelques lignes

brunâtres sur un fond plus clair ; elle a aussi sa queue moins ample que celle du mâle ; c'est-à-dire, que les pennes n'en sont pas si largement barbées.

Ces oiseaux nichent parmi les roseaux ; je n'ai trouvé qu'un seul de leurs nids dans lequel il y avoit cinq petits : quant aux œufs, je n'en ai vu que quelques débris de coquilles dans le fond du nid et qui m'ont paru blancs ; mais ils étoient si petits et en si petite quantité que je ne puis rien statuer sur leur couleur générale.

Cette espèce habite les marais qui avoisinent la baie Blettenberg ou Lagoa, et se trouve généralement dans tous ceux du pays d'Auteniquoi.

e que
ment

e leurs
u que
lancs;
tatuer

erg ou
iquoi.

Le Plastron noir fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Plastron noir fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT A NOS FAUVETTES.

LE PLASTRON NOIR,

N°. 123, FIG. 1 ET 2.

Cette fauvette, que j'ai nommée le Plastron noir, est caractérisée par une espèce de collier ou plutôt de plaque noire en forme de croissant, lequel lui ceint entièrement le bas du cou par devant; l'espace compris entre ce collier et la gorge est d'un beau blanc; toute la partie supérieure est d'un gris-olivâtre; les pennes des aîles sont noirâtres et à bordure olivâtre, ainsi que celles du milieu de la queue; les latérales de cette dernière sont en partie blanches, ce qui la fait paroître en dessous entièrement de cette couleur. Tout le dessous du corps est d'un blanc-jaunâtre. L'œil, qui est brun, se trouve placé à l'extrémité d'une tache noire qui couvre une partie de la joue; le bec est noir et les pieds sont jaunâtres. Cette description est celle du mâle, qui est à-peu-près de la taille de notre plus petite fauvette d'Europe.

La femelle, un peu moins forte, n'a point de collier, et le mâle ne prend le sien qu'à la seconde mue. On trouve toujours la femelle accompagnée de son mâle. Celui-ci a un petit ramage assez agréable, sur-tout dans la saison des chaleurs. C'est en novembre que ces oiseaux entrent en amour, et c'est dans le commencement de décembre que j'ai trouvé leurs œufs. Ils construisent leur nid dans les buissons ou parmi les herbes et les plantes basses. La femelle pond ordinairement six œufs, qui sont d'un blanc-roussâtre.

Cet oiseau est encore un de ceux à qui les coucous confient le soin

d'élever leurs petits. J'ai trouvé à la fin de décembre dans un de ces nids un jeune coucou de l'espèce que j'ai surnommée le criard, il y étoit seul, et sa taille approchoit déja de celle de notre merle; il remplissoit toute la capacité du nid, qu'il avoit même considérablement élargi, et dont la forme étoit entièrement dégradée. Je fus étonné de voir avec quel soin ces petits oiseaux apportoient à manger à ce glouton, qui, toujours la tête hors du nid et le bec ouvert, ne cessoit de demander. Six jours après que je l'eus trouvé, il prit l'essor, ayant entièrement brisé son berceau pour s'en dépétrer. Il s'établit de-là sur un mimosa, où j'ai vu régulièrement le père et la mère nourriciers lui apporter la becquée.

Le Plastron noir se trouve très-communément dans tout l'intérieur des terres depuis la rivière des Éléphans jusqu'au tropique; mais il est plus rare vers le Cap, et beaucoup plus commun depuis le vingt-huitième degré de latitude jusqu'au tropique, notamment sur les bords de la Grande-Rivière ou rivière d'Orange; j'en ai trouvé aussi chez les Caffres, mais plus rarement.

LE

La Fauvette Rousse-tête N.° 1. Le Mâle. N.° 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

La Fauvette Rousse tête N.° 1. Le Mâle. N.° 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE ROUSSE-TÊTE,

N°. 124, FIG. 1 ET 2.

J'AI nommé cette espèce Rousse-tête, parce que le brun-roux de son occiput est le trait le plus marquant par lequel on puisse faire son signalement physique.

Comme la précédente, cette fauvette recherche les arbrisseaux et les plantes basses, parmi lesquels elle attache son nid, qui est façonné extérieurement avec de la bourre recouverte de mousse, et garni bien chaudement dans l'intérieur, de la même bourre et de plumes. La ponte est de quatre ou cinq œufs et quelquefois de six; ils sont blancs et pointillés de très-petites taches vineuses qui imitent les chiures de mouches.

J'ai trouvé cette espèce dans le Camdeboo; je l'ai vue aussi chez les Caffres et chez les Namaquois; mais elle est moins abondante dans cette dernière contrée.

Le Rousse-tête est à-peu-près de la taille de notre fauvette babillarde: au reste j'ai fait représenter, dans mes planches coloriées, tous ces oiseaux de grandeur naturelle; c'est donc à leurs figures qu'il faudra s'en rapporter pour la taille.

Cette espèce n'a de particulier qui la caractérise, que le dessus de sa tête qui est d'un brun-roux ou couleur de tan. Sa queue est coupée carrément, et les aîles ployées ne dépassent pas le croupion. Tout le dessus du corps y compris les aîles et la queue, est d'un gris-brunâtre, et le dessous d'une couleur cendrée qui blanchit un peu sur le ventre. Les yeux sont d'un brun-rouge, et les pieds jaunâtres.

Dans cette espèce, la femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a point comme lui la tête rousse.

L'OLIVERT,

N°. 125, FIG. 1 ET 2.

Je n'ai pu me procurer qu'un seul couple de l'espèce de cette fauvette, que j'ai nommée l'Olivert, par rapport à la couleur olivâtre de son plumage. J'aurai par conséquent peu de chose à ajouter aux portraits fidèles du mâle et de la femelle que j'ai donnés de grandeur naturelle dans mes planches coloriées.

C'est pendant mon séjour dans le délicieux campement de Pampoen-Kraal, que j'ai vu cet oiseau, dont le chant des plus mélodieux, m'a fait passer d'agréables momens. Le mâle venoit régulièrement tous les soirs et tous les matins égayer ma solitude; il avoit contracté l'habitude de venir se percher sur le point le plus élevé de la loge que je m'étois fait arranger pour m'y retirer; c'est de-là que sans paroître effarouché de notre présence, il entonnoit sa chanson, d'autant plus flatteuse qu'il étoit l'unique chanteur de tout le pays, vu que nous étions alors en pleine saison pluvieuse; tems où tous les oiseaux sont ordinairement muets, ou du moins suspendent leur chant d'amour. Aussi celui-ci avoit-il l'air d'être peu amoureux de sa femelle, qui durant le tems de son chant, rôdoit dans tous les coins de ma loge, entroit dans ma tente et dans mes voitures, où elle ramassoit tout ce qui pouvoit convenir à sa nourriture.

J'avois d'abord défendu d'effaroucher ces aimables hôtes, que je n'avois pas voulu tuer, espérant d'en trouver d'autres dans le voisinage; mais n'ayant pas réussi dans mes recherches, j'abattis, le jour de mon départ, le mâle et la femelle. Beaucoup de mes lecteurs, j'en suis sûr, blâmeront ma cruauté; j'avouerai moi-même qu'il m'en coûta beaucoup de leur ôter la vie; mais je ne pus résister au desir d'augmenter ma collection d'une espèce que je n'étois pas sûr de retrouver ailleurs et qui me paroissoit rare, puisque je n'en avois pas vu d'autres individus.

L'Olivert a la queue fort courte, ses aîles ployées s'étendent presque jusqu'à l'extrémité de celle-ci; caractères qui le distinguent parfaitement bien en lui donnant une forme trapue. Il a le dessus de la tête, le derrière

La Fauvette Olivert, N°. 1. Le Mâle. N°. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois

La Fauvette Olivert, N.° 1. Le Mâle. N.° 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois

du cou, le manteau, les scapulaires, et tout ce qui paroît de la queue et des aîles, quand elles sont ployées, d'un beau vert-jaunâtre. Le dessous de la queue est blanchâtre, et le dedans des plumes des aîles d'un noir-brun lavé. La gorge, les joues, le cou par devant, la poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs. Les yeux sont d'un brun clair; le bec est grisâtre, et les pieds sont d'un jaune pâle.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; son vert est moins jaune, et approche plus du vert d'olive fanné que celui de ce dernier; son blanc est sali d'olivâtre sur la poitrine et sur les flancs.

J'ignore absolument comment est la ponte de cet oiseau, et de quelle manière il construit son nid. Il est probable que cette espèce est de passage dans le pays d'Auteniquoi; car il n'est pas présumable qu'il n'y en ait eu qu'un couple dans tout le canton: je crois donc que ceux-ci seront arrivés plutôt ou resté plus tard que les autres individus de leur espèce, dans l'endroit où je les ai trouvés. Nous voyons pareillement chez nous des espèces voyageuses qui séjournent et passent même l'hiver dans nos pays, quoique tous leurs compagnons soient partis.

LE GRIGNET,

N°. 126, FIG. 1 ET 2.

La fauvette de cet article est très-nombreuse sur les bords de la rivière *Gaus*, *Goud* (d'Or) ou *Gaurits*; je l'ai trouvée répandue depuis là jusqu'au *Brake-Rivier* (rivière Saumâtre), et je ne l'ai plus rencontrée au-delà dans la route que j'ai suivie.

Ces oiseaux qui vivent en société sont très-vifs et toujours en mouvement; on rencontre à chaque instant sur les mimosas leurs petites troupes, fortes de huit à dix individus et de douze au plus, parcourant successivement toutes les branches des arbres et furetant partout, sous les gerçures des écorces et sous les feuilles, pour y découvrir les insectes, les larves et les œufs de papillons, dont ils font leur principale nourriture. Pendant cette recherche, ils font entendre un petit gazouillement qui imite à s'y méprendre celui que font nos petites bandes de mésanges à longue queue, lorsqu'elles voltigent d'arbre en arbre.

Ne m'étant pas trouvé pendant la saison de l'incubation dans le pays où j'ai vu ces oiseaux, je n'ai pu être instruit ni du nombre des œufs qu'ils pondent, ni de la manière dont ils construisent leur nid; mais il est à présumer que les petites troupes que j'en rencontrois étoient composées de toute la nichée d'une seule mère. D'après cela il paroît probable que chaque femelle pond de huit à dix œufs, et peut-être même davantage; le chapitre des accidens devant être compté pour quelque chose, vu qu'il doit être très-rare qu'une aussi forte couvée arrive à bien sans essuyer quelques pertes; et cela d'autant plus encore que la plupart des oiseaux de proie vivent aux dépens de ces êtres foibles, sans défense et dont le hasard seul fait toute la sûreté. Aussi ne pouvons-nous qu'admirer la sagesse de la nature, qui pour entretenir l'équilibre entre tous les êtres qu'elle a créés, n'a point accordé aux plus destructeurs le don de se multiplier en si grand nombre que les autres; en effet, si les oiseaux de proie produisoient autant que les petites espèces, il est certain que bientôt on ne verroit plus que des oiseaux de proie.

Le

Le Grignet Mâle fig. 1. La Femelle fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Grignet Mâle fig. 1. La Femelle fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Grignet a le bec et les pieds noirâtres ; le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, les scapulaires, tout le dessus du corps enfin, ainsi que les grandes et petites couvertures des aîles, et même les bordures extérieures de ses pennes d'un gris-ardoisé. La gorge est agréablement marquée de petites taches oblongues, noires, distribuées sur un fond cendré, qui est aussi la couleur de la poitrine et celle de tout le dessous du corps, à l'exception pourtant du bas-ventre et des couvertures du dessous de la queue qui sont d'un roux foncé. Les plumes latérales de la queue sont en grande partie blanches extérieurement ; celles du milieu sont noirâtres, ainsi que les barbes intérieures des aîles. Les yeux ont une couleur gris-verdâtre.

La femelle ressemble absolument au mâle par ses couleurs ; mais elle est, contre la règle ordinaire relative à la taille des oiseaux de ce genre, plus grosse d'un quart à-peu-près que lui. Notre planche coloriée présente cette dernière de grandeur naturelle.

La figure 2 de la même planche est le portrait d'une variété de la même espèce, dont la plus grande partie des plumes et sur-tout les aîles et la queue étoient entièrement blanches, tandis que le bas-ventre et le dessous de la queue avoient conservé leur teinte rousse.

J'ai vu un jour, sur les bords de la Grande-Rivière, dans le pays des Namaquois, un petit oiseau qui, à sa forme et à son allure, me parut être une fauvette. Il me frappa par une éclatante couleur de topaze qui lui couvroit toute la gorge : et c'est là tout ce que je pus en remarquer. Cet oiseau étoit cependant fort près de moi quand je le vis, et si près même que, ne voulant pas le tirer de peur de le cribler de tout le plomb de mon coup de fusil, je voulus le laisser s'éloigner un peu plus ; mais m'ayant apperçu, il gagna des broussailles épaisses et je le perdis de vue. Depuis cet instant, quelles qu'aient été mes recherches, je n'ai pu non-seulement le retrouver, quoique j'aie battu, pendant tout mon séjour dans le canton, les environs de l'endroit où il s'étoit si bien offert à mes coups, mais je n'en ai pas rencontré d'autres de son espèce. Ce que j'en rapporte ici n'est simplement que pour le signaler, afin que si quelques voyageurs se trouvent dans les mêmes contrées, ils puissent en faire la recherche ; peut-être seront-ils plus heureux que moi. Au reste, cet oiseau m'a paru des plus magnifiques, et avoir la gorge aussi brillante et du même éclat que celle de ce superbe colibri de Cayenne que nous connoissons sous le nom de colibri topaze.

DES FAUVETTES
A LONGUE QUEUE.

LE CITRIN,

N°. 127, FIG. 1 ET 2.

Je donne à cette fauvette, que caractérise une longue queue étagée, et qui par-là s'éloigne de nos fauvettes européennes, le nom de Citrin, par rapport à sa couleur jaunâtre : elle habite le pays des Namaquois depuis la rivière de l'Épine-Noire jusque sous le tropique; je ne l'ai point vue en-deçà, du moins dans aucun des cantons que j'ai parcourus dans mon premier voyage: ainsi elle se trouve seulement dans une certaine partie, le long de la côte ouest.

Cette espèce vit en société comme la précédente, et se nourrit de chenilles, d'araignées et de toutes les espèces d'insectes que mangent ordinairement ces sortes d'oiseaux. A la fin de la saison des pluies, ces petites troupes se séparent par couple; et dans la saison des amours, on ne trouve plus qu'un mâle et une femelle ensemble. Leur nid, composé de bourre de plantes, est d'une forme ovale : il est entièrement fermé, à l'exception d'un petit trou qu'on remarque aux deux tiers de sa hauteur et qui lui sert d'entrée (1). Ce nid, d'une construction admirable, est attaché très-solidement dans le milieu d'un arbrisseau et à une hauteur médiocre. La femelle pond cinq à six œufs d'un blanc-roux, tachetés de brun.

(1) Voyez la planche enluminée N°. 129, où j'ai fait représenter le nid absolument pareil d'une autre fauvette qui fait son nid de la même [illegible]

Le Citrin. Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois

Le Citrin. Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

La fauvette Citrin est un peu moins grosse que notre fauvette babillarde; mais elle est plus alongée, sa queue étant aussi longue que tout son corps. Le mâle a tout le dessus de la tête, le cou par derrière, le manteau, les scapulaires, les aîles et la queue d'un brun clair, teint de jaune, qui approche beaucoup de l'isabelle. Sa gorge est blanchâtre, ainsi que le devant du cou, au bas duquel on remarque de chaque côté de la poitrine deux taches brunes accompagnées d'autres petites taches peu apparentes et trop irrégulièrement disposées pour pouvoir les appeler un collier. Tout le reste du dessous du corps est d'un jaune foible, qui se blanchit un peu sous la queue. Les pieds sont jaunâtres; le bec est brun, et les yeux sont d'un roux clair.

La femelle est un peu plus petite que le mâle et elle n'a point l'espèce de collier dont j'ai parlé; la couleur isabelle est plus roussâtre et le jaune beaucoup plus foible chez elle que chez ce dernier.

Plusieurs naturalistes ont placé parmi les mésanges beaucoup d'oiseaux analogues à cette espèce ainsi qu'aux suivantes; nous n'avons pas cru devoir les imiter (1), parce que la forme alongée, foible et applatie du bec de ces oiseaux, ainsi que leurs pieds grêles et longs nous ont convaincu qu'ils n'appartenoient pas au genre des mésanges; car ceux-ci sont, au contraire, caractérisés par un bec court et épais, par des pieds robustes, et enfin par une tête ronde, faite absolument comme celle des pics. Nous avons bien en Europe une mésange à longue queue, mais qui n'en a pas moins d'ailleurs tous les caractères des autres mésanges.

---

(1) Sonnerat, entre autres, a décrit plusieurs fauvettes pour des mésanges, et tous les nomenclateurs ont commis la même faute.

LE DOUBLE SOURCIL,

N°. 128, FIG. 1 ET 2.

Deux sourcils noirs, dont l'un passe par dessus les yeux et l'autre par dessous, distinguent assez cette fauvette d'Afrique pour ne pas la confondre avec les autres espèces, et sur-tout avec celle que nous avons nommée rousse-tête; celle-ci a aussi le dessus de la tête roux, mais elle a une longue queue étagée, et elle est à-peu-près de la taille de celle dont nous venons de parler dans l'article précédent. Le dessus de sa tête est couvert d'une plaque d'un roux foncé. Du reste, la partie supérieure du corps est d'un brun-roux uniforme, et le dessous d'un blanc sali de roussâtre sur les flancs et sous la queue.

La femelle est plus petite que le mâle; elle n'a point les sourcils noirs qui sont l'attribut du mâle seulement, et le dessus de sa tête est d'un brun moins vif : du reste elle lui ressemble en tout point.

Je n'ai trouvé cette fauvette que dans le pays du Karow; elle est moins abondante, à ce qu'il paroît, que les autres espèces, puisque je n'en ai pu tuer que deux mâles et deux femelles, les seuls que j'aie vus; et quoique nous fussions dans la saison de la ponte quand je les ai rencontrés, je n'ai jamais pu découvrir leurs nids. Il faut croire que cette espèce le cache plus soigneusement que les autres, ou qu'elle pond plutôt ou plus tard; peut-être encore ne faisoit-elle que passer dans le canton où je l'ai vue, pour aller nicher dans des contrées plus éloignées.

La Fauvette à double Sourcil. Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

La Fauvette à double Sourcil. Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

Le Capolier Fig. 1. Le Mâle. La Queue Gazée fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Capolier Fig. 1. Le Mâle. La Queue Gazée fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Nid et la Femelle du Capolier.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Nid et la Femelle du Capolier.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE CAPOCIER,

Nos. 129 ET 130 FIG. 1.

Les colons du Cap de Bonne-Espérance donnant généralement à tous les oiseaux qui font leur nid avec la bourre des plantes, le nom de *capoc-vogel* (oiseau à capoc), parce qu'ils nomment *capoc boschje*, *capoc boom* (arbre, arbrisseau à capoc), toutes ces sortes de plantes; j'ai conservé à l'espèce la plus commune de ces oiseaux, celle qui se trouve dans toute la colonie, le nom de Capocier, formé par contraction de leur dénomination en général.

Le Capocier est extrêmement commun dans les environs de la ville du Cap, et sur-tout dans le Swart-Land et dans les dunes de la baie de Saldanha. Peu effarouchés par les habitans qui jamais ne leur font de mal, ces oiseaux sont devenus très-confians, et se laissent non-seulement approcher au point de pouvoir les tuer d'un coup de fouet ou de baguette, mais ils entrent même jusque dans l'intérieur des maisons, comme j'en ai mainte fois été témoin chez les habitans du Swart-Land, pendant que j'étois logé chez Slaber, ce respectable et bon vieillard qui me retira chez lui après mon désastre de la baie de Saldanha. Il entroit régulièrement tous les jours dans sa maison, par les fenêtres ou par les portes, plusieurs de ces petits oiseaux qui rodant par-tout, sans s'effaroucher de notre présence, visitoient exactement tous les plats, toutes les assiettes et toutes les casserolles pour manger la graisse ou les petits morceaux de viande qu'on y avoit laissés. Tomboient-ils sur l'assiette de graisse de mouton (1), on les voyoit s'en donner à cœur-joie sans beaucoup de peine, vu que cette graisse est toujours molasse et grenue. Leur arrivoit-il de ne trouver qu'une chandelle, ils avoient plus de peine, mais finissoient pourtant par la déchiqueter entièrement de leur foible bec (2). Voyant ces oiseaux

(1) J'ai déja dit dans la relation de mes voyages, que dans les cantons maigres en pâturages on se servoit de graisse de queue de mouton au lieu de beurre, et ceci a lieu plus particulièrement au Swart-Land, où on nourrit peu de vaches faute de pâturages.

(2) Le goût décidé qu'avoient ces oiseaux pour la graisse leur avoit fait donner, par toute la famille Slaber, le nom de *vet-vreetertje* (petit mangeur de graisse), et nous ne les nommions jamais autrement.

venir si souvent à la picorée, j'ai eu la patience de rester mainte fois des journées entières aux aguets, afin de m'assurer de la quantité de nourriture qu'ils pouvoient prendre, et du nombre de fois qu'ils mangeoient dans la journée.

Un mâle et une femelle de cette espèce, qui régulièrement entroient dans ma chambre plusieurs fois pendant le jour, parce que j'avois soin qu'ils y trouvassent toujours quelques friandises de leur goût, mangeoient, en vingt-quatre heures, à-peu-près un quart d'once de graisse à eux deux, car ils n'avoient pas encore de petits. Leurs visites étoient réglées; je les voyois arriver assez ordinairement au point du jour, à onze heures, à trois heures et au coucher du soleil; aussitôt qu'ils étoient repus, ils s'en retournoient dans les broussailles et ne manquoient jamais de revenir le lendemain, quoiqu'il m'arrivât souvent d'attraper l'un ou l'autre pour les caresser. Je leur avois aussi mis à chacun une petite jarretière de coton rouge afin de les reconnoître.

Ces charmans hôtes m'avoient tellement pris en amitié qu'ils me reconnoissoient lorsqu'il m'arrivoit de les rencontrer à la chasse dans les environs de l'habitation, dont ils ne s'éloignoient guère. Je les ai vus plusieurs fois dans mes courses me suivre à plus de cinq cents pas de distance, en voltigeant de buisson en buisson, le mâle répétant sa petite chansonnette, *fri-frit-frit fritraratiti, frit-tatariti*, en même tems qu'il relevoit sa longue queue étagée et battoit des aîles : signes d'amitié et de reconnoissance non équivoques auxquels j'étois bien sensible. Hélas! combien d'hommes en pareil cas se seroient détournés en voyant passer leur bienfaiteur! heureux encore quand leur ingratitude s'arrête là, et qu'ils ne font qu'oublier la main bienfaisante qu'on leur a tendue dans le malheur! Revenons à des scènes plus touchantes; rentrons dans les déserts, et peignons la nature.

La saison des amours étant venue, je m'apperçus que les visites de mes deux commensaux devenoient moins fréquentes. Soit qu'ils fussent plus occupés du nouveau sentiment qui les animoit, et qui d'ordinaire amortit tous les autres goûts, soit que recherchant la solitude afin d'être plus entièrement l'un à l'autre, et de jouir à l'écart d'un bonheur qui ne demande jamais de témoin, soit encore que les pluies ayant cessé et les insectes reparoissant en grand nombre par-tout, ils trouvassent une nourriture abondante qui leur convenoit mieux, il est certain que je ne les voyois plus que très-rarement. Cette négligence dura plus de quinze jours, après quoi ils se montrèrent tout-à-coup avec plus d'assiduité que jamais, et je ne tardai point à m'appercevoir du motif intéressé qui les ramenoit

chez moi. Dans leurs différentes apparutions, ils n'avoient pas manqué d'observer le coton, la mousse et la filasse qui me servoient à bourrer mes oiseaux, et dont ma table étoit toujours chargée. Trouvant bien plus commode sans doute de venir s'en munir là, pour construire leur nid, que d'aller détacher la bourre des plantes, je les voyois en emporter dans leur bec des paquets plus gros qu'eux.

Les ayant suivis, je trouvai l'emplacement qu'ils avoient choisi pour construire le berceau qui devoit contenir le fruit de leurs amours, dont la petite femelle, toute rondelette, étoit déja chargée. Dans un des coins du potager rustique et mal soigné du bon Slaber croissoit, près d'une petite source, à l'ombre du seul arbre qui fût sur l'habitation, une haute plante nommée par les colons du Cap *capoc-boschje*; c'est dans cet arbrisseau que je vis s'arrêter notre couple, qui déja avoit fait ses premiers préparatifs avec de la mousse; car l'enfourchure, sur le milieu de laquelle devoit poser ce nid, en étoit déja garnie.

C'est le 11 octobre que les premiers matériaux furent posés. Le travail du second jour offroit une masse assez informe, d'une épaisseur de près de quatre pouces, et dont le diamètre étoit environ de cinq à six pouces. C'étoit là le fondement du nid, qui étoit composé de mousse, de quelques parties de filasse entrelacée de quelques brins d'herbes, et sur-tout de coton foulé et pelotonné ensemble.

Je passai ce second jour tout entier près du nid, que la femelle ne quitta pas pendant les heures du travail; c'est-à-dire, depuis le moment qu'on ouvroit mes fenêtres jusqu'à dix heures à-peu-près, et depuis cinq heures du soir jusqu'à sept. Le mâle fit dans la matinée du 12, vingt-neuf voyages à ma chambre (il y avoit du jardin à la maison quatre-vingt à cent pas tout au plus), et dans la soirée il n'en fit que dix-sept. Il est vrai qu'il aida beaucoup sa femelle à piétiner et à fouler le coton avec son corps pour le presser et en former une sorte de matelas, pas trop dur cependant.

Quand le mâle arrivoit avec son bec chargé de coton ou de mousse, il déposoit son fardeau ou sur les bords du nid, ou dans une enfourchure à la portée de sa femelle; il faisoit ainsi quatre ou cinq voyages de suite sans interruption, puis se mettoit aussi à l'ouvrage pour aider sa compagne.

Cet agréable travail étoit souvent interrompu par des caresses innocentes, par des petits baisers bien doux que provoquoit le mâle et que la femelle n'avoit l'air d'accorder qu'à la dérobée et comme par complaisance, tant elle mettoit d'activité dans sa construction; mais ces caresses loin de suffire

conduisoient à des desirs que le mâle brûloit de satisfaire et que refusoit opiniâtrement la femelle. Quelquefois même elle réprimoit ce trop d'ardeur par des coups de bec bien appliqués, mais qui, loin de ralentir le feu du petit importun, ne faisoient assurément qu'aiguillonner ses desirs et les rendre plus impérieux encore; de sorte que, devenant plus pressant et voulant se satisfaire, il battoit à son tour, pinçoit, défaisoit l'ouvrage qui étoit fait, empêchoit la femelle de travailler, et sembloit, en un mot, lui dire : C'est pour travailler que tu me refuse, hé bien, je t'empêcherai de travailler! Croira-t-on, qu'entièrement à ce que je voyois, et comprenant si bien tout le sujet de cette petite altercation amoureuse, je me suis surpris très-en colère contre la femelle, et m'écriant tout impatienté, comme si elle avoit pu m'entendre : « Sotte que tu es, accorde-lui bien vîte ce qu'il demande et il te laissera tranquillement achever (1) ! » Mais pour l'empêcher de continuer ses dégradations, celle-ci quittoit son ouvrage, se sauvoit de buisson en buisson, et le mâle de la suivre partout jusqu'à ce qu'enfin il eût obtenu, plusieurs fois de suite, le prix de son amour. Aussitôt après la femelle revenoit à son travail, et le mâle satisfait préludoit gaiement en chantant pendant quelques minutes sa victoire et son bonheur; après quoi, se remettant à l'ouvrage, il transportoit avec une nouvelle ardeur les matériaux dont sa compagne avoit besoin, jusqu'au moment où, par de nouveaux desirs, provoquant encore une scène pareille à celle que je viens de décrire, il remportoit d'autres triomphes : j'en ai compté jusqu'à huit dans une matinée. Qu'ils sont heureux les oiseaux! ils sont assurément les êtres privilégiés de la nature.

Le troisième jour, le couple commença à élever les côtés ou parois du nid. Après en avoir uni le fond, à force de piétiner et de le frotter avec leur poitrine, en tournant sur eux-mêmes, ils formèrent premièrement un rebord plat, qu'ils redressèrent ensuite en s'appuyant contre, et qu'ils continuèrent à élever en accumulant du coton pressé, battu et frotté dans l'intérieur avec la poitrine et les poignets des aîles, ayant soin de le piquer continuellement avec leurs becs pour entrelacer le tissu, afin de le rendre

---

(1) Dans la nature entière, il est dans les femelles de toujours commencer par refuser à cet égard, ce que souvent elles brûlent d'accorder; et d'après cette observation, qui est très-générale et des plus vraies, sur-tout à l'égard des animaux, j'ai pensé plus d'une fois, que cette retenue des femelles étoit encore un des moyens par lesquels la nature arrivoit plus sûrement à ses fins. Elle a bien senti que ces petits refus simulés, qui ne font que retarder le moment de la jouissance, devoient, en excitant toujours de plus en plus l'ardeur des mâles, puissamment concourir à son but, qui n'est certainement pas le plaisir, mais bien la reproduction des êtres, au profit de laquelle ces refus concourent très-efficacement par leur effet naturel. Quelle sagesse encore que d'avoir attaché un si grand plaisir à un acte qu'elle avoit tant d'intérêt de favoriser, et dont les suites coûtent tant de soins et de peines.

plus

plus solide. Les branches du buisson qui se trouvoient dans le chemin étoient enveloppées dans l'épaisseur extérieure du nid, sans qu'elles traversassent jamais dans son intérieur.

Cette besogne demandoit beaucoup de matériaux, et je fus vraiment étonné de la quantité de ceux qu'ils employèrent. Enfin, le septième jour le nid fut entièrement achevé à quelques petites réparations près. M'étant avisé, ce jour-là de passer le doigt dedans, j'y sentis déja un œuf, qui probablement avoit été pondu dans la journée même; car la veille le nid n'étant pas encore totalement fermé par en haut, je n'y vis point d'œuf. Ce charmant édifice, d'un blanc de neige, avoit près de neuf pouces de hauteur en dehors, pendant que dans l'intérieur il n'en avoit tout au plus que cinq. Sa forme extérieure étoit très-irrégulière à cause des branches qu'il avoit fallu y attacher; mais l'intérieur avoit absolument celle d'un œuf de poule posé la pointe en haut, et dont le grand diamètre eût été de cinq pouces et le petit de quatre. L'ouverture qui servoit d'entrée répondoit aux deux tiers et plus de la hauteur totale du nid, vu par dehors, pendant qu'en dedans il touchoit presque le plafond : elle étoit d'un pouce et demi de largeur et d'une forme absolument ronde.

L'intérieur de ce nid étoit si bien travaillé et si uni qu'on l'auroit pris pour un beau drap un peu élimé; et le tissu en étoit si serré qu'il eût été impossible d'en rien détacher sans le déchirer. Ce ne fut cependant qu'à force de frotter avec la poitrine et de battre avec les rebords de leurs aîles, puis en faisant toujours rentrer les brins détachés du coton, et en les enfonçant à coups de bec, que ces oiseaux parvinrent à donner cette solidité à leur ouvrage, vraiment admirable quand on considère les petits moyens de semblables architectes : aussi leur coûta-t-il sept jours entiers d'un travail opiniâtre, et ne fut-il achevé que le 18 au soir; où, comme je l'ai dit, le premier œuf y fut déposé.

Le 19, je trouvai un second œuf qui fut pondu dès le matin. Le 20, un troisième. Le 21, il n'y eut pas de ponte. Le 22, à une première visite, je trouvai le quatrième œuf, et le soir le cinquième. Le 23, point de ponte. Le 24 au matin, un œuf de plus; et le dernier et septième œuf fut pondu le 25 dans la matinée, jour où la femelle commença aussi à couver. Les œufs étoient tous d'un vert pâle et tachetés de brun-roussâtre. J'ai observé que pendant tout le tems de la bâtisse et celui de la ponte, le nid avoit été constamment surveillé et jamais abandonné; le mâle ou la femelle, et souvent l'un et l'autre ensemble, se tenoient dans les environs, accourant à la moindre visite importune, ou à l'approche de quelques autres oiseaux à qui cette belle habitation eût bien convenu, et qui essayèrent

mainte fois de s'en emparer; peut-être même que sans mon secours il eût été envahi par un couple de mésanges qui, bien plus forts qu'eux, s'en seroient rendus maîtres. Ces sortes de vols sont assez fréquens chez les oiseaux, et particulièrement parmi ceux dont les nids sont fermés de la même manière; aussi arrive-t-il, comme je l'ai remarqué nombre de fois, que les oiseaux qui les ont bâtis ne les conservent pas toujours. Ce n'est donc pas seulement chez les hommes que les foibles sont opprimés par les forts; et que les plus adroits s'approprient le travail des autres.

Nous reviendrons quelquefois sur cette particularité, lorsque nous parlerons des oiseaux à qui ces vols sont ordinaires, car tous ne s'en rendent pas coupables. Revenons à notre couveuse, et achevons son histoire intéressante; rapportons des faits qui en apprendront plus aux naturalistes que tous les raisonnemens à perte de vue qui ne sont pas fondés sur l'expérience.

Il est inutile, je pense, de dire que je quittois très-rarement de vue mes deux oiseaux, tout ce que j'ai rapporté le prouve assez : aussi, excepté les momens de repas et de sommeil, j'étois toujours près d'eux; je m'établissois habituellement dans un buisson ombragé, d'où je guettois tous leurs mouvemens. La femelle et le mâle couvoient alternativement; mais celui-ci beaucoup moins cependant; car la femelle restoit sur les œufs, quelquefois trois heures de suite, tandis que lui n'y a jamais passé plus d'une demi-heure à la fois; il ne la remplaçoit même que dans les momens où elle étoit obligée de quitter son poste pour aller boire ou manger, et aussitôt qu'elle avoit fait sa petite tournée, elle accouroit droit au nid, appeloit son mâle, et pour peu qu'il tardât trop à sortir, elle entroit dedans et le forçoit à dénicher; mais jamais je ne les ai vu rester tous deux à couver en même tems, pas même pendant la nuit. Du moins quelque tard que je sois resté pour suivre mes observations, je n'ai pas vu le mâle entrer dans le nid avec sa femelle à ces heures-là, tandis qu'elle restoit à son poste toute la nuit.

Lorsque celle-ci étoit occupée à couver pendant le jour, le mâle, perché sur un buisson dans les environs, chantoit sa petite chansonnette, *frit-frit-frit-fritraratiti-fritatariti*; et s'il arrivoit quelqu'étranger dans le jardin, ou même un de mes chiens, la femelle en étoit aussitôt avertie par un cri perçant du mâle, ce qui la faisoit se précipiter hors du nid; mais elle y rentroit bien vîte lorsque le danger étoit passé. Quant à moi, je pouvois entrer et sortir du jardin autant de fois que je le voulois, je n'inspirois jamais de crainte. J'ai observé que le mâle passoit la nuit sur une branche à côté du nid, afin sans doute de surveiller au-dehors tout ce qui auroit

pu alarmer sa femelle et nuire à la couvée; et dans les instans où quelque crainte forçoit celle-ci de quitter ses œufs, ce n'étoit que pour trois ou quatre minutes tout au plus.

Pendant le tems de l'incubation, le mâle chercha plusieurs fois à obtenir des faveurs de sa femelle; mais elle s'y refusa constamment : elle pondit cependant encore plusieurs œufs, mais hors du nid et à terre; et ce qui m'étonna, c'est qu'aussitôt qu'elle en avoit pondu un, elle appeloit son mâle, et que, se mettant tous deux à le casser à coups de bec, ils en mangeoient ensemble le jaune (1).

Ce fut enfin le 7 novembre, ou le quatorzième jour d'incubation, qu'à sept heures du matin, à une première visite au nid, je m'apperçus qu'il y avoit quatre petits, qui probablement étoient éclos pendant la nuit; trois heures après, c'est-à-dire à dix heures, les trois autres le furent également. Les petits naquirent absolument nuds, et leurs yeux étoient fermés.

Pendant cette première journée, la mère resta sur ses petits, et ne leur donna à manger que le soir; elle débarrassa le nid des coquilles d'œufs, qu'elle jetoit dehors à mesure que les trois derniers petits naissoient. Le second jour, le père et la mère apportèrent de la nourriture à plusieurs reprises, et le nid ne resta pas vacant un seul instant. Le troisième jour, le dessus de la tête, les aîles, le dos et le croupion des petits se couvrirent d'un duvet brunâtre, et leurs yeux s'entr'ouvrirent. Le quatrième, les yeux étoient déja plus ouverts, et le soir ils le furent entièrement. Le cinquième, les pennes des aîles et celles de la queue commençoient à sortir d'une ligne ou deux, ainsi que les plumes du croupion et des flancs, dont les tuyaux marquoient déja. Ils commencèrent alors à exiger beaucoup de nourriture.

Je passai le sixième jour auprès du nid, sans le quitter d'un moment, et je me fis, pour cet effet apporter à dîner afin de ne pas le perdre de vue. Depuis sept heures du matin jusqu'à dix, le père et la mère firent cinquante-trois voyages, et apportèrent chaque fois des petites chenilles

---

(1) Lorsqu'il m'étoit arrivé dans mes courses de trouver çà et là, pendant le tems de l'incubation, des œufs d'oiseaux cassés et même souvent d'entiers, je m'étois bien imaginé qu'ils provenoient de femelles dont la ponte étoit déja complette; car il n'étoit pas possible de croire que la ponte cessoit tout-à-coup pour chaque oiseau, au moment où il se disposoit à couver, puisque j'avois plus d'une fois remarqué que des femelles que j'avois tuées pendant qu'elles couvoient, portoient encore dans leur grappe des jaunes très-gros, et même aussi formés que ceux des œufs qu'elles pondoient ordinairement. D'après ces faits, j'avois soupçonné qu'une femelle continuoit sa ponte quoiqu'elle eût completté le nombre d'œufs que la nature avoit destiné pour sa couvée. Ainsi cette dernière observation me confirma dans ce que j'avois très-bien soupçonné.

vertes, des araignées et des œufs de fourmis : nourriture qui fut constamment la même. Vers midi, ils n'en apportèrent que dix-neuf fois, et depuis trois heures jusqu'au coucher du soleil, le nombre de voyages monta à soixante-six. Le huitième jour, les pennes des aîles et de la queue, les plumes de tout le dessus du corps et du ventre, ainsi que celles du cou et du dessus de la tête, couvroient la peau par-tout, de sorte qu'on ne la voyoit plus qu'au bas-ventre qui étoit très-gros. Les neuvième, dixième et onzième jours ils exigèrent une si grande quantité de nourriture, que le père et la mère pouvant à peine y suffire, ne faisoient autre chose que courir à la provision. Dans cette onzième journée, que je leur consacrai encore toute entière, ces pauvres oiseaux firent deux cent seize voyages; et, ce qu'il y a de particulier, c'est que je n'ai pas remarqué qu'ils aient une seule fois porté à boire. Il est vrai que le mâle et la femelle entrant toujours entièrement dans le nid pour donner la becquée aux petits, je ne pouvois voir, me dira-t-on, s'ils ne leur donnoient pas de l'eau; mais comme je ne les ai jamais vu venir sans qu'ils eussent de la nourriture dans leur bec, il est au moins certain qu'ils n'alloient pas uniquement leur en chercher; et je ne doute nullement que si les petits eussent eu besoin de boire, le père et la mère n'eussent fait, pour y pourvoir, des voyages exprès dans les instans où cela auroit été nécessaire. Le quinzième jour, quand je fis ma visite du matin, je trouvai que trois de ces jeunes oiseaux étoient hors du nid. Afin de les forcer d'en sortir, le père et la mère n'y entrèrent plus pour leur donner la becquée, mais ils les appeloient dehors pour cela; de façon qu'ils sortirent les uns après les autres. A midi le nid fut vide et abandonné; les petits s'établirent dans les haies et sous les feuilles dans le jardin, où je vis le père et la mère continuer de leur donner à manger pendant plusieurs jours, après quoi ils formèrent une petite troupe et vécurent tous ensemble dans le plus parfait accord. Les vieux ne tardèrent pas à montrer aux jeunes le chemin de la maison, où ils vinrent souvent roder tout comme ceux-là l'avoient pratiqué eux-mêmes tant de fois avec fruit.

Au sortir du nid, les jeunes avoient le dessus du corps brun; chaque plume étoit bordée d'une teinte roussâtre, et tout le dessous étoit d'un blanc-jaunâtre.

De toutes les observations que je viens de rapporter, et de l'exactitude desquelles je réponds, il suit que ces oiseaux sont à-peu-près six à sept jours à bâtir leur nid; qu'ils couvent treize à quatorze, et que les petits sont à-peu-près le même nombre de jours avant de quitter le nid.

Je pensois que la petite famille reviendroit coucher la nuit dans son berceau,

berceau, mais je me trompois, elle n'y revint plus du tout. Voyant cela, je m'emparai du nid, que j'ai coupé dans toute sa longueur pour l'examiner attentivement et pour prendre toutes les dimensions que j'en ai publiées. J'ai trouvé une quantité de ces nids dans le cours de mes voyages, et ils étoient tous semblables à celui que j'ai décrit et dont j'ai donné la figure dans la planche coloriée N°. 129; ils sont seulement plus ou moins blancs, suivant la nature ou la couleur de la bourre qui a servi à leur construction.

L'oiseau qui est à côté du nid est le portrait de la femelle, dont le dessus du corps est d'un brun-roux, et le dessous d'un blanc-jaunâtre. La queue est longue et étagée, le bec est brun et les pieds sont roux.

La figure 1 de la planche 130 représente le mâle qui est un peu plus grand que la femelle; son brun est aussi un peu plus foncé que celui de cette dernière, et sa poitrine et le devant du cou portent de petites grivelures distribuées en long sur le milieu de chaque plume. L'un et l'autre ont les yeux d'un brun clair.

Le Capocier ne se trouve pas seulement aux environs du Cap, je l'ai constamment rencontré dans plusieurs cantons de l'Afrique, notamment à la côte est et sur les bords du Sondag et du Swart-Kop.

La ponte de cet oiseau varie de cinq à sept et huit œufs. J'ai aussi trouvé dans plusieurs de ces nids des œufs de coucou, de l'espèce que j'ai nommée le coucou huppé : chose bien remarquable, car cet oiseau n'est qu'un peu plus petit que notre coucou d'Europe, ainsi très-certainement il ne peut s'introduire dans ce nid pour y pondre. Pour ne pas me répéter ici, je renvoie le lecteur à l'article des coucous, où je traite fort en détail de tout ce qui a rapport à ces oiseaux.

Le Capocier a été décrit par Buffon, sous le nom de petite fauvette tachetée du Cap de Bonne-Espérance. Voyez ses planches enluminées, N°. 752, figure 2, où cet oiseau est passablement bien représenté.

Brisson décrit un autre oiseau sous le nom de fauvette tachetée du Cap de Bonne-Espérance, tome III, page 390; je pense que c'est l'espèce que j'ai nommée le flûteur, du moins sa description lui convient parfaitement. Voyez nos planches coloriées, N°. 112, figure 2, où il sera aisé de voir que cet oiseau n'appartient pas au genre des fauvettes; je l'ai placé à la suite des merles d'Afrique, comme approchant de ce genre plus que de tout autre.

LA QUEUE GAZÉE,

N°. 130, FIG. 2.

Cette petite fauvette dont la taille est à-peu-près celle de notre troglodyte, se trouve dans l'île de Java, du moins c'est de là qu'elle a été envoyée à M. Temminck, qui la possède dans son magnifique cabinet à Amsterdam. Cet oiseau n'a rien de bien particulier que la manière dont sa queue est barbée, car les tiges y sont si peu fournies de barbes qu'on croiroit qu'on en a arraché une partie des brins qui la forment; cependant, à en juger par la régularité avec laquelle se trouvent distribuées celles qu'on y voit, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans ces barbes, telles qu'elles sont, un caractère constant et propre à la Queue gazée.

L'individu dont il est ici question, le seul que j'ai jamais vu, n'avoit que trois plumes à la queue; mais ayant soulevé leurs couvertures, j'apperçus les cellules de celles qui manquoient; il falloit donc qu'elles eussent été arrachées, ou qu'elles fussent tombées dans la mue : ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai compté sept alvéoles vides.

Il reste à savoir si la queue est étagée ou non; mais il est très-apparent qu'elle l'est et même beaucoup; car, des trois plumes qui restoient encore à celle que j'ai vue, deux, qui étoient celles du milieu, avoient la même longueur, et l'autre qui étoit celle qui devoit naturellement les suivre, étoit plus courte. Il est donc probable que les autres suivoient en se raccourcissant graduellement; du moins je le suppose, parce que c'est là une règle assez générale; mais comme en ornithologie, de même qu'en tout ce qui a pour objet les productions de la nature, on a souvent occasion de remarquer que cette mère commune s'écarte des règles qu'il nous a plû de lui prescrire, ou que nous croyons avoir saisies, nous devons attendre, à l'égard de cet oiseau, que quelque voyageur nous dise plus positivement ce qu'il en est, et nous instruise de ses mœurs, de sa manière de vivre et de sa ponte : faits sur lesquels nous ignorons absolument jusqu'à la plus petite particularité. Je ne sais même si l'individu est mâle ou femelle; mais je me tromperois beaucoup s'il n'étoit pas du premier genre. La figure 2 de la planche coloriée, N°. 130, représente cet oiseau dans toutes ses dimensions.

Voici la distribution de ses couleurs : le bec est noirâtre, les pieds sont bruns, la tête est d'un brun-roux, couleur qui descend sur les côtés du cou, et qui teint tout le dessous du corps. La gorge et le devant du cou sont d'un gris-bleu laiteux et chatoyant, comme la perle ou comme une agathe orientale. Le derrière du cou est d'un noir-brun, ondé de brun clair; les scapulaires et les aîles sont d'un brun sombre bordé de roussâtre. La queue est plus longue que le corps; les tiges de ses pennes sont d'un brun presque noir dans la moitié de leur longueur; le reste, ainsi que les barbes, très-clair-semées, sont d'un brun-roux. La queue est si transparente, par la rareté des barbes de ses pennes, qu'en l'appliquant sur un livre on y peut lire comme à travers une gaze très-claire. Nous ne connoissons pas la couleur des yeux.

DES FIGUIERS.

LE PINC-PINC,

N°. 131.

Les figuiers ayant beaucoup de rapport avec les fauvettes, nous les plaçons immédiatement à leur suite. Celui de cet article, un des plus petits oiseaux que j'aie trouvés en Afrique, peut être comparé pour la taille à notre troglodyte, auquel il ressemble beaucoup, tant par sa manière d'être que par son allure. Comme lui il est sans cesse en mouvement, et sautille de branche en branche parmi les arbrisseaux ou les broussailles, et se fourre par-tout; il a encore de commun avec lui de relever sa petite queue et de gazouiller sans interruption tout en cherchant sa vie, non-seulement sur les bruyères, mais dans les herbes, où il aime à se cacher. Outre cette conformité de ses manières avec celles du troglodyte, il lui arrive aussi, comme à notre alouette, de s'élever perpendiculairement de terre ou de quelque buisson, à une hauteur assez considérable; et pendant qu'il s'élève, en battant fort des aîles et de la queue, et qu'il monte par petits bonds, il fait entendre un cri qu'on peut rendre par *pinc-pinc*, *pinc-pinc*, *pinc-pinc*, qu'il répète sans discontinuer pendant tout le tems de son ascension.

J'ai donné à cet oiseau le nom de Pinc-pinc, parce que je l'ai entendu nommer ainsi par plusieurs enfans des colons du Cap, et que d'ailleurs il en peint bien le cri. Quand il fait le moindre vent, arrivé à une certaine hauteur dans l'air, cet oiseau, fort léger, est ordinairement emporté comme un chiffon et disparoît totalement pour ceux qui le regardent; mais quand le tems est calme, arrivé au plus haut point où ses forces lui permettent d'atteindre, il descend en ligne diagonale; cependant sans fermer les aîles pour se plonger à terre, comme le fait notre alouette d'Europe.

Le

Le Pinçpinc Mâle, et son Nid.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Pinçpinc Mâle, et son Nid.

de l'Imprimerie de Langlois

Le mâle et la femelle sont rarement l'un sans l'autre, et celui-là seul a la propriété de s'élever fort haut; la femelle s'essaie bien quelquefois, mais rarement monte-t-elle à plus de huit à dix pieds de terre. Il est encore à remarquer que ce n'est que dans la saison des amours que cette habitude a lieu.

Ces oiseaux construisent leur nid d'une manière admirable. D'abord il est posé, le plus qu'il est possible, parmi les arbrisseaux épineux, et quelquefois sur les arbres à l'extrémité des branches: celui dont je donne la figure a été pris sur un mimosa. Ce nid est ordinairement fort grand; les uns cependant plus, les autres moins; mais ce volume n'est qu'extérieur, car en dedans ils ont tous à-peu-près les mêmes dimensions, c'est-à-dire, trois à quatre pouces de diamètre, tandis que la circonférence extérieure est souvent de plus d'un pied. Ce nid fabriqué avec de la bourre de plantes seulement, est ou d'une blancheur de neige ou brunâtre, suivant la qualité de celle que donnent les arbrisseaux du canton où se trouvent ces oiseaux. En dehors, le nid paroît assez informe, même très-irrégulier, suivant l'écartement des branches qui le reçoivent et auxquelles il est fortement attaché, de sorte même qu'il est impossible de l'enlever sans en laisser la moitié après les branches, parce qu'elles passent pour la plupart au travers de son épaisseur extérieure. Si en dehors ce nid paroît assez mal fabriqué, en revanche, lorsqu'on le considère en dedans, on ne peut qu'être surpris de ce qu'un aussi petit individu qui n'a d'autres instrumens que son bec, ses aîles et sa queue, puisse avoir battu et serré ce duvet au point de le rendre uni et d'un tissu aussi fin que celui d'un drap et même d'un fort joli drap.

Ce nid, entièrement d'une forme plus ou moins ronde, a une gorge étroite pratiquée dans sa partie élevée, et c'est par là que l'oiseau se coule dans l'intérieur. Ce n'est pas tout, au bas de cette gorge ou de ce corridor est adaptée une petite niche, en forme d'un très-petit nid appliqué contre le grand. Il est généralement reconnu au Cap de Bonne-Espérance, que cette petite cellule ou niche est pratiquée exprès pour que le mâle y reste en sentinelle pendant que la femelle couve, et cela pour la prévenir de tout danger pendant qu'elle est dans le fond du nid et ne peut voir les ennemis du dehors (1). Il faut convenir que cela est assez ingénieusement

(1) Sonnerat qui a entendu parler au Cap de cette particularité, la rapporte dans son Voyage aux Indes où il parle de ce nid, qu'il décrit très-bien, mais dont il donne une figure toute différente de ce qu'il en dit: qu'il l'ait attribué à une prétendue mésange du Cap (erreur que Buffon a répétée d'après lui), cela n'est pas étonnant, puisque ces oiseaux se l'approprient quelquefois, mais il l'est, qu'après en avoir donné une bonne description il en ait publié une figure qui y soit si peu conforme: chose d'autant plus singulière, que ce voyageur a rapporté effectivement plusieurs de ces nids, que j'ai vus à son retour en Europe.

imaginé; mais j'ai vérifié que cette sorte de niche ne sert pas du tout à cet effet, car le mâle couve aussi bien que la femelle, et jamais l'un des deux ne se tient en embuscade pendant que l'autre reste sur les œufs : faits dont je suis très-certain, puisque j'ai trouvé au moins cent de ces nids, et que j'ai guetté et examiné pendant des matinées entières ces oiseaux. Ce petit réduit n'est donc qu'un juchoir, construit de manière que le Pinc-pinc puisse de là s'élancer par la gorge pour pénétrer dans le nid, ce qu'il feroit avec peine sans cela, parce qu'il ne peut en volant enfiler cette petite ouverture; et que le nid est d'ailleurs fait trop mollement en dehors pour qu'il puisse se poser continuellement dessus sans le dégrader; au lieu que ce petit espace est aussi solidement construit que le dedans du nid; et comme, pour lui donner cette solidité, l'oiseau n'a d'autre moyen que de le battre de ses aîles et d'y tourner son corps à différentes reprises, comme je l'ai dit de l'espèce que j'ai nommée le capocier, cette pratique nécessite absolument que l'ouvrage prenne une forme sphérique, et lui donne l'apparence d'un très-petit nid, ce qui aura fait croire que le mâle s'y tient seul; mais cela est si peu vrai, que quand la bouche du nid est posée de manière qu'elle réponde à quelque branche qui en facilite l'entrée, cette petite cellule n'existe point; j'ai trouvé plusieurs de ces nids où il y avoit deux ou trois juchoirs; d'autres où ce juchoir n'avoit pas la forme d'un petit nid.

En général, ces cellules sont si étroites, que l'oiseau, tout petit qu'il est, auroit de la peine à s'y loger, à plus forte raison la mésange à laquelle Sonnerat attribue ce nid, et dont nous parlerons sous le nom de mésange grisette. D'ailleurs, comme je l'ai dit, j'ai examiné la manœuvre de ces oiseaux toutes les fois que je l'ai pu, et jamais je n'en ai vu un en sentinelle dans la niche; mais j'ai vu que le mâle ou la femelle, en arrivant au nid, se posoit sur la branche la plus voisine, de là sur le rebord de cette petite cellule; puis, que fourrant leur tête dans le trou, ils se plongeoient dans le nid.

Ces oiseaux sont si peu farouches qu'il n'est pas besoin de les guetter de bien loin pour les examiner à son aise, puisqu'ils entrent dans leur nid quoiqu'on soit assez près d'eux, sur-tout dans les cantons les plus sauvages, où les enfans ne les dérangent pas. Malgré cela, il m'a été impossible de les attraper dans le nid, même pendant la nuit, parce que ce nid est toujours, quoique fort en vue, si bien placé au milieu des broussailles, qu'il n'est pas possible d'y arriver sans faire du bruit, car il n'est jamais sur un buisson isolé, mais toujours dans le milieu de quelque fourré d'un difficile accès.

La ponte est de cinq, six et même souvent huit œufs, mais six est le nombre le plus ordinaire : ils sont plus ou moins grivelés de brun, suivant l'âge de la femelle ; c'est-à-dire moins à la première ponte qu'à la seconde. Il est aussi à remarquer que le premier nid n'est jamais si grand, ni si bien tissu que les suivans; cette observation est assez générale pour tous les oiseaux.

Un nid aussi commode et aussi douillet que l'est celûi du Pinc-pinc, ne manque pas d'envieux, et certes il en a beaucoup, qui malheureusement sont tous plus forts que lui, et lui ravissent son domicile, après l'en avoir chassé honteusement et avoir détruit sa petite famille ou cassé ses œufs; ainsi souvent, après avoir achevé son ouvrage, et avoir même quelquefois construit plusieurs de ces nids, le couple Pinc-pinc est obligé de renoncer au doux plaisir d'avoir un asyle pour élever ses petits ; triste exemple de ce qui se passe chez les hommes, quand les plus forts font la loi aux plus foibles !

Les oiseaux ennemis du Pinc-pinc sont, les mésanges et les barbus; en quadrupèdes, les souris; et en insectes les guêpes et les fourmis. Il n'y a pas, jusqu'aux reptiles qui, après s'être glissés dans son nid et avoir dévoré les petits ou les œufs, ne s'y établissent ensuite. Combien d'ennemis pour un être aussi foible que l'est l'oiseau dont nous parlons !

Les mésanges et les barbus volent assez ordinairement ces nids, auxquels ils n'ont d'autres réparations à faire que d'en élargir l'orifice, ce qui leur est bien facile, parce qu'il est fort solidement tissu, très-mince et qu'il prête beaucoup. Les souris y font leurs petits et y emmagasinent leurs provisions d'hiver. Les reptiles s'y cachent; mais je n'y ai jamais trouvé qu'une espèce de serpens verdâtres, qui se tient sur les arbres et les buissons et dont la morsure n'est pas venimeuse. Quant aux guêpes et aux fourmis, ces insectes, après s'être emparé du nid y construisent des cellules dans l'intérieur et y déposent leurs larves : les fourmis que j'y ai trouvées sont du genre de celles qui ont des aîles.

Le Pinc-pinc, comme nous l'avons observé, est seulement de la taille à-peu-près du troglodyte ; d'ailleurs, la figure que j'en ai donnée représente le mâle dans toutes ses dimensions. Le nid étoit un des plus petits, et encore a-t-il été réduit ici d'une manière sensible.

Les couleurs de cet oiseau sont très-simples : les plumes de toute la partie supérieure du corps sont d'un brun-noir dans leur milieu, et portent toutes une bordure qui l'est moins. Le dessous du corps est d'un blanc-

roussâtre grivelé de brun; la queue, qui est très-courte, est d'un brun clair dans les bordures extérieures, et noirâtre dans l'intérieur; elle est étagée de façon que déployée elle forme un demi-cercle, et se termine en une pointe blanche. Le croupion et le bas-ventre sont roussâtres; le bec et les yeux sont bruns, et les pieds d'un jaune terne. Enfin, le plumage de cet oiseau ressemble, en général, à celui de notre alouette, particulièrement celui de la femelle, parce qu'il est un peu plus terne. Quant à celui du mâle, il approche sur le dos, de la teinte du manteau de nos perdrix grises. Ce que nous avons fait remarquer des habitudes du Pinc-pinc et de sa livrée comme ayant quelques rapports avec celles de l'alouette, ne doit cependant pas faire croire que cet oiseau appartienne au genre de celle-ci; car il en diffère beaucoup plus qu'il n'en approche; et même l'habitude qu'a notre Pinc-pinc de s'élever dans les airs, est encore différente de celle de l'alouette en ce que celle-ci monte graduellement et avec facilité, tandis que l'autre ne s'élève que par de petits bonds ou sauts dont la mesure est marquée par autant de mouvemens de queue et par le cri *pinc-pinc*. Ce n'est enfin, que lorsqu'il est arrivé à quelques toises de hauteur, et que se soutenant à la même place et brusquant tous ses mouvemens en même tems qu'il précipite son cri, il se laisse filer en biaisant, pour se fourrer ou dans l'herbe ou dans un buisson où sa femelle l'attend, pour consommer l'acte amoureux dont toutes ces petites gentillesses ne sont que le prélude.

Le Pinc-pinc diffère absolument des alouettes par tous ses autres caractères physiques et moraux. Le tems de l'incubation de cet oiseau est de quinze jours, et il est aussi un de ceux à qui les coucous confient leurs œufs, qui très-certainement ne peuvent qu'être introduits et non pondus dans ce nid, où il est impossible à un coucou de se fourrer. J'y ai trouvé l'œuf du coucou vert-doré que j'ai nommé didric (1). Il est vrai que ce dernier est un des plus petits coucous d'Afrique; mais enfin il est encore trop gros pour entrer par la petite ouverture du nid du Pinc-pinc sans l'endommager; or ceux de ces nids où j'ai trouvé de ces œufs ne l'étoient pas du tout, et ils ne se dégradoient qu'à mesure que les petits coucous grandissoient.

Les Pinc-pinc, ainsi que les espèces précédentes, auroient-ils encore la complaisance de réparer leur nid après que ces coucous l'auroient dégradé? je ne puis le croire. Quoi qu'il en soit, il paroît assez étonnant qu'un oiseau qui souvent abandonne ses œufs quand on y a seulement touché, se prête à couver celui d'un autre oiseau qui, après avoir détruit

(1) C'est le coucou vert-doré de Buffon; mais comme il y a plusieurs coucous verts et dorés, j'ai préféré de donner un nom particulier à cette espèce; nom qui est formé par onomatopée.

tous

tous les siens, lui en laisse un dont le volume est toujours considérablement plus grand, quoiqu'en général les coucous pondent des œufs proportionnellement plus petits que ceux des autres oiseaux; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a toujours une différence bien grande entre l'œuf d'un coucou quelconque, et celui d'un aussi petit oiseau que le Pinc-pinc. D'ailleurs un seul œuf, assez gros, doit encore être difficile à couver, et plus difficile que plusieurs petits œufs rassemblés les uns près des autres : il est donc impossible que le petit oiseau qui couve cet œuf ne sache pas que ce n'est pas un des siens. Au reste, comment concevoir encore que le jeune coucou qui, au bout de quinze jours pourroit avaler son père et sa mère nourriciers, ne les effraie pas? Rien ne prouve mieux que c'est par une loi de la nature que les coucous n'élèvent pas leurs petits, et que certaines espèces d'oiseaux sont chargées de ce soin.

LE TCHERIC,

N°. 132, FIG. 1 ET 2.

DANS le nombre des figuiers décrits par Brisson, il en est un qu'il nomme petit figuier de Madagascar, et qui se trouve aussi à l'île de Bourbon où les habitans lui ont donné le nom de yeux-blancs : ce naturaliste nous apprend encore qu'à Madagascar cet oiseau est connu sous le nom de Tcheric (1) : nom que Buffon a changé en celui de cheric, je ne sais trop pourquoi. Au reste, ce n'est pas là le seul changement qu'il s'est permis relativement à cet oiseau, puisqu'au lieu de paupière blanche formée de petites plumes, comme le dit expressément Brisson dans sa description, il lui en donne une membraneuse, ce qui est bien différent, et pourroit faire croire que c'est d'un autre oiseau dont il a voulu parler; mais comme il cite la description de Brisson, il n'est pas douteux que c'est une faute ou une erreur, comme l'est aussi le nom de cheric qu'il dit être celui de cet oiseau dans l'île de Madagascar (2).

Comme le même oiseau se trouve multiplié dans plusieurs cantons de l'intérieur de l'Afrique méridionale, et que c'est celui dont il est question dans cet article, nous lui avons laissé son nom primitif, tel que Brisson l'a écrit. Les habitans de la colonie du Cap, ainsi que les Hottentots colons le nomment *glas-oog* (œil de verre), ou *wit-oog* (œil blanc); ce qui revient absolument à la dénomination que cet oiseau porte à l'Ile-Bourbon, où nous avons vu qu'il se trouve aussi; du moins, d'après la description très-détaillée que Brisson en a publiée, nous ne pouvons douter qu'il ne soit effectivement de la même espèce; comme on pourra le vérifier d'après les figures coloriées du mâle et de la femelle que nous en donnons.

Ce figuier est de la taille de notre pouillot, oiseau auquel il ressemble un peu au premier coup-d'œil, étant comme lui de couleur vert-olivâtre,

(1) *Ornithologie* de Brisson, tome III, page 498, pl. 28, fig. 2.

(2) *Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon, tome IX, page 405 de l'édition *in*-12. Linné décrit aussi cet oiseau parmi ses *motta-silla*.

Le Figuier Tcheric Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle ♀.

Le Figuier Tcheric Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle).

cependant il est plus jaunâtre et plus brillant. Mais ce qui le distingue, ce sont des paupières blanches, formées d'un rang de plumes qui entourent ses yeux, et lui donnent une physionomie agréable. La gorge, la poitrine, les couvertures du dessous de la queue et le devant du cou sont d'un jaune plus décidé que le dessus du corps qui est plus terni par une teinte d'olive. Un trait jaune aussi borde le front entre l'œil et les narines. Le ventre est blanchâtre. Les pennes des aîles et de la queue sont d'un noir lavé dans leurs barbes intérieures, et bordées extérieurement d'un vert jaunâtre, semblable à celui du dos et des scapulaires. Les pieds sont d'un gris de plomb, les yeux bruns, et le bec est noir.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; elle est d'une teinte encore plus olivâtre sur le dos, et d'un jaune plus terne sur la gorge et le devant du cou que lui. Ses paupières sont aussi moins apparentes, étant moins fournies et d'un blanc moins pur.

Dans le jeune âge, ces paupières ne paroissent point; ce n'est qu'à la seconde mue qu'on commence à les bien appercevoir.

On trouve ces oiseaux en petites troupes fortes de six à huit individus, composées assez ordinairement de toute la nichée d'une seule mère. Ils se nourrissent d'insectes et sur-tout de petites chenilles et d'œufs de papillon, qu'ils cherchent sur les arbres. Ils construisent leurs nids à l'extrémité des branches basses du mimosa. Ce nid, d'une jolie forme, est fait absolument comme celui de notre pinçon. Il est composé de racines déliées, tournées en rond, et recouvert de mousse en dehors; en dedans il est garni de poils ou de crin, et n'a guère que deux pouces de diamètre. La ponte est de quatre ou cinq œufs. Le mâle partage avec sa femelle les peines de l'incubation, et ils paroissent tous deux fort attachés à leurs petits, ce que j'observai un jour que je trouvai un nid de ces oiseaux dans lequel il y en avoit quatre, déja très-forts, qui sautèrent hors du nid quand je fus pour y mettre la main. Pendant que j'étois occupé à les prendre, le père et la mère les défendirent avec tant d'acharnement, que je les tuai tous deux avec la baguette de mon fusil. Ces oiseaux sont, en général, peu farouches : ils ont un petit cri, *tititititiri*, *tititititiri*, qu'on leur entend faire pendant qu'ils cherchent sur les feuilles des arbres les chenilles et les œufs de papillon, dont ils se nourrissent. L'espèce en est très-commune dans beaucoup de cantons de l'Afrique méridionale, notamment à la rivière de Duyven-Ochs, chez les Caffres, à Bruyntjes-Hoogte et dans quelques autres cantons de l'intérieur, mais sur-tout dans ceux qui sont boisés. Outre le nom de *glas-oog*, quelques colons nomment aussi cet oiseau, *kneutje*.

LE FIGUIER A CUTI-PENNES,

N°. 133, FIG. 1 ET 2.

Voici le seul oiseau que j'aie trouvé en Afrique dont la queue soit pointue, à peu-près comme l'est celle de l'hirondelle à cuti-pennes de la Louisiane, décrite par Montbeillard, et figurée N°. 726, figure 2, des planches enluminées de Buffon, ou plutôt comme celle du picule ou du tolapio du même auteur; car ses pointes ne sont ni si alongées, ni si fines que celles de l'hirondelle en question. Ce caractère de la queue de notre figuier africain est assez particulier et prouve, comme tant d'autres exemples, combien la nature est libre et variée dans ses productions. Cette espèce est très-bien caractérisée par sa queue fortement étagée, et dont toutes les pennes, à l'exception des deux plus courtes de chaque côté, se terminent en pointe non barbée, et forment comme autant de pointes d'aiguilles très-fines; de sorte qu'il n'est pas difficile de le reconnoître au premier coup-d'œil. Du reste, cet oiseau n'a rien de particulier qu'un petit gazouillement assez agréable. Il est très-aisé de le distinguer des autres figuiers du même pays, par sa couleur qui diffère totalement de la leur: c'est un roux vif qui colore toutes les plumes de la partie supérieure, y compris la tête, les aîles et la queue, dont la teinte est plus foncée que celle du dos. Tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'au ventre, est d'un jaune-citron qui s'affoiblit à mesure qu'il descend vers le bas-ventre, qui est blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les deux premières pennes de l'aîle sont brunâtres, ainsi que les bouts des sept à huit suivantes. Le bec est noir; les pieds et les ongles sont d'un brun clair, et les yeux d'un roux-brun. La femelle n'a de jaune que la gorge; tout le dessous de son corps étant d'un blanc sali de roux sur les flancs, et le dessus absolument semblable à celui du mâle.

Cet oiseau à cuti-pennes habite parmi les mimosas : je l'ai trouvé sur les bords de la Grande-Rivière, dans les environs de la petite île que j'ai nommée l'île aux hippopotames; je ne l'ai jamais rencontré ailleurs.

Je

Le Figuier a culu-pennes: fig. 1. Le Mâle: fig. 2. La Femle

De l'Imprimerie de Langlois.

Le Figuier a cuti-pennes fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

Je ne puis rien dire de la ponte de ces oiseaux, n'ayant point découvert leur nid, et n'ayant même tué qu'un de leurs mâles et une de leurs femelles, qui étoient ensemble quand je les apperçus pour la première fois. Je ne trouvai que des débris d'insectes dans leurs estomacs.

LE BECQUE-FLEUR,

N°. 134, FIG. 1 ET 2.

VOICI, sans en excepter plusieurs sucriers du Cap, le plus petit de tous les oiseaux qui me soient tombés entre les mains pendant le cours de mes voyages en Afrique; car sa taille est encore inférieure à celle de notre roitelet, figuré dans les planches enluminées de Buffon, N°. 651, figure 3, sous le nom de poul ou souci. Son bec excessivement mince, est aussi effilé qu'une aiguille, et absolument droit sans aucune courbure ni le moindre renflement, à peine même est-il un peu plus large à sa base. Aussi cet oiseau, dont l'ouverture de la bouche est proportionnée à ce foible bec, ne se nourrit-il que de très-petits insectes, qu'il cherche sur les fleurs des arbres, après en avoir becqueté et disséqué tous les pétales, pour trouver dans le fond de leurs calices les petits scarabées qui s'y réfugient.

Comme je voyois toujours ces oiseaux chercher les fleurs des arbrisseaux épineux, je crus d'abord qu'ils étoient du genre des sucriers, qui vivent du suc visqueux qu'elles contiennent; mais je fus parfaitement détrompé en les examinant de près, puisque leur langue, à peine visible, n'est point creusée en forme de trompe, ne se partage pas en plusieurs petits filets, et n'est pas susceptible de s'alonger pour être dardée dans le fond du calice des fleurs, comme celle de tous les oiseaux suce-fleurs et celle des pics. D'ailleurs, je n'ai jamais trouvé dans leur estomac que les membres des plus petits insectes, mêlés avec quelques grains de sable (que je pris d'abord pour des semences), et quelques débris de fleurs. Enfin dans tous les gésiers de trente-deux de ces oiseaux que j'ai tués, je n'ai trouvé absolument aucun grain. Il est donc certain qu'ils ne vivent que d'insectes, et même des plus petits insectes, qu'ils ramassent dans les fleurs et sur les feuilles.

L'espèce de ces oiseaux n'est pas beaucoup répandue, car je ne l'ai jamais vue que dans un seul canton, aux environs du Heere-Logement, et de là jusqu'à la Rivière-des-Eléphans et un peu plus loin. On les trouve en petites bandes composées de huit à dix individus. Ils sont très-agiles

Le Figuier Becque fleur Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Figuier Becque fleur Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

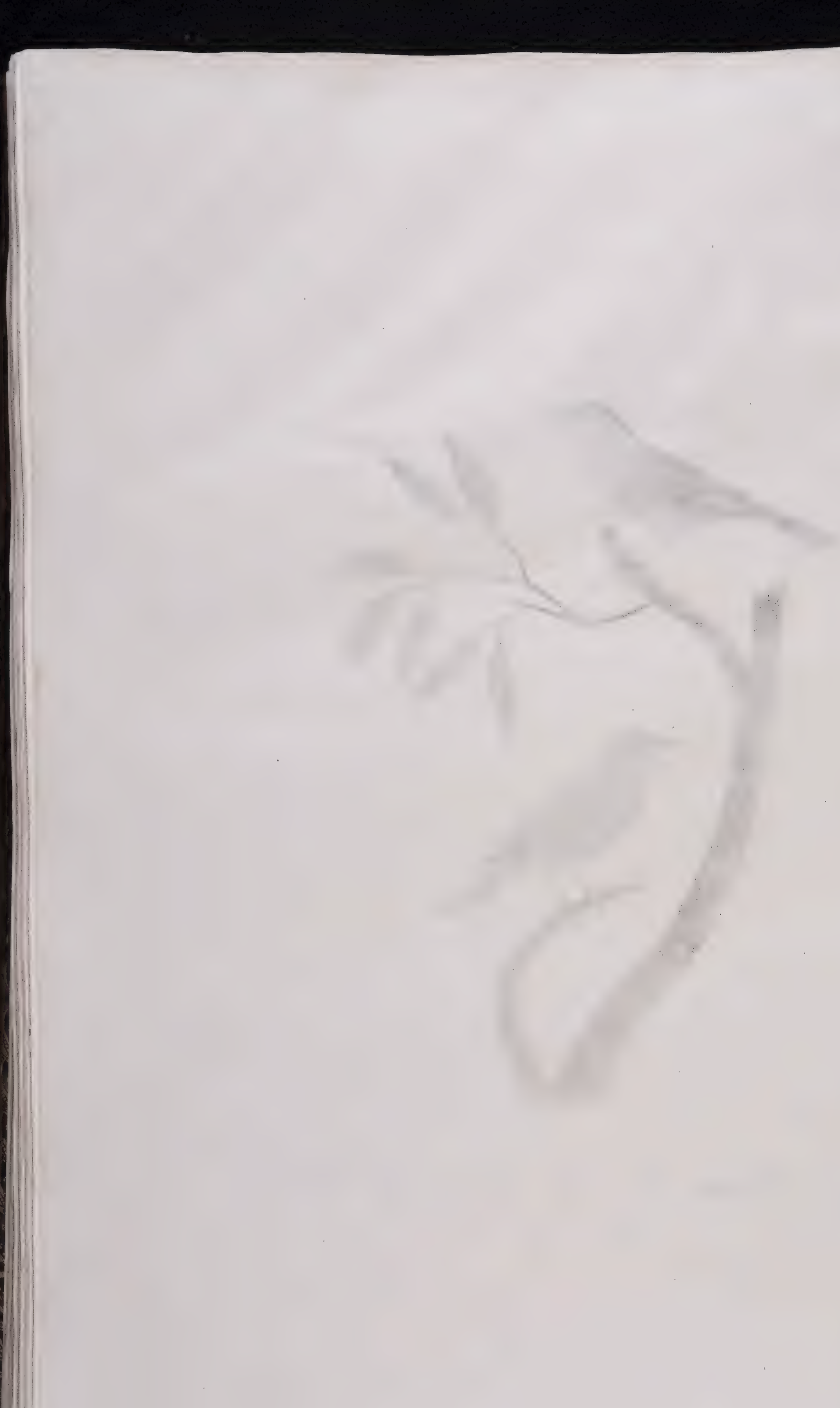

et se remuent continuellement en voltigeant de fleur en fleur, et en changeant sans cesse de place; ce qui, joint à leur petite taille, les rend très-difficiles à tirer. Ils font entendre un cri, *zizizizizizi*, très-foible, et qu'on distingueroit à peine si toute la petite bande ne le faisoit entendre à la fois.

J'ai fait représenter le mâle et la femelle de grandeur naturelle dans mes planches coloriées.

Les couleurs de cet oiseau n'ont rien de remarquable; il a le dessous de la gorge blanchâtre, un jaune très-foible est la couleur du devant du cou, de la poitrine et de tout le reste du dessous du corps; les aîles et la queue sont d'un brun clair, et tout le dessus du corps est d'un gris légèrement nué de verdâtre; les yeux sont bruns, le bec et les pieds brunâtres. Voilà le parfait signalement du mâle, auquel il ne reste à ajouter qu'un petit caractère qui suffira pour le faire reconnoître; c'est que sur le bord du bec, précisément au dessus des narines, le front est couvert de quelques petites plumes rondes, qui sont en partie blanches et en partie noirâtres; elles sont de plus relevées et comme tournées en avant.

J'ai conservé à cet oiseau le nom de Becque-fleur (*Bloem-piker*), qui est celui que mes Hottentots et moi lui avions donné sur les lieux où nous l'avons trouvé.

Il nous resteroit à savoir quelques particularités sur la ponte et la forme du nid de ces oiseaux; mais je n'ai rien pu en apprendre, ne m'étant point trouvé dans leur canton pendant la saison des amours, et n'ayant vu personne qui ait pu m'en instruire.

La femelle est à peu de chose près de la taille du mâle; ses couleurs sont plus ternes, et elle n'a point les plumes rondes du front qui caractérisent celui-ci. Cette espèce paroît parfaitement bien remplir l'espace qui semble séparer le genre des mésanges de celui des figuiers.

LE CROMBEC,

OU FIGUIER A BEC COURBÉ,

N°. 135, FIG. 1 ET 2.

J'AI donné à cet oiseau le nom de Crombec, imité de celui *Krome-bec* que mes Hottentots lui avoient donné pendant mon séjour sur la Rivière-des-Eléphans, où nous trouvâmes cette espèce en grande abondance, lors de mon retour au Cap, en revenant du pays des Grands Namaquois. Ce nom qui est hollandais, signifie bec courbé, et lui convient; ainsi nous le lui laisserons en le dénaturant un peu, afin d'en faire un nom spécifique, puisqu'autrement la dénomination simple de bec courbé, qui convient à beaucoup d'oiseaux, pourroit être appliquée également à plusieurs autres espèces. Par la forme de son bec arqué et long, cet oiseau paroît bien se rapprocher du genre des sucriers ou oiseaux qui vivent de suc de fleurs, et dont Montbeillard a fait deux divisions, en nommant souimangas ceux de l'ancien continent, et guitguits ceux du nouveau monde, tout en disant que ces derniers ne vivent pas de suc de fleurs; ce qui est une erreur. D'ailleurs, cette division ne porte sur aucun caractère distinctif, et l'auteur que je viens de citer, a même décrit plusieurs de ces oiseaux comme étant d'Amérique, tandis qu'ils se trouvent en Afrique ou aux Indes orientales, comme nous le ferons observer ailleurs.

Notre Crombec n'appartient point à ce genre d'oiseaux, puisque sa langue n'est point creusée en forme de trompe, qu'elle ne se divise point en plusieurs filets à son extrémité, et qu'elle n'est point susceptible de s'alonger pour être dardée au fond des fleurs, comme celle de tous les sucriers en général. Elle est au contraire très-courte et cartilagineuse, et jamais cet oiseau ne suce les fleurs, ce qu'il ne pourroit exécuter. Il ne doit pas être placé non plus à côté de notre grimpereau proprement dit, puisqu'il a les pieds tout-à-fait différemment construits que lui, et qu'il n'a pas sur-tout la queue propre à le soutenir s'il s'avisoit de grimper; caractère qui seul donne aux oiseaux la faculté de monter le long des troncs

Le Figuier Crombec Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Figuier Crombec Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

troncs d'arbres. Cette observation est échappée jusqu'à ce moment, à tous ceux qui ont écrit sur l'histoire naturelle des oiseaux; ce qui a fait que tous ont confondu les oiseaux suce-fleurs avec les oiseaux grimpeurs à bec courbé, dont, au reste, nous ne connoissons encore qu'une seule espèce, qui est notre grimpereau ordinaire, si commun en France, notamment aux environs de Paris, et que l'on a très-mal figuré dans les planches enluminées de Buffon, N°. 681, fig. 1, mais plus ridiculement encore dans les planches de l'éd. *in*-12 du même auteur, tome X, page 230, planche 6, en le mettant dans la position d'un oiseau qui descend le long du tronc d'un arbre. C'est une situation fausse, qui ne peut qu'induire en erreur, et faire croire que ces oiseaux descendent comme ils grimpent; ce qui est de toute fausseté et inexécutable pour tous les oiseaux grimpeurs, lesquels, encore une fois, ne peuvent grimper qu'en s'appuyant sur leur queue, dont les pennes très-élastiques, sont armées de pointes roides et dures, qui les élèvent comme le feroit un ressort, chaque fois qu'ils s'appuient dessus en s'élançant en haut. Nous renvoyons le lecteur aux articles où nous décrirons les pics et les sucriers, afin de ne pas répéter ici ce que nous dirons en parlant de ces oiseaux.

Nous allons donc retourner à l'espèce de cet article, en déplorant la manie qu'on a de vouloir écrire sur les objets qu'on n'a pas étudiés et qu'on ne connoît absolument pas : fatale prévention, qui, par les erreurs sans nombre qu'elle fait naître, recule d'autant plus les progrès de nos connoissances.

Le Crombec est donc réellement un figuier, dont le bec très-alongé se courbe en forme de faulx, comme celui des sucriers, de la huppe et même de plusieurs autres espèces particulières, qui diffèrent des autres espèces de leur genre, par cette même singularité d'avoir le bec un peu plus long et plus arqué qu'elles; telles sont quelques merles à bec alongé et courbé, entre autres, celui qui est figuré dans les planches enluminées de Buffon, N°. 454, et qu'Aldrovande a donné le premier pour un guépier : erreur que l'ornithologiste le moins exercé auroit relevée. Il est bien étonnant que d'après cela Montbeillard n'ait pas transformé l'alouette du Cap, nommée sirli, et dont nous parlerons, en un tout autre genre, puisqu'elle a aussi un bec long et courbé, très-différent de ceux des autres alouettes.

D'après tant d'observations de cette nature, on ne conçoit pas l'entêtement que les savans de nos jours mettent à adopter certain système bisarre de classification ornithologique; certes, ou ils sont bien esclaves

de leurs méthodes, ou bien ignorans dans cette partie; car il n'est pas possible qu'ils ne se trouvent sans cesse en contradiction et très-embarrassés lorsqu'ils veulent rapporter leur théorie à la nature; mais je crois que c'est ce qui ne leur arrive jamais.

Le Crombec ne vit donc point de suc de fleurs, et ne grimpe pas le long des arbres; il ne fait par conséquent pas partie de ces deux genres d'oiseaux, bien différens l'un de l'autre, quoique nos savans les aient confondus sous la dénomination scientifique de *certhia*, comme ils ont souvent confondu les fauvettes, les figuiers, les mésanges, les pipits, les traquets, les lavandières, etc., sous celui de *motacilla*. Notre oiseau cherche sa vie en voltigeant de branche en branche, comme nous l'avons dit de tous les figuiers dont nous venons de parler, et ne se nourrit absolument que d'insectes. Nous pourrons donc regarder cette espèce comme le dernier échelon par lequel la nature passe des figuiers aux grimpereaux, ou comme appartenant à un petit genre intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux. Je dis un petit genre, mais il pourroit bien se faire que dans les nombreux *certhia* décrits par tant de savans qui certainement ne connoissoient pas les oiseaux, il y ait plusieurs individus qui, comme celui-ci, ne grimpent point sur les arbres, ni ne sucent pas les fleurs. L'expérience seule pourra relever toutes ces erreurs; et je crois même déja être certain que l'oiseau d'Amérique décrit par Buffon sous le nom de *sucrier*, et que j'ai dans mon cabinet, n'est point véritablement un sucrier (1); mais qu'il approche de l'espèce de notre Crombec, comme celui que décrit Montbeillard sous le nom de souimanga de l'île de Bourbon, lequel est figuré dans les planches enluminées de Buffon, N°. 681, fig. 2, sous le nom de grimpereau.

Nous avons vu que dans toute la partie méridionale de l'Afrique que j'ai parcourue, il se trouve des figuiers dont les uns ont de plus longues queues que les autres; nous verrons les sucriers se distinguer de même.

Le plumage uniforme du Crombec, bien différent de celui des sucriers, est si simple et si monotone qu'on ne pourroit qu'avec peine l'appercevoir sur les mimosas où il se tient habituellement, si son extrême vivacité et son petit cri ne dirigeoient pas les regards vers lui.

Le mâle est assez ordinairement accompagné de sa femelle, qui lui

---

(1) *Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon, tome X, page 309, de l'édition *in*-12. Brisson ainsi que Linnæus et Edwards, ont aussi décrit le même oiseau. De cinq de ces oiseaux que j'ai vus, on n'avoit conservé la langue qu'à un seul: elle étoit courte, platte et non partagée en feuillets; mais comme il se pourroit que son bout eût été détaché ou coupé, nous laissons la chose indécise.

ressemble tellement qu'il n'est guère possible de les distinguer l'un de l'autre sans en faire la dissection; il paroît cependant que le bec est un peu plus court dans la femelle; mais j'ai vu des jeunes mâles qui ne l'avoient pas plus long qu'elle.

Ces oiseaux cachent sans doute leur nid avec une grande précaution, car il ne m'a pas été possible d'en trouver; et malgré le prix que j'avois attaché à la découverte d'un de ces nids, aucun de mes Hottentots ne put parvenir à en rencontrer.

J'ai fait représenter le mâle de cette espèce de grandeur naturelle dans mes planches coloriées. La partie supérieure du corps, la tête, le derrière du cou, les aîles et la queue, sont d'un brun-gris, qui approche de la couleur de cendre. Tout le dessous du corps est d'un roux clair, un peu plus foncé sous le ventre et sous la queue. Le bec est aussi d'un brun clair; les yeux sont couleur de noisette, et les pieds roussâtres.

J'ai vu quelques-uns de ces oiseaux sur les bords du *Groene-Rivier* (Rivière-Verte), et sur le *Groote-Rivier* (Grande-Rivière ou Rivière-d'Orange); mais ils sont plus communs sur celle des Eléphans que partout ailleurs; et c'est principalement sur les mimosas qu'on les voit et qu'on les entend répéter à chaque instant leurs cris *tic-tic-tic tictic-tic tric.*

Cette espèce est sujette à varier un peu, car j'en ai tué trois qui avoient beaucoup de plumes blanches; ils se trouvoient tous trois ensemble quand je les vis, et c'étoient de jeunes oiseaux qui n'avoient point encore subi de mue; l'un d'eux avoit les aîles et la queue presqu'entièrement blanches; c'est celui que j'ai fait représenter sous la figure 2 du N°. 135 des planches coloriées de cet ouvrage.

LE FIGUIER ROUGE

A AILES ET QUEUE NOIRES ET VENTRE GRIS,

N°. 136, FIG. 1 ET 2.

Comme je ne sais absolument rien de particulier sur les mœurs de ce figuier, qui, sans contredit, est un des plus beaux de son genre, je lui ai donné ce nom très-composé, ou plutôt je l'ai peint en l'indiquant, en attendant que quelques voyageurs nous apprennent ce que nous ignorons à son égard, afin de lui appliquer une dénomination analogue ou à ses habitudes, ou à son ramage, ou bien celui qu'il porte dans son pays natal, qui est l'île d'Amboine, à ce que m'a assuré M. Boers, bailli d'Hasserswoude, qui a eu la bonté de me faire présent du mâle et de la femelle, dont je donne les portraits de grandeur naturelle dans mes planches coloriées.

Le mâle est à-peu-près de la grosseur de notre mésange bleue; il a généralement tout le plumage du dessus du corps, depuis le front jusqu'aux recouvremens supérieurs de la queue, d'un rouge de vermillon le plus pur; seulement sur le dessus de la tête et le derrière du cou, on remarque quelques traits noirs qui frangent le bout des plumes. La gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un rouge plus foible et légèrement nuancé de jaune : les flancs, le ventre, les plumes des jambes ainsi que les recouvremens du dessous de la queue, sont d'un joli gris de perle. Quant aux pennes des aîles et à leurs plumes de recouvrement, elles sont d'un noir pur, ainsi que toute la queue qui est courte; les aîles ployées s'étendent presqu'aussi loin que le bout de la queue; le bec, les pieds et les ongles sont d'un brun de corne.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et les parties qui chez celui-ci sont rouges, sont chez elle d'un brun-fauve plus foncé sur le dos que sur la gorge. Les aîles et la queue sont d'un noir-brun, mais le ventre, le bec et les pieds sont de la même couleur que ces mêmes parties chez le mâle.

DES

Le Figuier Rouge Fig. 1. Le Mâle Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Figuier Rouge. Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

DES MÉSANGES.

L'AFRIQUE a aussi ses mésanges, et dans toute la partie de ce pays que j'ai parcourue, j'en ai trouvé trois espèces différentes qui toutes trois sont nouvelles, aucun auteur ou voyageur, que je sache, n'en ayant fait mention. Kolbe cependant prétend avoir vu beaucoup d'espèces de ces oiseaux au Cap de Bonne-Espérance; mais il se contente, à ce qu'il dit, de ne parler que des six principales, ce qui supposeroit qu'il y en a beaucoup d'autres. Cependant à la manière dont il les décrit il est facile de se convaincre qu'il n'a pas plus observé les mésanges d'Afrique que tant d'autres oiseaux dont il est fait mention chez lui, et qui jamais n'ont habité cette partie du monde, quoiqu'il lui plaise d'en indiquer bien d'autres encore, comme les y ayant vus. On concluroit même, d'après la partie ornithologique de son livre, que le plus grand nombre des oiseaux d'Europe habite aussi le Cap de Bonne-Espérance, ce qui est absolument faux, du moins pour tous ceux dont ce voyageur fait mention; tandis qu'il est à remarquer qu'il ne parle pas d'une seule des espèces qu'on y trouve en effet, et qui sont communes à l'Europe et à l'Afrique. Quant aux oiseaux propres à cette partie du monde, on voit par la manière dont il en rend compte, qu'il n'en a jamais qu'entendu parler; car confondant leurs noms, leurs mœurs et tout ce qu'on lui en a appris, il attribue aux uns ce qui appartient aux autres, et montre enfin par-tout la plus parfaite ignorance sur l'histoire naturelle d'un pays qu'il nous assure avoir visité. Est-il encore rien de plus absurde que ces concerts admirables qu'il entendoit faire à ces prétendues mésanges qui s'accordoient si bien avec les serins de Canarie, et dont aucune des espèces qu'il indique ne se trouve au Cap de Bonne-Espérance? Au reste, c'est peut-être trop m'arrêter à combattre des rêveries qui n'auroient sans doute pas mérité d'être relevées si elles n'avoient malheureusement pas induit en erreur un grand nombre d'écrivains, et notamment Buffon et Montbeillard qui, d'après de semblables témoignages, se sont égarés et nous ont égarés dans les conséquences qu'ils ont tirées des rapports infidèles de ce voyageur.

Il doit au reste paroître très-étonnant qu'avec des caractères physiques

et moraux aussi faciles à saisir que le sont ceux des mésanges proprement dites, il ne se trouve pas un seul ornithologiste et même pas un voyageur qui, en parlant de ces sortes d'oiseaux, ne se soit trompé en donnant sous le nom de mésanges, des espèces qui n'avoient nul rapport avec elles : erreur qui auroit été bien moins fréquente cependant, si chaque méthodiste n'avoit assigné à son gré des caractères très-différens à ce genre d'oiseaux. Brisson ayant donné aux mésanges un bec en alêne, qu'elles n'ont certainement point, tous ceux qui ont adopté sa méthode, ont décrit comme lui, sous ce nom, des figuiers, des pipits, des fauvettes, des traquets, et enfin beaucoup d'oiseaux à bec fin. Kramer range les mésanges avec les corbeaux; quelques-uns les ont confondues avec les guêpiers, d'autres, avec les pie-grièches, et s'il faut en croire les raisonnemens de Montbeillard, Pline en a fait une famille des pics; oiseaux avec lesquels elles ont bien en effet quelques rapports, comme on pourra le remarquer, et certainement bien plus qu'avec les pigeons et les engoulevens parmi lesquels Linnée les range dans son sixième ordre, celui des passereaux; et les gros-becs, les pinçons, les bruans, les alouettes, les cotingas, les grives, les étourneaux, les gobe-mouches, etc.; bien que tous ces oiseaux n'aient aucune analogie les uns avec les autres, ils sont aussi, suivant ce naturaliste, des passereaux. Mais enfin les savans ont imaginé qu'il falloit, pour la facilité de la science, rapprocher les productions de la nature dans des cadres séparés et les réunir enfin par classes et par ordres; et à cet égard, tous ceux qui se sont mêlés de ces classifications scientifiques, nous ont bien prouvé que dans un champ aussi vaste et aussi sujet aux caprices hypothétiques, il étoit libre à chacun d'eux de déraisonner tout à son aise. Aussi doit-il paroître étonnant à tout homme qui a observé la nature d'après la nature elle-même, que pour la plus grande clarté d'une science, et pour éviter la confusion, on commence par séparer ce que la nature a réuni très-étroitement, et en même tems réunir d'un autre côté ce qu'elle a visiblement voulu séparer; enfin rendre la science de l'histoire naturelle un vrai cahos, en la mettant sans cesse en contradiction, non-seulement avec les principes qu'ont établi ceux mêmes qui ont imaginé ces méthodes, mais encore en contrariant la nature qui désavouera toujours ces principes méthodiques. Quoi de plus opposé en effet entre eux, qu'un gros-bec, un gobe-mouche, un pigeon et un engoulevent; et quel rapport se trouve-t-il entre un oiseau-mouche, un toucan et un calao, un martin-pêcheur et un perroquet, un grimpereau et un corbeau : oiseaux qui tous, avec les huppes, les mainates, les oiseaux de paradis, les pics et les coucous, se trouvent réunis dans le second ordre de Linnée, celui des pies; lequel ordre se trouve ensuite sous-divisé en pies à pieds ambulatoires, en pies à pieds grimpeurs, et enfin en pies à pieds marcheurs. Mais il faut bien faire

observer au lecteur que toutes ces dénominations ne doivent point être prises à la lettre, puisque par pieds ambulatoires, on n'entend parler que des oiseaux-pies qui ont trois doigts par devant et un par derrière; ainsi que par pieds grimpeurs, on n'entend pas ne parler que des oiseaux qui grimpent. Car alors il est probable qu'on n'auroit pas compris dans cette série des oiseaux grimpeurs, les toucans, les coucous, les couroucous, les perroquets, l'ani et les barbus avec les pics, attendu que de tous les oiseaux qui viennent d'être nommés, il n'y a en effet que les pics seuls qui aient la faculté de grimper, tandis que notre petit grimpereau, qui grimpe assurément tout aussi-bien que les pics, ne se trouve pas, on ne sait trop pourquoi, dans cette liste des oiseaux à pieds grimpeurs, mais est placé avec le pique-bœuf, les roliers, les mainates. On n'est pas moins surpris de voir parmi les pies à pieds marcheurs, les martins-pêcheurs et les guêpiers qui jamais ne font un pas dans quelque sens que ce soit, et ne marchent enfin absolument pas. Malgré tant de contradictions qui prouvent d'une manière aussi convaincante l'insuffisance et l'incohérence de ces méthodes, il faudroit cependant, suivant l'avis de certains pédans qui se sont arrogé le droit de juger en dernier ressort tous les ouvrages qui paroissent, même ceux qui traitent de sciences dans lesquelles ils n'ont pas la connoissance la plus superficielle, adopter telle ou telle méthode qu'il leur plaît de considérer comme la meilleure; et tout ouvrage, suivant eux, dans lequel un auteur ne se sera pas plié à ces règles immuables, *qui constituent la vraie science, deviendra inutile aux connoissances, et ne méritera pas d'être consulté par les savans.* L'expérience ne nous guérira-t-elle donc pas de cette charlatanerie des méthodes, tellement dégénérées en manie aujourd'hui, qu'on en voit éclorre une nouvelle chaque jour!

Revenons à l'histoire des mésanges africaines, dont peut-être une trop longue, mais cependant utile digression, nous a écartés un instant.

Nous avons observé plus haut que quoique les caractères des mésanges fussent faciles à saisir, tous les auteurs s'étoient trompés en décrivant sous ce nom plusieurs oiseaux très-différens; et nous trouvons en effet dans tous les ouvrages sur les oiseaux, beaucoup d'espèces ainsi nommées, parmi lesquelles on ne reconnoît effectivement pas une seule mésange. Telles sont toutes celles dont Sonnerat fait mention dans son Voyage, et sa prétendue mésange tachetée du Cap, n'est autre chose qu'une fauvette du Cap : erreur que nous avons déja relevée en parlant de ces sortes d'oiseaux d'Afrique (1). Quant à son petit-deuil, que Montbeillard nous

(1) Voyez à l'article des fauvettes d'Afrique, celle que nous avons nommée le capocier, fig. 129 et 130 de l'in-4°. et de l'in-folio.

décrit d'après lui (1), et auquel il attribue ce nid en boule, qui appartient à un oiseau très-différent des mésanges, nous renvoyons le lecteur à la description de notre pinc-pinc, où nous relevons encore l'erreur de ce voyageur à cet égard (2). Il en est de même de beaucoup d'autres oiseaux décrits par tous les ornithologistes anciens et modernes qui n'avoient point assez étudié les oiseaux pour leur assigner leurs vraies places et distinguer leurs genres. Aussi faut-il retrancher de la liste considérable des mésanges décrites, plus des trois quarts des espèces données sous ce nom, et notamment toutes celles prétendues d'Amérique, puisqu'il est certain que jusqu'à ce moment je n'ai pas reconnu une seule mésange dans les nombreux oiseaux qui nous ont été apportés de cette partie du monde, et sur-tout de l'Amérique méridionale. Il paroît donc certain que ce genre d'oiseaux ne se trouve pas dans le nouveau monde, et qu'il n'appartient absolument qu'à l'ancien continent. Il en est de même de quelques genres d'oiseaux qu'on n'a encore trouvés qu'en Amérique, notamment celui du toucan, quoique Adanson, trompé par les gros becs des calaos, ait pris ces oiseaux pour des toucans, et nous assure qu'il s'en trouve au Sénégal : ce qui est une erreur.

Il est bon de faire observer ici que la prétendue mésange à moustache (3), dont Frisch a fait un moineau des Indes, et Edwards une pie-grièche, n'est point une mésange, mais qu'elle appartient au genre des figuiers; il en est de même du roitelet huppé (4) dont Brisson a fort mal-à-propos fait une mésange; et c'est aussi une erreur de la part de ce dernier naturaliste d'avoir assuré que la langue des mésanges étoit terminée en pinceau de poil, et que ces oiseaux grimpoient le long des troncs d'arbres à la manière des pics, ce qui est absolument faux. Les mésanges ont la langue coupée carrément et terminée par quatre filets minces et pointus, placés à égale distance les uns des autres. Ces filets leur servent à faire sortir de l'enveloppe des semences qu'elles percent à coups de bec, la partie dont elles se nourrissent. Nous observerons encore que ces filets étant cartilagineux, ne ressemblent point aux poils d'un pinceau (Voyez la figure A de la planche coloriée, N°. 137, où j'ai donné la forme d'une de ces langues vue à la loupe). Enfin, pour éviter les erreurs qui ne sont déja que trop multipliées à l'égard de ce genre d'oiseaux, nous allons en indiquer avec quelques détails les caractères distinctifs, après quoi nous décrirons les trois seules espèces différentes que nous en

(1) Histoire naturelle des oiseaux de Buffon, éd. in-12, p. 171.
(2) V. la description du pinc-pinc, fig. 131, *ibid.*
(3) Buffon, planches enluminées, N°. 618.
(4) Buffon, planches enluminées, N°. 615, fig. 3.

ayions

ayions trouvées depuis la pointe sud de l'Afrique jusque sous le tropique où nous avons pénétré.

Les mésanges ont le corps musculeux, et très-charnu relativement à leur taille; leurs pieds sont nerveux, forts et généralement épais; le tarse est assez court; les ongles sont très-effilés et crochus, propres enfin à se cramponner; aussi saisissent-elles vigoureusement avec leurs serres fortes. Elles ont le bec épais à sa base; la mandibule supérieure est un peu convexe; l'inférieure est égale en force à la supérieure, et toutes deux sont très-peu applaties sur les côtés, et se terminent ensemble en une pointe arrondie. Ce bec, qui est très-fort par lui-même, acquiert encore plus d'énergie par sa position, puisqu'il est placé de manière qu'il répond précisément au centre de la tête qui est ronde et d'une solidité remarquable par l'épaisseur des os du crâne. Le front est très-relevé; la base du bec est ombragée par des plumes roides dirigées sur le devant, et qui recouvrent en grande partie les narines. Les mésanges ne broient point les graines dont elles se nourrissent, mais elles les percent et n'en mangent que l'intérieur; elles ont même assez de force dans le bec pour trouer une noix, une amande, et en retirer toute la substance par le trou qu'elles y ont pratiqué. Elles se nourrissent aussi de chenilles, d'araignées, d'œufs de papillon, et généralement de tous les insectes mous qu'elles trouvent sur les feuilles des arbres et sous leurs écorces qu'elles détachent très-bien à coups de bec en s'accrochant au tronc, ce qui a fait croire à beaucoup de naturalistes qu'elles avoient la faculté de grimper comme les pics, tandis qu'elles ne peuvent changer de place qu'en déployant les aîles et en faisant un petit vol, ou tout au moins un saut de côté, mais toujours accompagné d'un coup d'aîle quelconque, ce qui est très-différent de la manière dont les pics grimpent; observation qu'il eût été bien facile de faire, puisque les mésanges sont non-seulement très-communes en France, mais qu'elles sont si peu farouches en général, que rien n'est plus aisé que de remarquer toutes leurs allures. Les mésanges aiment encore à se suspendre aux branches, la tête et le dos renversés. Elles cachent très-soigneusement leurs petits, et quoiqu'elles fassent un nid, elles le placent toujours hors de vue, soit dans un trou d'arbre ou dans un creux de rocher; et dans les pays habités, dans les trous d'un vieux mur. Ces oiseaux font généralement une copieuse ponte et se retirent tous les soirs dans des trous pour se coucher; ils ont aussi la prévoyance d'amasser pour l'hiver des provisions qu'ils portent dans ces mêmes trous qui leur servent de retraites.

Quant au caractère moral des mésanges, elles sont vives, alertes et toujours en mouvement : il paroît qu'elles font une grande consommation

de nourriture, car on les voit toujours en recherche. Elles sont aussi les premières à se faire entendre dès le point du jour, et les dernières à se retirer de tous les oiseaux diurnes; aussi les oiseaux de proie nocturnes en font une grande destruction. Hors du tems de l'incubation les mésanges vivent en société; cependant elles sont hargneuses, vindicatives et même cruelles, car elles se battent à outrance non-seulement les unes contre les autres, mais aussi avec tous les autres oiseaux; et quand elles parviennent à tuer leur ennemi, ce qui arrive souvent, elles lui percent le crâne à coups de bec et lui mangent la cervelle. Buffon a vu des mésanges apprivoisées tuer des oiseaux plus foibles qu'on avoit mis dans la même cage, et en manger après la cervelle, ce que j'ai remarqué aussi nombre de fois, non-seulement de la plupart de nos mésanges d'Europe, mais de trois espèces africaines dont j'ai conservé longtems plusieurs individus vivans. Je finirai en observant que les mésanges sont en général peu farouches, qu'elles se laissent prendre facilement dans tous les pièges qu'on leur tend, et qu'elles s'apprivoisent aisément et fort vîte; qu'elles sont susceptibles d'attachement et très-courageuses, accourant toujours des premières au moindre bruit qu'elles entendent, et attaquant des oiseaux beaucoup plus forts qu'elles, et même des oiseaux carnivores dont elles deviennent souvent la proie. Nous allons maintenant décrire les trois seules espèces de mésanges qui habitent la partie de l'Afrique dans laquelle j'ai pénétré.

La Mésange noir. Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle?

de l'Imprimerie de Langlois.

La Mésange noir. Fig. 1. Le Mâle. Fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

LA MESANGE NOIRE,

N°. 137, FIG. 1 ET 2.

Cette Mésange est absolument de la taille et de la forme de notre grosse mésange ou mésange charbonnière, nom qui certainement auroit mieux convenu à l'espèce africaine dont nous parlons, puisqu'à l'exception de quelques traits blancs de l'aîle et de la queue, elle est entièrement noire, mais d'un noir plus foncé cependant sur la tête et sur le dos que sur le devant du corps. Les pennes de la queue sont noires en général; les plus latérales de chaque côté seulement, portent une large bordure blanche dans la longueur de leurs barbes extérieures, et se terminent de blanc; les autres sont également terminées à leur extrémité par une bordure blanche, mais cette bordure est toujours moins apparente à mesure que la plume approche des deux pennes intermédiaires qui sont entièrement noires. Nous remarquerons encore que les deux pennes extérieures seulement sont un peu plus courtes que les autres, qui toutes sont égales entre elles. L'aîle s'étend jusqu'au tiers de la longueur de la queue; ses grandes pennes sont d'un noir rembruni, et plus finement liserées de blanc en-dehors; les moyennes le sont plus largement, et les dernières encore davantage, car ces bordures y forment une longue bande blanche. Les grandes couvertures sont noires et bordées de blanc; les moyennes sont entièrement blanches, et les plus petites absolument noires; ce qui, sur les aîles, forme une agréable bigarrure de noir et de blanc. Le bec est noir, les ongles sont bruns, les pieds plombés, et les yeux d'un brun foncé. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et son noir est moins foncé que celui de ce dernier, particulièrement sur la poitrine, où il paroît glacé d'un gris-blanchâtre qui devient plus clair à mesure qu'il approche des couvertures inférieures de la queue qui toutes sont terminées de blanc. Dans le jeune âge les bordures sont nuées de roux, et le noir est généralement plus rembruni sur le dos, et plus grisâtre dessous le corps.

Cette Mésange se retire tous les soirs dans des trous d'arbres où elle construit aussi son nid, composé de brins de bois délié et douillettement garni de laine; la ponte est de six, sept à huit œufs qui sont entièrement

blancs. Cette espèce a absolument le même ramage que notre mésange charbonnière, au point que les premières que j'entendis, sans d'abord les voir, me firent croire que cette espèce se trouvoit aussi en Afrique. Je n'ai trouvé la Mésange noire que sur les bords des rivières Sondag, Swarte-Kop et dans le pays des Caffres, cantons où elle est très-abondante. Je ne l'ai jamais vue à la côte ouest ni près du Cap.

LA

La Mésange Grisette Fig. 1. Le Mâle.
Fig. 2. Variété de la Mésange Grisette.

de l'Imprimerie de Langlois.

La Mésange Grisette Fig. 1. Le Mâle.
Fig. 2. Variété de la Mésange Grisette.

de l'Imprimerie de Langlois.

LA MESANGE GRISETTE,

N°. 138, FIG. 1 ET 2.

Cette espèce de Mésange se trouve absolument avoir la même forme et les mêmes caractères que la précédente; elle est seulement un peu plus petite, et les bordures blanches de ses aîles et de sa queue sont encore à si peu de chose près semblables à celles de l'autre, que si je n'avois reconnu les mâles et les femelles dans chacune des deux espèces, j'aurois facilement pu croire que celle-ci étoit la femelle ou le jeune âge de la noire. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elles ont aussi toutes deux exactement le même ramage, et par conséquent le même que celui de notre mésange charbonnière; ce que nous avons déja fait observer à l'égard de la mésange noire dont nous avons donné la description dans l'article précédent, description à laquelle nous renvoyons les lecteurs pour ne pas répéter ici ce que nous avons dit des mœurs et des habitudes de ces oiseaux en général, n'ayant rien trouvé de particulier à l'égard de chacune d'elles prise séparément.

Je n'ai trouvé cette Mésange grise que dans les bois de mimosas du Candeboo, où les habitans la connoissent sous le nom de Malabartje (petit Malabar); nom qui lui a été donné par rapport, sans doute, à sa tête noire. Quoique cette espèce soit plus petite que la précédente, elle a le bec un peu plus alongé qu'elle; elle a tout le dessus de la tête noir, ainsi que le derrière du cou, où le noir se termine par une large tache blanche qui forme un demi-collier. Du coin de la bouche part de chaque côté une large bande blanche qui occupe les joues, et qui, passant sous les yeux qui sont bruns, se prolonge presque jusqu'au bas du cou, où elle joint un cordon blanc qui achève d'encadrer une cravatte d'un noir foncé; couleur qui embrasse toute la gorge, le devant du cou et la poitrine, où elle se termine en pointe de mouchoir, tandis que le blanc se prolonge ensuite le long du milieu du corps jusqu'au ventre.

Le dos, les scapulaires et généralement tout le manteau sont d'un joli gris-bleuâtre, ainsi que les flancs qui cependant sont d'un ton plus blanchâtre que le dos. Les pennes des aîles sont d'un noir très-rembruni et

toutes liserées de blanc; mais ce blanc occupe toujours plus d'espace à mesure qu'il s'approche du dos. Les grandes et moyennes couvertures sont aussi brunâtres et à larges bordures blanches, tandis que toutes les petites plumes du poignet de l'aîle sont du même gris-bleuâtre que le dos. Les couvertures supérieures de la queue sont noires, et les inférieures d'un gris-blanc frangé de blanc. La queue est en général noire; seulement la plume la plus latérale de chaque côté est bordée dans toute sa longueur d'une ligne blanche ainsi que son extrémité; la seconde l'est aussi, mais les bordures y sont plus fines; quant aux autres, elles n'ont toutes qu'un frangé blanc à leur pointe. Le bec est d'un noir-bruni; les ongles sont de la même couleur, et les pieds bleuâtres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; ses bordures blanches sont moins apparentes étant moins pures que celles de ce dernier: sa gorge et le dessus de sa tête sont d'un noir-brunâtre, et tout son gris est mélangé d'une légère teinte roussâtre. Dans le jeune âge la gorge est mêlée de brun, et tout le gris a une forte teinte de fauve. Je n'ai pas été à même de voir le nid de cette espèce, ne l'ayant trouvée qu'après le tems de l'incubation.

La figure 2 de notre planche coloriée N°. 138, représente une variété de la même espèce de mésange, et qui n'est remarquable que par ses aîles et sa queue blanches, et par sa gorge tachetée de blanc; je l'ai trouvée dans une petite troupe de huit autres mésanges de la même espèce, et elle y étoit la seule qui fût ainsi variée de blanc. J'ai observé que l'individu étoit un mâle qui portoit ses premières plumes, n'ayant point encore mué.

La Mésange brune Mâle fig. 1. La Mésange grise à joue blanche fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois.

La Mésange brune Mâle fig. 1. La Mésange grise à joue blanche fig. 2.

de l'Imprimerie de Langlois.

LA MESANGE BRUNE A POITRINE NOIRE,

N°. 139, FIG. 1.

Voici la plus petite espèce de mésanges que j'ai rencontrée en Afrique, et c'est aussi la seule espèce que j'ai vue dans les environs du Cap et dans la colonie. Elle se trouve habituellement parmi les rochers et sur les montagnes; elle est de la taille de notre mésange bleue dont elle a aussi l'espèce de sifflement, en même tems qu'elle a le chant grassayant, *gragra gragra* des deux autres espèces : sorte de ramage qui pourroit bien être commun à toutes les mésanges, et qu'elles font toujours entendre lorsqu'elles apperçoivent quelque chose qui les surprend, ou qu'elles voient un animal malfaisant ou un oiseau de proie. C'est ce que j'ai absolument remarqué, du moins de toutes nos mésanges qui se trouvent en France, ainsi que des trois espèces d'Afrique. Quand je dis de toutes nos mésanges, j'entends des mésanges proprement dites, et non des oiseaux différens dont il a plû très-gratuitement aux naturalistes de faire fort mal-à-propos des mésanges; enfin des mésanges de la nature et non des mésanges des savans. Nous avons aussi remarqué beaucoup d'analogie dans le ramage de toutes les différentes espèces de mésanges; le lecteur doit aussi, s'il a fait quelqu'attention à leur figure, voir combien il y a de rapport entre leur physionomie ainsi qu'entre la distribution de leurs couleurs qui, quoique différentes, sont toujours réparties à-peu-près de même. Notre Mésange brune d'Afrique, habitant de préférence les montagnes couvertes de rochers, fait son nid dans leurs cavités et sous des tas de pierres, où elle le cache bien soigneusement. Ce nid, très-volumineux, est composé de mousse, de beaucoup de laine et de plumes. La ponte, très-copieuse, est au moins de huit œufs; le nombre de quatorze est la couvée la plus considérable que j'aie vue de ces oiseaux. Nous voyons encore ici la grande analogie qui se trouve entre nos mésanges européennes et celles d'Afrique, puisque la plus petite espèce pond plus que les autres. Notre mésange à longue queue d'Europe, pond jusqu'à dix-huit œufs; aussi est-elle beaucoup plus petite encore que celle dont il est fait mention ici, et dont nous allons donner la description.

Elle a tout le dessus de la tête et le derrière du cou noir, ainsi que la gorge, le devant du cou et la poitrine où ce noir forme un large plastron qui se prolonge en se rétrécissant jusqu'au ventre en suivant la direction du milieu du corps. Du coin de la bouche part une bande blanche qui en s'élargissant un peu sur la joue, s'étend le long des côtés du cou, en séparant le noir de la gorge et du derrière de la tête, au bas duquel on remarque aussi une petite tache blanche. Les plumes de la base du bec et celles qui recouvrent les narines sont blanches; le manteau, le dos et les scapulaires sont d'un brun terreux, ainsi que les grandes pennes des aîles qui dans leurs barbes intérieures sont plus noirâtres; les moyennes de ces pennes sont bordées de blanc ainsi que leurs grandes et moyennes couvertures qui sont les parties les plus noires de l'aîle. La queue, à l'exception d'un trait blanc qui frange toutes ses pennes, au bout, et d'une ligne blanche qui borde la plus extérieure de ses plumes de chaque côté, lesquelles sont un peu plus courtes que les autres, est d'un brun-noir ainsi que les couvertures supérieures. Les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau gris-roussâtre; le bec est noir, les yeux sont bruns, ainsi que les ongles. Les pieds sont couleur de plomb; les aîles ployées s'étendent jusque vers le milieu de la queue. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et lui ressemble tellement qu'il n'est guère possible de les distinguer (ce qui fait que nous n'en donnons pas le portrait).

Il est fait mention dans l'ornithologie de Latham d'une mésange à poitrine noire qui est censée appartenir aussi au Cap de Bonne-Espérance; cette espèce est-elle une mésange, et avoit-elle effectivement été tuée au Cap? Nous voyons dans beaucoup d'ouvrages bien des méprises à l'égard des pays auxquels appartiennent les espèces qui nous parviennent; méprises dont le nombre est si considérable, qu'il seroit difficile de les relever toutes. Au reste, je n'ai point trouvé au Cap cette espèce, et par sa description elle ne peut se rapporter, à mon avis, à aucune des trois mésanges dont nous venons de parler.

LA MESANGE GRISE
A JOUE BLANCHE,
N°. 139, FIG. 2.

La Mésange de cet article a été envoyée de Batavia à M. Temminck d'Amsterdam, qui me l'a donnée; elle est de la taille de la précédente, et paroît modelée sur la même forme que notre mésange bleue. Elle a le dessus de la tête noir ainsi que le derrière du cou, au bas duquel on remarque une petite tache blanche; du coin de la bouche part une plaque blanche qui marque seulement la joue et ne s'étend pas plus loin que l'oreille qu'elle recouvre en s'élargissant. La gorge, le devant du cou, ainsi que la poitrine sont noirs; mais ce noir, au lieu de s'élargir là comme dans l'espèce précédente, se retrécit depuis le bas du cou par devant, où il rejoint sur les côtés le noir du derrière de la tête, jusqu'au ventre où il se termine. Les scapulaires et tout le manteau, ainsi que le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un joli gris-bleuâtre: couleur qui borde aussi toutes les pennes des aîles qui sont noires; les grandes couvertures des aîles sont bordées de blanc, et largement frangées à leur bout de la même couleur. Les trois pennes latérales de chaque côté de la queue sont blanches et étagées, de manière que la plus extérieure est la plus courte, et que les deux autres sont successivement plus longues; toutes les autres sont noires dans toute leur longueur. Les flancs, le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-rosé; le bec est d'un gris-brun; les ongles sont noirs et les pieds plombés. Les aîles ployées s'étendent jusqu'au tiers de la longueur de la queue... Je n'ai d'ailleurs rien à dire de particulier sur cette espèce, n'ayant rien appris sur ses mœurs.

Nous allons décrire à la suite des mésanges deux espèces d'oiseaux que nous avons reçus directement de l'île de Ceylan et qui paroissent approcher un peu du genre des mésanges, mais que nous n'avons cependant pas cru devoir regarder comme tels, parce que nous leur trouvons une physionomie un peu différente de celle de ces dernières, et quelques caractères qui semblent les en éloigner assez pour en être distingués.

OISEAUX QUI SE RAPPROCHENT BEAUCOUP DES MÉSANGES.

LE CAP NEGRE,

N°. 140, FIG. 1 ET 2.

L'ESPÈCE de capuchon noir qui embrasse entièrement la tête de cet oiseau justifie bien le nom que je lui ai donné. Quant à son genre, je l'ai séparé des mésanges, quoiqu'au premier coup-d'œil il paroisse s'en rapprocher beaucoup, mais les rapports par lesquels il semble tenir à ces oiseaux étant bien moindres que ceux par lesquels il s'en éloigne, nous nous sommes cru suffisamment autorisés, tout en le séparant des mésanges, à le laisser à leur suite comme formant la nuance entre elles et d'autres sortes d'oiseaux que les méthodistes ont souvent confondus, soit avec les gobe-mouches, les fauvettes ou les figuiers, et même avec les tangaras : tant il est vrai de dire que ce sera toujours en pure perte que nos savans prétendront faire une bonne méthode de classer les oiseaux, lorsque dans leurs études ils n'auront pas joint la pratique à la théorie, et qu'ils n'auront pas enfin étudié les animaux dans leur état de nature, seul moyen de saisir au premier coup-d'œil ces traits de ressemblance ou cet air de famille, si je puis m'exprimer ainsi, qui semble lier ensemble les différentes espèces d'un même genre; rapports qui quoique faciles à saisir par des yeux exercés, échapperont toujours à l'œil inaccoutumé de nos naturalistes de cabinets, qui n'ayant consulté que la nature morte, n'ont eu pour guides dans leurs travaux que ces ouvrages où la nature semble s'être restreinte dans ses productions aux froids calculs d'un auteur systématique qui n'a vu que la règle qu'il a voulu établir.

Le Cap-Negre fig. 1. Le Mâle fig. 2. La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Cap-Negre fig. 1. Le Mâle fig. 2 La Femelle.

de l'Imprimerie de Langlois.

L'oiseau dont nous parlons habite l'île de Ceylan d'où j'ai reçu directement six de ces individus, et qui tous se ressembloient parfaitement, tant par leurs couleurs que par leur taille; ils étoient enfin tels qu'on en voit un réprésenté de grandeur naturelle dans nos planches coloriées, citées ci-dessus. Leur bec, quoique à-peu-près de la forme de celui des mésanges, est cependant un peu plus alongé et par conséquent d'une apparence moins robuste. La langue que j'ai trouvée conservée dans chacun des individus dont je parle, étoit entière, cartilagineuse et pointue, et par conséquent différente de celle des mésanges qui est, comme nous l'avons dit, coupée carrément et terminée par quatre pointes. Les pieds m'ont paru aussi être moins forts, la serre plus foible, les ongles moins arqués que ceux des mésanges, ce qui dénote bien certainement des habitudes différentes. Les os du crâne enfin sont plus foibles, la tête est moins ronde et le front plus applati chez le Cap Nègre que chez aucune des mésanges proprement dites. Du reste, la forme du corps, la coupe des aîles et de la queue se rapportent assez ainsi que la taille, à ceux de notre mésange charbonnière; seulement les aîles ne sont pas si alongées ici, n'y dépassant presque pas la naissance de la queue.

Voici maintenant les couleurs de cette espèce étrangère à l'Afrique. A l'exception de la tête qui est entièrement noire, tout le reste de la partie supérieure du corps, y compris les aîles et la queue, est en général d'un vert-olivâtre, qui cependant prend une teinte plus jaune sur le croupion; les pennes latérales de la queue sont tachées de blanc à leurs extrémités. La gorge, le devant du cou, la poitrine et tout le dessous du corps, jusqu'aux recouvremens inférieurs de la queue sont jaunes ainsi que les couvertures du dessous des aîles; le bec est noirâtre et les pieds sont bruns.

Ces oiseaux m'ayant été envoyés desséchés dans leur entier, sans même avoir été vidés de leurs intestins, j'en ai retiré les yeux qui ayant été humectés m'ont paru avoir dû être bruns. Leurs estomacs, que j'ai également fait ramollir à l'eau tiède, ne m'ont offert à leur ouverture, que des débris d'insectes sans aucun mélange de graines. La figure 2 de notre planche coloriée, N°. 140, représente un autre individu qui se trouva dans la boîte avec ceux dont j'ai fait mention ci-dessus, et dont il avoit absolument la forme et tous les caractères, n'en différant que par la teinte du plumage et par la taille, en ce qu'il est un peu plus petit qu'eux dans toutes ses proportions. Cet oiseau est bien certainement de la même espèce que le précédent, et je crois même que c'est une femelle. Je ne l'assurerai cependant pas, puisqu'ayant cherché dans tous

ces oiseaux dont j'avois fait ramollir les corps, les parties internes de la génération, je n'ai pu retrouver aucune trace ni de l'ovaire des femelles, ni des testicules des mâles; parties très-délicates qui n'auront sans doute pu se dessécher sans se corrompre et se dénaturer par conséquent. Nous nous contenterons donc de décrire seulement cet oiseau, en attendant que quelques voyageurs qui se trouveront à même d'observer l'espèce dans son pays natal, nous apprennent si c'est une femelle ou simplement une variété accidentelle du précédent. La tête au lieu d'être noire, est dans cet individu, d'un brun de tan; toute la partie supérieure du corps, les aîles, la queue sont d'un jaune-isabelle nuancé de différentes teintes d'un jaune plus décidé dans les grandes couvertures et sur les bords des grandes pennes. La queue est tachée de blanc à la pointe; la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps jusqu'aux recouvremens inférieurs de la queue et des aîles, sont d'un jaune-pâle; le bec, les pieds et les ongles sont brunâtres.

LE

Le Quadricolor fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femle

de l'Imprimerie de Langlois

Le Quadricolor fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femle

de l'Imprimerie de Langlois

LE QUADRICOLOR,

N°. 141, FIG. 1 ET 2.

CETTE espèce paroît s'éloigner davantage encore des mésanges que la précédente, par son bec un peu plus long et moins épais que celui de cette dernière; et elle paroîtroit par conséquent se rapprocher beaucoup plus qu'elle des figuiers dont elle n'a cependant pas le corps fluet ni les longs tarses, les ayant au contraire courts, en même tems qu'elle a cependant les doigts robustes des mésanges. Nous ne connoissons point les mœurs du Quadricolor qui m'a été envoyé de Colombo, principale ville de l'île de Ceylan, mais je suis persuadé que sa manière de vivre ne doit pas différer beaucoup de celle de l'espèce précédente, et qu'il ne se nourrit que d'insectes. Sa taille est un peu inférieure à celle de notre mésange charbonnière; il a le dessus de la tête et le derrière du cou couvert d'un capuchon noir qui embrasse entièrement les yeux; le dos et les scapulaires sont d'un vert de pré. Les pennes des aîles sont noires et bordées extérieurement d'une ligne jaune, tandis que leurs grandes et moyennes couvertures sont frangées de blanc à leurs extrémités. La queue est également noire et bordée extérieurement de jaune; les pennes en sont toutes d'égale longueur. La gorge, le devant du cou, la poitrine, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau jaune de jonquille qui se verdit un peu vers les jambes et le bas-ventre. Le bec est noir presqu'en entier, seulement les bords tranchans des mandibules sont jaunâtres; les ongles sont noirs, et les pieds bruns.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, les scapulaires, le croupion et la queue sont chez elle d'un vert-olivâtre; et tout le devant du corps, depuis la gorge jusqu'aux recouvremens inférieurs de la queue y est d'un jaune plus foible que dans le mâle. Les bordures jaunes des pennes de ses aîles sont plus larges que dans le mâle; mais en revanche les marques blanches des couvertures sont ici moins apparentes et sur-tout moins pures, étant salies d'olivâtre.

Il me paroît que cette femelle a été décrite par Brisson, tome 3, page 84 de son ornithologie, sous le nom de figuier du Bengale; du moins la description qu'il en donne la rapproche assez de celle que nous venons de faire. Au reste, il n'y auroit rien d'étonnant que cette espèce se trouvât aussi au Bengale et à Ceylan. Klyn a aussi décrit cette femelle, page 75, N°. 17, et Edwards en a publié une, figurée tome II, planche 79.

DES GOBE-MOUCHES.

Il est peu d'oiseaux dont le genre ait été plus généralement confondu avec d'autres que celui des Gobe-mouches proprement dits, c'est-à-dire, de ceux qui font leur principale nourriture de mouches ou d'insectes qu'ils attrapent au vol, soit en les attendant dans des embuscades pour s'en saisir lorsqu'ils passent à leur portée, soit encore en les poursuivant, comme les pie-grièches le pratiquent à l'égard des petits oiseaux ou des insectes dont elles se nourrissent. Aussi se trouve-t-il dans toutes les descriptions de ce genre d'oiseaux, quoique très-nombreux en espèces, une quantité considérable d'autres oiseaux, tels que des pipits, des figuiers, des traquets, des fauvettes, enfin beaucoup d'espèces à becs plus ou moins fins, plus ou moins applatis, qui tous sont donnés sous le nom de Gobe-mouches, tandis qu'ils appartiennent à des genres très-différens du leur.

Les oiseaux gobeurs de mouches paroissent donc, par leurs mœurs, se rapprocher beaucoup des pie-grièches, et doivent être considérés comme de véritables oiseaux de proie d'un ordre inférieur; ils peuvent par conséquent, dans une ornithologie générale, prendre leur rang directement à la suite de ces petits oiseaux carnassiers dont les plus fortes espèces (celles dont j'ai fait ma première section de ce genre) font, ainsi que nous l'avons remarqué, la chasse aux oiseaux plus foibles qu'elles, pour se nourrir de leur chair qu'elles déchirent comme tous les autres oiseaux carnivores d'un ordre supérieur.

Ces Gobe-mouches sont bien caractérisés par un bec plat qui s'élargit beaucoup à sa base, et dont la mandibule supérieure, d'une forme triangulaire, est partagée dans le milieu de sa longueur par une vive-arête saillante qui, se prolongeant jusqu'au bout, y forme un petit croc pareil à celui qui garnit le bec de tous les oiseaux carnassiers en général. Les plumes du devant de la tête descendent aussi fort bas sur le bec, et couvrent en partie les narines qui elles-mêmes sont placées fort avant, ce qui donne à ces oiseaux l'air d'avoir un front très-alongé : caractère

qui a fait faire au grand Linnée, d'un de ces Gobe-mouches à longue queue un corbeau de paradis. Les bords des deux mandibules sont armés de longs poils roides; je dis armés puisqu'ils sont en effet à ces oiseaux du plus grand secours dans la chasse qu'ils font aux mouches. Ces poils garnissant la base des deux mandibules, et se prolongeant obliquement en avant, ceux de la mandibule supérieure se dirigeant en bas, pendant que ceux de l'inférieure remontent en sens contraire, il résulte nécessairement que lorsque l'oiseau ouvre son bec, ces poils se croisent et forment un réseau qui ferme les côtés de la bouche; de manière qu'en poursuivant une mouche, il suffit que celle-ci se trouve engagée dans un des points de la plus grande ouverture du bec de l'oiseau, pour qu'en continuant sa direction elle soit forcée de s'engloutir comme dans un entonnoir, ne pouvant s'échapper d'aucun côté, une fois qu'elle a passé jusqu'où aboutissent les poils qui en défendent la sortie par-là. Mais il arrive souvent que lorsque l'oiseau ferme son bec pour happer la mouche qu'il poursuit, celle-ci s'est dirigée un peu sur les côtés, et se trouve seulement engagée entre le bec et ces poils : malgré cela elle échappe rarement à l'oiseau chasseur, qui r'ouvrant son bec et donnant un coup de tête du côté de la mouche, la prend avant qu'elle ait pu se dégager des liens qui la retiennent, et dans lesquels on l'entend se débattre comme dans une toile d'araignée dans laquelle elle se seroit trouvée prise. Les coups de bec que donnent ces Gobe-mouches en fermant leur bouche s'entendent très-distinctement à plus de deux cents pas de distance, quand l'air est calme.

On trouve dans ces oiseaux le même naturel sauvage que l'on observe dans les pie-grièches proprement dites. Comme elles ils sont querelleurs et vindicatifs; ils se fixent aussi dans un canton d'où ils excluent, autant que leurs forces le leur permettent, non-seulement tous autres oiseaux qui vivent d'insectes, mais ils n'y voient pas même passer un individu de leur propre espèce sans se mesurer avec lui, et sans chercher à le chasser du domaine qu'ils ont choisi et dont ils ne s'éloignent pas beaucoup eux-mêmes. Ils le choisissent dans les clairières d'arbres isolés, et se perchent sur les branches les plus à découvert, d'où ils guettent les mouches et les insectes qui passent à leur portée. On reconnoît aussi dans toutes les espèces de ces Gobe-mouches, l'attitude droite et perpendiculaire, non-seulement des pie-grièches, mais de tous les oiseaux carnivores, et généralement de tous ceux qui se tiennent longtems perchés à la même place pour y attendre leur proie. Les Gobe-mouches ont enfin le tarse plutôt court que long, les ongles crochus et très-acérés, et la plante du pied large; ils ont de grands yeux vifs et très-clairvoyans, à ce qu'il paroît, puisqu'ils apperçoivent les plus petits insectes à de très-grandes

grandes distances. Naturellement très-farouches, ils se laissent difficilement approcher quand ils ont une fois reconnu le chasseur qui les poursuit. Il est à remarquer que ces oiseaux n'ont aucun chant et ne produisent que des cris aigres ou plaintifs.

Nous ne connoissons en France qu'une seule espèce de Gobe-mouches qui paroisse se rapprocher un peu de ceux dont nous venons de parler, et qui vive comme eux; c'est celle que décrit Buffon sous le nom pur et simple de Gobe-mouches (1); espèce qui se trouve très-communément dans les environs de Paris, pendant l'été seulement. Quant au Gobe-mouches de Lorraine, ou Gobe-mouches à collier (2), cet oiseau n'a aucun des caractères dont nous avons fait l'énumération ci-dessus; aussi ne vit-il que d'insectes et sur-tout de chenilles qu'il cherche d'arbre en arbre comme nos fauvettes, n'ayant point le bec assez large et sur-tout garni de longs poils si nécessaires aux espèces qui attrapent les mouches et les insectes au vol.

Nous diviserons donc le genre des Gobe-mouches en plusieurs sections; divisions qui ne seront au reste nécessitées que par les différences que nous avons observées, non-seulement dans leurs caractères, mais dans leurs mœurs et leur manière de vivre. Nous remarquerons encore qu'il est peu de genres d'oiseaux aussi nombreux en espèces que celui des Gobe-mouches, et qui offrent en même tems de plus grandes variations dans leurs conformations particulières; puisque non-seulement il s'en trouve qui ont des huppes extraordinaires, mais qu'ils offrent beaucoup de variétés dans les formes de leurs queues. Nous voyons en effet des Gobe-mouches à queue carrée, d'autres à queue étagée comme celle de notre pie; plusieurs espèces portent des queues à deux longs filets dans le milieu, comme celles de quelques perruches; d'autres ont des queues fourchues comme nos hirondelles, tandis qu'il en est qui portent des filets de chaque côté de la queue comme certains roliers, etc. Enfin toutes les formes de queues que la nature a départies entre tous les autres oiseaux en général, se trouvent réunies dans le seul genre de ces muscivores. Toutes ces différences pourront beaucoup faciliter le moyen de séparer ces oiseaux en petites familles distinguées les unes des autres par les caractères pris de la conformation de leurs queues.

Nous allons commencer par les espèces dont les queues, très-étagées, se prolongeant ensuite dans les deux plumes intermédiaires, forment ce que nous désignerons par queue en flèche.

---

(1) Tome 8 de l'édition *in*-12, p. 304. Planches enluminées N°. 565, fig. 1.
(2) Buffon, tome 8 de l'édit. *in*-12, p. 308. Planches enluminées N°. 565, fig. 2.

LE TCHITREC,

N°. 142, FIG. 1 ET 2, ET N°. 143.

Nous avons conservé à ce beau gobe-mouches huppé d'Afrique le nom que les colons du Cap de Bonne-Espérance, qui habitent les bords de la rivière Duywenhock, où on commence à le rencontrer, lui ont donné d'après son cri qui l'exprime; mais il ne faut pas confondre cette espèce avec une autre dont nous parlerons dans l'article suivant, quoiqu'elles se ressemblent tellement qu'il seroit facile au premier apperçu de ne considérer l'une que comme une simple variété de l'autre; erreur que beaucoup de naturalistes ont faite malgré les caractères qui distinguent ces deux oiseaux, et qu'il n'eût pas été difficile de saisir en les comparant; caractères que nous indiquerons assez par les descriptions détaillées que nous ferons de l'une et de l'autre espèces, ainsi que des différens états par lesquels elles passent successivement d'une saison à l'autre.

Le Tchitrec mâle et femelle ont déja été décrits par Brisson, tome II de son ornithologie, page 422; mais ce naturaliste n'a figuré que le mâle dans son habit d'hiver, N°. 39, fig. 2 de ses planches, sous le nom de gobe-mouches huppé du Sénégal, contrée de l'Afrique où cet oiseau se trouve effectivement aussi, comme nous en avons eu la preuve par plusieurs individus qui nous en sont parvenus directement: cependant Brisson n'a pas connu l'espèce, à ce qu'il paroît, dans son état parfait, puisqu'il ne parle point de la longue queue qui distingue si parfaitement le mâle, et qu'il ne porte que dans le tems des amours.

Buffon a également décrit cet oiseau d'après Brisson, en lui laissant le même nom; mais il n'est guère possible de le reconnoître dans la mauvaise figure qu'il en a publiée dans ses planches enluminées, N°. 373, fig. 2. Quant au gobe-mouches huppé de l'île Bourbon que représente la fig. 1 de la même planche, c'est sans aucun fondement que Buffon regarde cet oiseau, tel qu'il est représenté du moins, comme n'étant qu'une variété de l'autre, ou comme sa femelle. La queue carrément coupée de cette prétendue femelle, sans parler des autres traits de dissemblance qui la distinguent, étoit un caractère bien suffisant pour qu'il n'eût pas dû faire cette méprise.

Le Gobe Mouche Tchitrec fig. 1. Le Mâle. fig. 2. Le Fem.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Gobe Mouche Tchitrec fig. 1. Le Mâle. fig. 2. Le Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Nid du Gobe Mouche Tchitrec.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Nid du Gobe-Mouche Tchitrec.

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Tchitrec est à-peu-près de la taille de notre chardonneret pour la grosseur, seulement il est un peu plus alongé que lui; au reste la figure que nous en donnons le présente dans toutes ses dimensions naturelles, prises depuis le bout du bec jusqu'à la pointe des deux plumes intermédiaires de la queue, qui sont fort longues chez les mâles lorsqu'elles ont acquis tout le développement dont elles sont susceptibles. Celui-ci, outre sa longue queue, est encore caractérisé par une large et épaisse paupière, charnue, mobile et d'un beau bleu, qui lui circonscrit les yeux, en se rabattant tout-autour, comme dans quelques espèces de pigeons : il porte aussi une belle huppe dont les plumes étroitement barbées à leur naissance, s'élargissent toujours davantage à mesure qu'elles s'étendent pour prendre enfin la forme d'une massue (1). Cette huppe est d'un vert sombre qui, suivant les incidences de la lumière, prend une teinte bleuâtre d'acier poli; couleur qui enveloppe le cou, la face et la poitrine où elle devient moins brillante, et se change totalement en un gris de fer sur la longueur du sternum; elle finit par blanchir sur les jambes, le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue. Le dos, les scapulaires, les aîles et la queue, enfin tout le plumage supérieur est d'un roux brillant; le bout seulement des grandes pennes de l'aîle est noirâtre. La queue est composée de douze pennes dont les cinq latérales de chaque côté, sont étagées, et forment précisément un fer de lance; les deux plumes du milieu de celle-ci sont fort longues, et prennent ordinairement, lorsqu'elles sont parvenues au dernier degré de leur accroissement, trois fois la longueur du corps de l'oiseau. Le bec est bleu à sa base et noir à sa pointe. Les pieds et les doigts sont également bleuâtres, et les ongles noirs. La femelle est un peu plus petite que le mâle; sa huppe est moins apparente, ne s'étendant pas aussi loin par derrière que chez ce dernier : elle n'est pas non plus à beaucoup près aussi brillante que la sienne. La face et le cou sont d'un gris de fer qui s'étend sur la poitrine et tout le dessous du corps. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont chez elle d'un blanc plus terne; le roux du dos, des aîles et de la queue d'un ton plus foible, et sur-tout moins brillant; et la paupière qui entoure l'œil, beaucoup moins large et moins épaisse, et d'un bleu plus pâle que chez le mâle. Mais ce qui distingue bien plus particulièrement la femelle, c'est que les deux plumes du milieu de la queue ne s'étendent jamais, dans aucun tems de l'année, plus loin que celles qui les précèdent immédiatement; je dis dans aucun tems, car il faut observer ici que, passé la saison des amours, le mâle en muant, perd ses deux longues plumes, et qu'il ne porte plus alors pendant toute la saison des pluies, qu'une

(1) Voyez la figure 3 de la planche 142.

queue semblable à celle de sa femelle; sa belle paupière bleue se rétrécit aussi et se dégonfle de sorte qu'elle ne paroît presque plus: on le distingue cependant encore par sa taille, sa huppe et la teinte de son plumage qui garde toujours un éclat que n'a jamais celui de la femelle. Dans son jeune âge le mâle ressemble tellement à la femelle, qu'il n'est pas possible de l'en distinguer par son extérieur.

Cette espèce est très-abondante le long de la côte de l'est, depuis le Duywenhock où j'ai commencé à la rencontrer, jusque dans le pays des Caffres. Elle est aussi très-commune sur les bords du Sondag et du Swartekop; mais on ne la trouve jamais dans les environs de la ville du Cap.

Le Tchitrec mâle et femelle se séparent rarement l'un de l'autre, même pendant la saison des pluies ou l'hiver du pays; ils fréquentent les forêts, habitent toujours sur les grands arbres, ne descendant que très-rarement sur les buissons ou à terre. Les mâles sont très-querelleurs et se battent aussitôt qu'ils se rencontrent: j'en ai remarqué quelquefois cinq ou six qui se poursuivoient à la file les uns des autres; et comme leurs longues plumes leur donnent beaucoup de facilité pour s'atteindre de loin, c'est aussi par là qu'ils commencent à se prendre; et aussitôt que l'un d'eux tient son adversaire par la queue, il ne le quitte pas qu'il n'en ait arraché une plume ou tout au moins un morceau; de sorte qu'il est très-rare de tuer de ces mâles sans trouver leurs queues ou entièrement arrachées ou mutilées. Les branches et les épines contre lesquelles cette queue frotte continuellement, quand l'oiseau vole à travers les arbres pour se saisir des mouches qu'il poursuit sans cesse, ne contribuent pas peu à dégrader aussi ses longues plumes, auxquelles par fois on ne trouve plus que les tiges, leurs barbes étant entièrement usées par le frottement. Il faut ajouter à cela que l'attitude droite de ces oiseaux, quand ils sont perchés, fait encore qu'en les tirant posés sur une branche, on casse presque toujours ces deux longues plumes qui étant pendantes, sont ordinairement criblées par le plomb qui toujours tend à baisser; ce qui me faisoit toujours préférer de tirer ces oiseaux au vol, et à travers le corps. On voit par là qu'il n'est pas facile de se procurer cette belle espèce dans un état parfait; aussi de 104 mâles que j'ai tués, je n'en ai rapporté que 14 qui fussent entiers et bien conservés.

Le nid que j'ai fait représenter, planche 143, est, je crois, celui du Tchitrec; je dis seulement que je le crois, par la raison que n'ayant pas tué moi-même le mâle ou la femelle de cette espèce sur le nid, je ne suis pas physiquement certain qu'il lui appartienne: cependant je le crois,

crois, parce que mon brave Klaas me l'a assuré, et que s'il n'étoit pas un profond et savant observateur, au moins étoit-il fidèle et véridique dans tout ce qu'il me disoit avoir vu; c'est lui qui dans un de nos jours de marche, découvrit, en traversant un bois de mimosas, du pays des Caffres, ce nid qu'il m'apporta, en m'assurant avoir vu et bien reconnu un mâle et une femelle Tchitrec occupés à le construire. C'est donc sur le témoignage de ce fidèle et brave compagnon de mes travaux, que je donne ce nid pour être celui de l'espèce d'oiseau dont nous parlons ici: il est remarquable par sa forme particulière, ressemblant parfaitement à une petite corne qu'on suspendroit, la pointe en bas, entre l'enfourchure de deux branches. Il avoit deux pouces et demi de largeur dans son plus grand diamètre, et diminuoit insensiblement de grosseur à mesure qu'il s'alongeoit, en même tems qu'il s'arquoit aussi : sa longueur, en suivant sa courbure, étoit de huit pouces, et de six seulement en prenant la corde de son arc. Il seroit difficile de donner la raison d'un pareil nid, d'autant plus que les trois quarts en paroissent assez inutiles et faits en pure perte, puisque la seule partie nécessaire, c'est-à-dire celle qui doit contenir les œufs, n'avoit pas plus de trois pouces de profondeur; de sorte que tout le reste de cet édifice n'étant qu'un tissu plein, fait de filets minces tirés de l'écorce de quelques arbrisseaux, paroissoit réellement ne devoir être d'aucune utilité. Il n'y avoit dans l'intérieur du nid aucune matière douillette, comme plume, laine ou crin. Il est vrai que la femelle n'y ayant point encore déposé ses œufs, il n'étoit peut-être pas entièrement achevé lorsque Klaas s'en empara pour me l'apporter; ce qui le prouve même, c'est que les oiseaux y travailloient encore. Au reste je renvoie le lecteur à la figure exacte que j'ai publiée de ce nid, dans mon N.° 143.

LE TCHITRECBÉ,

N°s. 144, 145 et 146.

Cette belle espèce de gobe-mouches a déja été décrite et figurée par Brisson, tome 2, page 418, planche 41, fig. 1, sous le nom de gobe-mouches huppé du Cap de Bonne-Espérance. Buffon a également décrit le même oiseau, en lui appliquant le nom de moucherolle huppé à tête de couleur d'acier poli : planches enluminées, N°. 234, fig. 1, où cet oiseau est fort mal représenté, tant pour la couleur que pour la forme du bec, que l'on y prendroit plutôt pour être celui d'un merle, que celui d'un gobe-mouches. Au reste, l'un et l'autre de ces deux naturalistes n'ont décrit que la femelle, ou un jeune mâle de l'espèce, puisque parvenu dans son état parfait, les deux plumes du milieu de la queue acquièrent une très-grande longueur dont ils ne parlent pas (1); caractère qui, comme dans l'espèce précédente, distingue le mâle seulement. Celui-ci, lorsqu'il a acquis tout le développement propre à son espèce, est de la taille de notre moineau franc, quant à la grosseur de son corps; il est seulement un peu plus alongé et par conséquent paroît plus svelte que ce dernier; sa tête est ornée d'une huppe composée de plumes longues et roides qui s'étendent à plus d'un demi-pouce au-delà de l'occiput, sans fléchir sur le derrière du cou, comme il est faussement indiqué dans la planche coloriée de Buffon, que j'ai citée ci-dessus. Cette huppe, toutes les plumes du front qui descendent jusque sur les narines qu'elles couvrent en partie, et celles du cou, sont d'un vert sombre, qui semble ou noir ou d'un bleu d'acier poli, suivant que la lumière frappe plus ou moins directement dessus. La poitrine est d'un blanc grisâtre, qui s'éclaircit toujours plus à mesure qu'il s'approche des parties basses, et qui finit par être pur sur les flancs, le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue.

---

(1) Brisson répare cependant, dans son supplément, page 51, l'erreur qu'il avoit commise relativement à la queue de cette espèce, en avertissant qu'elle porte une longue queue : redressement que Buffon, qui confond cet oiseau avec un autre, regarde comme une méprise; mais ici Buffon a eu tort, comme on le voit. Il arrive souvent à ce grand naturaliste de se tromper lui-même à l'égard des erreurs qu'il prétend relever dans les autres.

Le Gobe-Mouches Tchitrec béroux fig. 1. Le Mâle. fig. 2. la femelle

de l'Imprimerie de Langlois

Le Gobe-Mouches Tchitrec béroux fig. 1. Le Mâle. fig. 2. la fem.le

de l'Imprimerie de Langlois.

fig. 1.

fig. 2.

Bouquet Sculp.

Le Gobe-Mouches Tchitrec bé blanc fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois

fig. 1.

fig. 2.

Bouquet Sculp.

Le Gobe-Mouches Tchitrec bé blanc fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois

fig. 1.

fig. 2.

Bouquet Sculp

Le Gobe-Mouches Tchitrec bé varié fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femle

de l'Imprimerie de Langlois.

fig. 1.

fig: 2.

Bouquet Sculp

Le Gobe-Mouches Tchitrec bé varié fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

Le dos, le croupion, les aîles et la queue sont d'un roux vif; seulement on remarque du noir au bout et sur les bordures extérieures des pennes des aîles, mais qui y est beaucoup moins apparent que dans le gobe-mouches de l'article précédent. La queue est fortement étagée; les deux plumes intermédiaires sont très-longues et acquièrent quelquefois jusqu'à quatre et cinq fois la longueur du corps de l'oiseau. Deux individus de cette espèce, que j'avois dans mon cabinet, et qui aujourd'hui sont déposés au Muséum d'histoire naturelle de Paris, ont ces deux plumes de 22 pouces de longueur. Il est bon cependant d'observer ici qu'il y a dans nos cabinets, à l'égard de l'étendue de ces deux plumes, beaucoup de variation; ce qui provient nécessairement du moment plus ou moins avancé de la mue de ces oiseaux quand on les a tués; ces longues plumes ayant besoin d'un certain tems pour prendre tout leur accroissement. Le bec qui est très-ombragé de poils, est à sa base d'un bleu de plomb qui est aussi la couleur des pieds. Nous n'avons point remarqué dans le Tchitrecbé, cette large et épaisse paupière bleue de l'espèce de notre N°. 142. Dans plusieurs collections j'ai vu qu'on avoit peint le tour des yeux de cet oiseau en rouge, et dans d'autres en bleu; ce que nous n'avons pas imité dans nos planches coloriées, n'ayant pas vu l'oiseau vivant. La femelle est plus petite que le mâle, et ne porte pas comme lui de longues plumes à la queue; le roux est moins foncé chez elle, et la huppe moins longue que chez lui. Voyez la fig. 2 de la planche 144. Nous ignorons si le mâle ne prend sa belle queue que pendant la saison des amours, mais ce qui est certain, c'est qu'il ne conserve pas toujours la même couleur; car il n'est pas douteux que l'oiseau que nous avons fait représenter dans les planches coloriées de cet ouvrage, N°. 145, fig. 1, ne soit encore un mâle de la même espèce, mais dans un état différent. Cet oiseau prend-il régulièrement tous les ans, dans certaine saison cet habit blanc? ou le prend-il seulement quand il est parvenu à un certain âge? Est-ce du blanc qu'il passe au roux, ou du roux au blanc? Questions que nous faisons qui ne pourront être résolues que par quelques voyageurs attentifs, qui feront des observations à cet égard sur les lieux mêmes où ces oiseaux se trouvent.

Buffon avoit déja observé ce changement, et il relève même l'erreur de Brisson, qui avoit donné cette variété sous le nom de gobe-mouches blanc huppé du Cap de Bonne-Espérance, tome 2, page 414, planche 41, fig. 2, le considérant sans doute comme une espèce différente, quoiqu'il ne le dise pas. Mais Buffon, tout en relevant cette erreur, tombe lui-même dans une autre en regardant l'oiseau blanc comme la femelle, et celui qui est roux comme le mâle de l'espèce : car nous avons observé des mâles roux et des mâles blancs qui tous avoient de longues queues, ainsi que des

femelles blanches et d'autres rousses, à-peu-près pareilles aux mâles, à la différence près cependant des deux longues plumes intermédiaires de la queue, qu'elles n'avoient point (1). L'habit blanc de ce gobe-mouches est bien plus flatteur et plus distingué que l'autre : dans cet état la tête, la huppe et le cou n'ont point changé de couleur; mais tout le dessous du corps, depuis le bas du cou jusqu'aux recouvremens inférieurs de la queue est, ainsi que le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un blanc de neige. Les scapulaires sont blancs aussi; mais les côtes des plumes en sont noires; les petites et grandes couvertures des aîles sont en partie noires et blanches, ainsi que les pennes des aîles, ce qui produit une agréable rayûre longitudinale de ces deux couleurs. Les deux longues pennes intermédiaires de la queue sont absolument blanches, sauf leurs côtes qui sont noires : souvent aussi elles ont une tache noire à leur pointe. Les plumes latérales sont également blanches en général, et ont comme les deux longues pennes intermédiaires, leurs côtes noires, mais elles sont de plus bordées dans leurs barbes extérieures d'une ligne noire toujours un peu plus large à mesure que la plume devient moins latérale; dans cet état le bec et les pieds sont encore de la même couleur bleuâtre. La femelle a moins de noir que le mâle, ses rayûres étant moins apparentes; et sa huppe est aussi moins longue. Buffon a remarqué plus de grosseur et de grandeur dans l'oiseau blanc que dans le roux, ce que nous n'avons pas observé dans les individus entiers que nous en avons vus; mais dans les cabinets on remarque beaucoup de différence dans leur taille comme dans celle de tous les oiseaux, ce qui provient du plus ou du moins d'extension que l'on donne aux peaux en les préparant. A l'égard des autres changemens qui s'opèrent dans les couleurs de l'espèce dont il est question, il est nécessaire de faire observer que souvent un individu se trouve porter encore quelques traces de la livrée qu'il vient de quitter; et c'est ce qui arrive généralement à tous les oiseaux qui changent de plumage, dans différentes saisons: ces indices qui ne laissent jamais de doute sur l'identité de l'espèce dans ses divers changemens, n'en doivent ici laisser aucun sur celle des Tchitrecbés roux et blancs.

Notre planche coloriée, N°. 146, fig. 2, représente une femelle, l'une de celles que m'avoit données M. Lecors; son plumage presqu'entièrement blanc, est encore fouetté et comme marbré ou lavé d'une

(1) M. Lecors qui a servi plus de 25 ans à l'île de Ceylan, en qualité d'officier, m'a donné 9 de ces oiseaux qu'il avoit tués à Colombo, et qu'il a rapportés entiers dans de l'esprit-de-vin. J'en ai fait la dissection; ce qui m'a mis à même de vérifier ce que j'ai avancé ci-dessus à l'égard du sexe dans cette espèce, et j'ai bien observé qu'ils n'avoient point de bourrelet autour des yeux, comme dans l'espèce précédente.

teinte

teinte roussâtre; sur la queue et les aîles seulement cette dernière couleur est plus fortement marquée. La fig. 1 de la même planche, représente au contraire un mâle déja presqu'entièrement roux, mais dont seulement les deux longues plumes de la queue sont coupées par partie de roux et de blanc pur. J'ai vu plusieurs mâles dans cet état; l'un dans le cabinet de M. Temminck, à Amsterdam, un autre au Muséum d'histoire naturelle de Paris, et enfin un troisième dans la collection de M. Gigot d'Orcy, à Paris. J'ai aussi fait dessiner, planche 144, fig. 3, une plume de la huppe du Tchitrecbé, afin que les naturalistes, en la comparant avec celle de la même partie du tchitrec du Cap, puissent se convaincre que cette différence seule suffisoit pour constater la diversité d'espèce de ces deux oiseaux, malgré leur grande ressemblance; si d'ailleurs ce changement du roux au blanc ou du blanc au roux du premier (ce qui n'arrive jamais au dernier), n'avoit pas suffi pour séparer ces oiseaux. Je pense qu'on pourroit nommer sans inconvénient l'oiseau roux, Tchitrecbé roux, et l'autre Tchitrecbé blanc, pour ôter à cette espèce le nom de gobe-mouches huppé du Cap, où il ne se trouve certainement pas, ainsi que celui de moucherolle à huppe couleur d'acier poli, puisqu'il y a plusieurs gobe-mouches d'espèces différentes en Afrique et ailleurs qui portent des huppes de cette même couleur. Le Tchitrecbé ne se trouvant point au Cap de Bonne-Espérance, comme nous l'avons dit, il est plus probable qu'il n'habite pas non plus ni Madagascar, ni le Sénégal; cette méprise sur les lieux où cette espèce se trouve, ne vient certainement que de ce que les voyageurs et les naturalistes ayant confondu ces deux oiseaux, ont confondu également leur pays; ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est que le Tchitrecbé est très-commun à l'île de Ceylan, d'où je n'ai pas vu faire un seul envoi d'oiseaux sans y trouver plusieurs individus de cette espèce; tandis que jamais je n'en ai trouvé un seul dans les collections qu'ont apportées les voyageurs revenant de Madagascar ou du Sénégal.

Edwards a décrit et figuré le Tchitrecbé d'une manière très-reconnoissable : le blanc dans son N°. 113, et le roux dans ses glanures, N°. 325; mais ce naturaliste s'est trompé à l'égard du genre de ces oiseaux, puisqu'il les donne pour des pies et des pies de paradis, sans doute par rapport aux deux longues plumes de leur queue, qui, d'un autre côté, sont cause que Buffon, qui ne connoissoit qu'imparfaitement cet oiseau, confond le mâle avec un autre gobe-mouches dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de schet roux; espèce dont au contraire il connoissoit seulement les mâles qui se distinguent aussi de leurs femelles, par l'attribut d'une queue plus longue. C'est aussi par une suite de ces mêmes erreurs qu'il n'a pas reconnu dans Seba son moucherolle à huppe couleur d'acier poli, ou notre Tchitrecbé roux, pour être la même espèce que

l'oiseau de paradis oriental très-rare, que décrit cet auteur, fort mauvais ornithologiste d'ailleurs (1); pendant qu'il prend ensuite l'akamaku du Brésil de cet auteur, pour ce même moucherolle, quoique par la description que Seba donne de son akamaku il est clair qu'il faut que Buffon ne l'ait pas seulement lue pour avoir pu commettre une semblable erreur (2). C'est aussi bien certainement du Tchitrecbé dont parle Knox dans son histoire de Ceylan, page 27, et non de l'espèce du schet-all qui se trouve en Afrique et dont je parlerai incessamment sous le nom de schet roux; oiseau qui n'habite pas je crois l'île de Ceylan. Combien d'erreurs Buffon n'a-t-il pas commises à l'égard d'un seul oiseau, en voulant s'entêter à croire que Brisson avoit eu tort en publiant dans son supplément que son gobe-mouches blanc huppé, ou notre Tchitrecbé blanc portoit une longue queue.

---

(1) Seba, tome 1, page 48, N°. 5, où le Tchitrecbé est décrit d'une manière fort reconnoissable; quant à la figure, la huppe est beaucoup trop exagérée.

(2) Seba, tome 2, pag. 93, pl. 87, N°. 2.

fig. 1.

fig. 2.

Le Gobe Mouches Schet-roux fig. 1. le Mâle. fig. 2 la Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

Le Gobe Mouches Schet-roux fig. 1. Le Mâle. fig. 2 La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

LE SCHET ROUX,

N°. 147, FIG. 1 ET 2.

J'AI trouvé encore sur la côte Natal, vers le pays des Caffres, deux autres espèces de gobe-mouches huppés et à longue queue, que nous distinguerons l'un de l'autre par les noms de Schet roux et de Schet noir; ces oiseaux habitant également les îles de Bourbon et de Madagascar, il est probable qu'on les trouve répandus sur toute la côte de l'est du continent d'Afrique, en s'enfonçant vers la ligne; mais il paroît qu'ils ne s'avançent point du côté du Cap, au-delà du vingt-huitième au trentième degré de latitude où j'ai commencé seulement à les appercevoir.

Brisson est le premier naturaliste qui nous ait fait connoître ces deux oiseaux, qu'il a décrits avec cette scrupuleuse exactitude qui ne laisse rien à desirer à ceux qui consultent son ornithologie pour s'assurer s'il a déja été fait mention d'une espèce dont on veut parler (1). Les portraits qu'il en a publiés sont également fidèles; on regrette seulement que cet ouvrage n'ait point été colorié, ce qui y ajouteroit un grand prix. Au reste, c'est le seul ouvrage sur l'histoire naturelle (il faut en convenir) qui puisse, à la rigueur, se passer de cet avantage, par l'exactitude de ses descriptions.

Buffon a aussi fait mention de ces deux oiseaux (2), qu'il ne considère à son ordinaire, non-seulement que comme ne formant qu'une seule et même espèce, mais qu'il confond également avec la pie de paradis d'Edwards, et l'oiseau de paradis huppé de Seba, qu'il n'a pas reconnu pour être de la même espèce que son moucherolle huppé à tête couleur d'acier poli, parce que Edwards et Seba avoient décrit le mâle de cette espèce dans son état parfait; du reste, nous renvoyons le lecteur à la

(1) Ornith. de Brisson, tome II, page 424, 27 et 30; fig. 1, 2 et 3.
(2) Histoire naturelle des oiseaux, par Buffon, pl. enluminées, p. 224, fig. 1 et 2.

description de notre Tchitrecbé, où nous avons amplement relevé les erreurs de Buffon à cet égard.

Les sauvages de la partie d'Afrique où j'ai trouvé les deux gobes-mouches dont nous parlons, ne leur ayant point donné de nom, je leur ai conservé celui de Schet que Brisson nous apprend qu'ils portent à Madagascar; nous y avons seulement joint la dénomination de la couleur générale du plumage de chacun d'eux, ce qu'expriment peut-être les épithètes d'all et de vouloulou qu'y ajoutent les sauvages de Madagascar. Ainsi les noms de Schet et de Schet-all-vouloulou sont dans cette île fameuse, les noms que portent les deux oiseaux dont nous allons parler en commençant par le roux.

Il est à-peu-près de la taille de notre chardonneret; au reste, nous l'avons fait représenter de grandeur naturelle dans nos planches coloriées qu'on peut consulter à cet égard. Sa tête est ornée d'une huppe absolument conformée comme celle du gobe-mouches que nous avons décrit sous le nom de tchitrec, c'est-à-dire que les plumes qui la composent ont précisément la forme d'une palette, et qu'elles débordent un peu l'occiput, de sorte que l'oiseau ne paroît bien huppé que quand il les redresse. Toute cette partie est d'un vert obscur qui joue entre le noir et le bleu d'acier poli, suivant les coups de lumière qu'elle reçoit; le reste du plumage est en général d'un roux moins vif et moins luisant que celui des espèces précédentes, et paroît ombré de brun, ce qui le ternit. Du blanc le plus pur borde en grande partie les pennes des aîles ainsi que la plupart de leurs grandes couvertures dont le fond est noir, et reparoît encore sur les jambes vers le talon. Les dix plumes latérales de la queue sont un peu étagées, de manière qu'elle s'arrondit à son extrémité; les deux intermédiaires ont, lorsqu'elles ont atteint toute leur dimension, à-peu-près deux fois et demie la longueur de la queue ordinaire, et elles sont rousses ainsi que le reste de la queue. Nous observerons encore que ces longues plumes sont larges à leur naissance, et qu'elles diminuent insensiblement de largeur jusque vers leurs pointes où elles s'élargissent un peu; qu'elles sont toujours roides, ne fléchissent point, et ne sont pas souples comme celles des deux gobes-mouches précédens; ce qui, joint au caractère de la huppe, les distingue très-particulièrement. Nous avons encore observé que ces longues plumes étoient sujettes à se mutiler et à se casser, par les mouvemens très-vifs de cet oiseau; et que souvent aussi les barbes en sont usées, sur-tout vers toute la partie qui dépasse les autres pennes, de manière que leurs extrémités finissoient alors en une pointe très-déliée : accident naturel que des savans, si on ne les prévenoit pas, pourroient bien

regarder

regarder comme autant de caractères distinctifs ; d'autant plus encore que quelquefois ces deux plumes alongées du milieu de la queue, varient de couleur, et sont ou toutes blanches, ou blanches bordées de noir, et que pendant la saison des pluies, le mâle perd cet ornement qui le distinguoit de sa femelle, chez qui les pennes intermédiaires ne s'étendent jamais au-delà des autres pennes. Celle-ci se reconnoît alors à sa taille un peu inférieure, par son roux plus nué de brun, et par les rayûres blanches de ses aîles qui sont moins pures. Le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres ; une paupière bleue entoure l'œil qui est d'un jaune foncé. Je n'ai vu le Schet roux que dans le pays des Caffres ; aux environs de la fontaine que découvrit mon singe Kées et à laquelle je donnai son nom. La saison de la ponte étant alors passée, je n'ai pu me procurer ni le nid ni les œufs de cette espèce, de sorte qu'il reste à leur égard encore quelques instructions à avoir pour en achever l'histoire.

LE SCHET NOIR,

N°. 148, FIG. 1 ET 2.

Le Schet de cet article est un peu plus petit de taille que le précédent; mais il a précisément les mêmes caractères extérieurs, enfin la même forme de bec, et la queue également alongée par l'extension des deux plumes intermédiaires. Il n'en diffère donc que par la couleur générale de son plumage, ce que Buffon ne regarde pas comme suffisant pour constituer deux espèces: raisonnement qui, à certains égards et dans quelques cas particuliers, peut paroître juste, mais qui ne doit être que très-dangereux, lorsqu'on voudra en faire une application générale sans autre examen qu'une prévention hasardée; manière de voir très-légère, qu'avoit au reste, trop généralement adoptée ce grand génie que le monde admire avec juste raison, dans ses écrits sublimes et immortels, et dont, avec regret, nous nous voyons si souvent forcés de relever les erreurs et les écarts. Une imagination aussi vaste et aussi grande étoit trop élevée sans doute, pour qu'elle pût être occupée d'aussi petits détails, que ceux nécessaires à la connoissance parfaite des espèces.

Le Schet noir habite aussi sur le continent d'Afrique, le pays des Caffres, et fréquente les bois de haute futaie; sa huppe est d'un noir-bleuâtre, ainsi que les plumes du cou, de la poitrine, du manteau, du croupion et des couvertures supérieures de la queue.

Depuis la poitrine jusqu'au bas-ventre, les plumes sont blanches, ainsi que celles qui recouvrent les jambes; le ventre et le dessous de la queue sont d'un gris-noir qui se fonce toujours un peu plus en avançant vers les grandes couvertures qui sont entièrement noires et frangées de blanc. Les grandes pennes de l'aîle sont noires; les moyennes sont de la même couleur, mais bordées extérieurement d'une ligne blanche dans toute leur longueur. Les grands recouvremens de l'aîle sont également entourés d'une ligne blanche, et les petits sont absolument noirs. La queue est étagée; les plumes latérales de celle-ci sont noires, et les deux intermédiaires ont leur tige de cette couleur, pendant que leurs barbes sont

Le Gobe Mouches Schet-noir fig. 1. Le Mâle fig. 2. La Femle

de l'Imprimerie de Langlois.

fig. 1.

fig. 2.

Le Gobe Mouches Schet-noir fig. 1. Le Mâle fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

blanches. Le bec est d'un bleu de corne, ainsi que les pieds et les ongles; une large et épaisse paupière, d'un beau bleu, entoure l'œil qui est d'un brun-noisette.

La femelle du Schet noir est un peu plus petite que son mâle; sa huppe est moins ample, et la paupière qui entoure ses yeux est moins épaisse et moins large que chez ce dernier. Sa queue étagée est entièrement noire, et jamais elle n'a les deux plumes intermédiaires de la queue alongées; du reste, elle a absolument le plumage du mâle.

Dans la saison des pluies le mâle perd ses longues plumes, et sa paupière bleue s'amincit, se rétrécit et perd tout son éclat. On ne le distingue alors qu'à sa taille et à sa huppe toujours plus touffue que celle de la femelle. Le mâle varie quelquefois dans ses deux longues pennes de la queue; j'en ai vu dont les deux extrémités étoient noires, et d'autres seulement blanches d'un côté et noires de l'autre: ceci dépend uniquement de l'âge de l'oiseau dont les deux longues plumes ne sont entièrement blanches qu'à trois ans.

LE NÉBULEUX,

N°. 149, FIG. 1 ET 2.

Nous avons donné le nom de Nébuleux à une charmante espèce nouvelle de gobe-moucherons à longue queue, dont le plumage, d'un beau blanc de neige, contraste agréablement avec ses aîles et sa queue d'un noir décidé. Celle-ci n'habite que le pays des Grands Namaquois, et paroît confinée sur les bords de la rivière que ces peuples nomment Rivière des Poissons (1), du moins je n'ai commencé à la voir que dans les forêts de mimosas qui avoisinent ce fleuve et le bordent dans tout son cours. Cet oiseau est très-agile et il est fort difficile à se procurer, parce qu'il se tient de préférence sur les arbres dont les eaux baignent les racines, et qu'il se perche le plus souvent sur les branches qui s'étendent sur l'eau : séjour qui lui procure une ample chasse, ne vivant que de petits moucherons qui eux-mêmes recherchent les lieux aquatiques. Il construit également son nid sur l'extrémité des branches du côté de l'eau, ce qui le rend très-dangereux à aller visiter; aussi ne dois-je cette belle espèce qu'aux soins généreux de mon fidèle Klaas, qui se mettant à la nage avec son fusil, parvenoit à tuer ces oiseaux dans leurs retraites trop hasardeuses pour moi qui ne savois point nager.

Les caractères du Nébuleux différant un peu de ceux des deux schets décrits précédemment, il sera difficile de les confondre ensemble : son bec est plus long et moins applati; ses tarses sont plus alongés, et il n'a absolument point de huppe, quoique sa tête paroisse plus grosse que chez ces derniers; sa bouche ou ses mandibules ne sont point armées non plus de cette quantité de poils roides qui servent si puissamment aux gobes-mouches proprement dits, pour retenir les mouches qu'ils chassent de préférence. Aussi, comme nous l'avons remarqué, celui-ci ne fait-il sa principale nourriture que des moucherons qui, volant en troupe très-

(1) Il ne faut pas confondre cette Rivière des Poissons avec celle qui coule dans le pays des Caffres, et qui porte le même nom.

considérable,

fig. 1.

fig. 2.

Le Gobe Mouches Nébuleux fig. 1. le Mâle. fig. 2. la Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

fig. 1.

fig. 2.

Le Gobe Mouches Nébuleux fig. 1. le Mâle. fig. 2. la Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

considérable, sont plus faciles à saisir qu'une mouche isolée qui traverse les airs, et qu'attrapent si bien les autres gobes-mouches dont nous avons déja parlé. Je conviens aussi que je ne regarde point l'oiseau de cet article, ainsi que le suivant, comme appartenant réellement au genre des gobes-mouches, mais bien comme faisant partie de celui des fauvettes avec lesquelles ils ont en effet beaucoup plus d'analogie. Ainsi, tout en plaçant ici les descriptions de ces deux espèces, je conviens qu'elles seroient plus à leur place à la suite des fauvettes africaines, sous le nom de fauvettes à longue queue.

La nature ayant diversifié dans plusieurs genres d'oiseaux, quelques espèces privilégiées, en les gratifiant d'attributs particuliers qui les distinguent des autres espèces de leur genre, on conçoit qu'il peut tout aussi bien y avoir des fauvettes à longue queue, comme nous voyons des roliers à longue queue, des martin-pêcheurs à longue queue, des perruches à longue queue, des sucriers et des colibris à longue queue, sans que pour cela les méthodistes aient exclu ces espèces des genres auxquels elles appartenoient. Il est vrai que quelquefois cette méprise est arrivée, comme nous le verrons à l'article des veuves dont on a fait un genre particulier; quoiqu'il soit très-facile de voir, pour peu qu'on ait étudié les oiseaux, qu'elles n'ont pas de caractères essentiels qui les distinguent d'autres oiseaux très-nombreux en Afrique, seule contrée d'où jusqu'à ce moment on nous ait apporté les veuves. Voilà, je le sais, des principes qui ne sont pas ceux du jour, et malheureusement j'en aurai beaucoup de ce genre à combattre, malgré ces ennemis ténébreux qui chaque jour se déchaînent contre des observations qui découvrent trop leur ignorance. En effet, depuis que j'ai sacrifié mes veilles et ma fortune aux progrès de l'histoire naturelle, je n'ai que trop éprouvé combien il étoit dangereux d'en savoir plus que certains hommes qui, malgré leur inexpérience, prétendent être plus instruits sur une partie que j'ai, j'ose le dire, très-profondément étudiée, et dans laquelle ils n'ont apporté que des préjugés et une marche routinière.

Le Nébuleux est de la taille des gobes-mouches précédens, seulement il est un peu plus épais de corps; tout son plumage est d'un blanc de neige, pendant que ses aîles et sa queue sont noires. Les pennes de la queue sont toutes étagées; les deux intermédiaires ont à-peu-près quatre fois la dimension des autres, et sont plus étroites dès leur origine, et diminuent insensiblement de largeur jusqu'à la pointe qui est très-déliée; elles ont aussi plus de flexibilité que celles des deux schets précédens, et prennent une forme arquée. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs, et l'œil est d'un brun-noisette. Dans le jeune âge les deux longues plumes

de la queue sont légèrement marbrées de blanc. La femelle est plus petite que le mâle, et tout ce que celui-ci a de blanc, elle l'a d'un brun terreux, plus lavé sur le front, la gorge et le ventre que par-tout ailleurs; les aîles et la queue seulement sont noires comme dans le mâle, mais ce noir est ici moins foncé. Un caractère qui la distingue, ainsi que toutes les femelles des autres oiseaux à longue queue, c'est que jamais elle n'acquiert ces deux longues plumes effilées de la queue. Pendant l'hiver, le mâle perd aussi sa couleur blanche et ses deux longues plumes, et prend le plumage de la femelle.

Le nid est placé à l'extrémité des branches qui donnent sur l'eau; il est composé de différentes tiges de plantes très-souples, revêtu de mousse, et garni intérieurement de brins très-déliés qui paroissent des racines de plantes. Les œufs, au nombre de cinq, sont d'un vert pâle pointillé de brun. Le mâle couve, ainsi que la femelle, et il fait entendre très-souvent un petit cri qu'on peut exprimer par *tchirit*.

fig. 1.

fig. 2.

Le Gobe Mouches à Cordon noir fig. 1. Le Mâle fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois

fig. 1.

fig. 2.

Le Gobe Mouches à Cordon noir fig. 1. Le Mâle fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois

LE CORDON NOIR,

N°. 150, FIG. 1 ET 2.

Le noir et le blanc sont dans cette espèce, ainsi que dans la précédente, les seules couleurs dominantes, mais différemment distribuées. Le noir pur occupe ici la tête, le cou par derrière, le manteau et la poitrine seulement, où il forme un large plastron qui se détache sur le fond blanc de la gorge et de tout le dessous du corps, pendant que les scapulaires, le dos et les aîles sont d'un noir-brun lavé. Une large plaque blanche qui fait partie de quelques-unes des grandes scapulaires, des dernières plumes de l'aîle et d'une partie des barbes extérieures des moyennes pennes, se dessine vers le milieu de l'aîle; on remarque aussi une petite tache blanche sur les bords des trois premières pennes, vers leur milieu, et une autre sur le front et vers le poignet. Les pennes latérales de la queue sont d'un beau noir liséré de blanc dans leurs barbes extérieures en suivant leur longueur. Celles-ci sont peu étagées, mais deux plumes très-longues et qui sont les intermédiaires, dépassent les autres d'à-peu-près trois fois la longueur du corps : elles sont entièrement blanches et d'une si grande finesse, qu'elles jouent sans cesse au moindre vent; aussi est-il très-difficile de se procurer cet oiseau avec ces deux plumes entières, puisque le moindre frottement les ébarbe et les casse : le bec est noir ainsi que les pieds et les ongles; l'iris est brun.

Dans cette espèce le bec est moins long, moins fort en tout, les tarses sont plus courts et la queue bien moins étagée que dans la précédente. Ces caractères sont bien suffisans, je pense, pour les distinguer et les séparer.

La femelle du Cordon noir diffère aussi de son mâle par les deux longues pennes intermédiaires de la queue qu'elle n'a pas; elle en diffère encore par son plastron qui, au lieu d'être noir, est d'un beau roux lavé. Son noir est par-tout aussi plus lavé que dans le mâle, et la grande tache du milieu de l'aîle n'est pas si étendue. Dans son jeune âge le mâle ressemble à la femelle, et pendant la saison des pluies il quitte

sa belle queue et son plastron noir pour reprendre la livrée de celle-ci dont on peut toujours le distinguer à sa taille qui est plus forte.

J'ai trouvé l'espèce du Cordon noir vers le tropique du Capricorne et dans le pays des Coraquois et des Kabobiquois; je n'en ai jamais vu ni la ponte ni le nid, et ne lui connois pas de nom du pays, ce qui me l'a fait nommer Cordon noir.

TABLE

TABLE

DES OISEAUX CONTENUS DANS CE VOLUME.

DES GRIVES.

Le Grivrou, page 1
Variété du Grivrou, 8

DES MERLES.

Le Rocar, 13
L'Espionneur, 18
Le Réclameur, 21
Le Brunet, 23
Le Brunoir, 25
L'Importun, 27
Le Curouge, 29
Le Cudor, 31
Le Merle à culotte noire, 32
Le Cadran, 33
Le Hausse-col noir, 35
Le Janfrédric, 36
Le Jaboteur, 39
Le Fluteur, 41
Le Merle roux à collier noir de la mer du sud, 44
Le Merle tricolor à longue queue, 45
La Cravate blanche, 46
Le Merle écaillé, 48
Le Merle jaune huppé, à cravate, aîles et queue noires, 49

DES OISEAUX QUI FONT LEUR PRINCIPALE NOURRITURE D'INSECTES.

OISEAUX QUI ONT RAPPORT A NOTRE ROSSIGNOL.

Le Grivetin, 55

Le Coldor, 57
Le Coriphée, 58

OISEAUX QUI ONT RAPPORT A NOTRE GORGE BLEUE.

La Caqueteuse, 61
L'Isabelle, 63
Le Pavaneur, 65

OISEAUX QUI ONT RAPPORT A NOS FAUVETTES.

Le Plastron noir, 67
Le Rousse-tête, 69
L'Olivert, 70
Le Grignet, 72

DES FAUVETTES A LONGUE QUEUE.

Le Citrin, 74
Le Double sourcil, 76
Le Capocier, 77
La Queue gazée, 86

DES FIGUIERS.

Le Pinc-pinc, 88
Le Tcheric, 94
Le Figuier à Cuti-pennes, 96
Le Becque-fleur, 98
Le Crombec, ou Figuier à bec courbé, 100
Le Figuier rouge à aîles et queue noires et ventre gris, 104

DES MÉSANGES.

La Mésange noire, 111
La Mésange Grisette, 113
La Mésange brune à poitrine noire, 115
La Mésange grise à joue blanche, 117

OISEAUX QUI SE RAPPROCHENT BEAUCOUP DES MESANGES.

Le Cap nègre, 118
Le Quadricolor, 121

DES GOBE-MOUCHES.

Le Tchitrec, 126

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Le Tchitrecbé, 147
Le Schet roux, 130
Le Schet noir, 135
Le Nébuleux, 138
Le Cordon noir, 140
143

FIN DU TOME TROISIEME.

99 lcc 4122

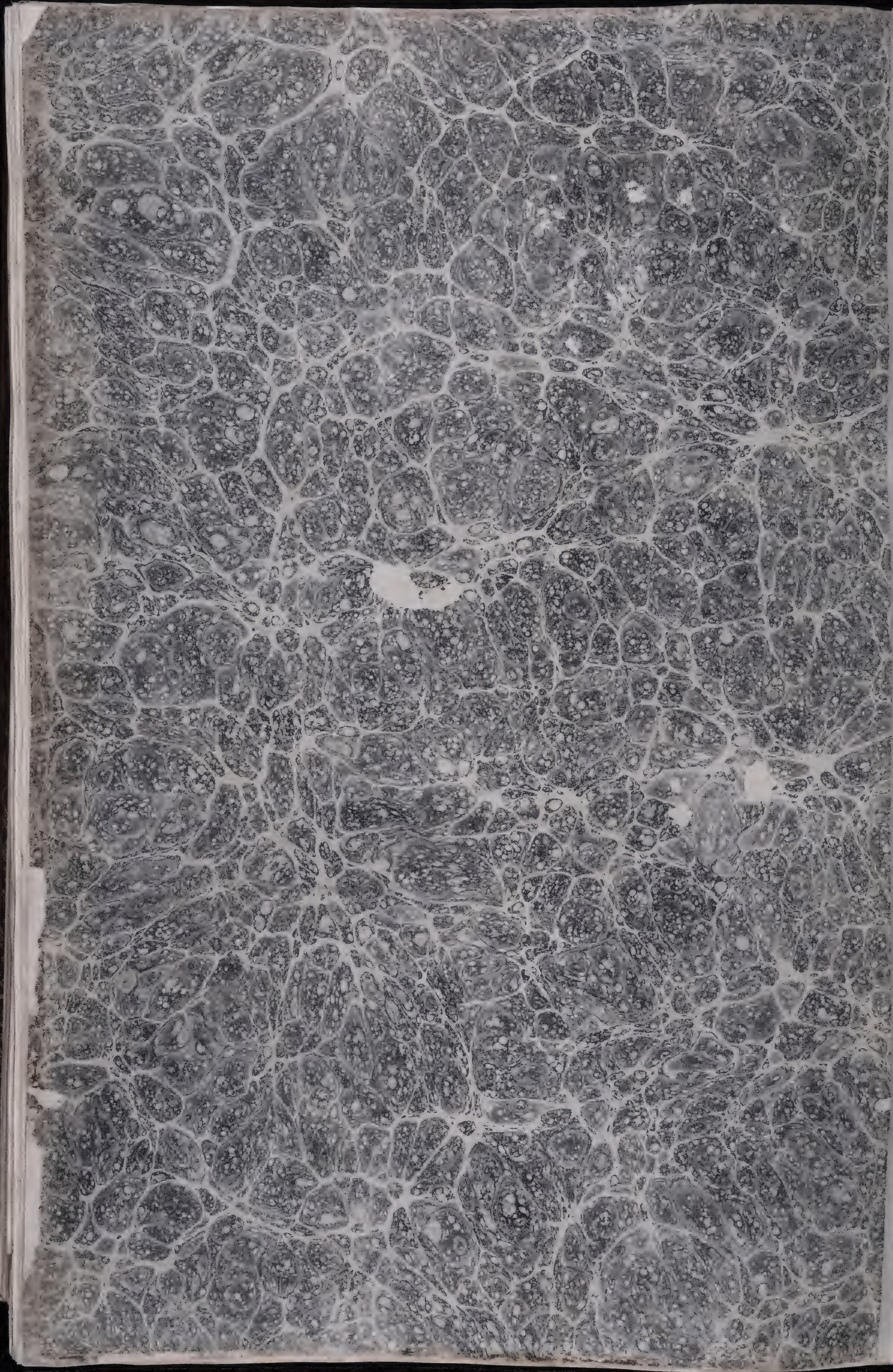

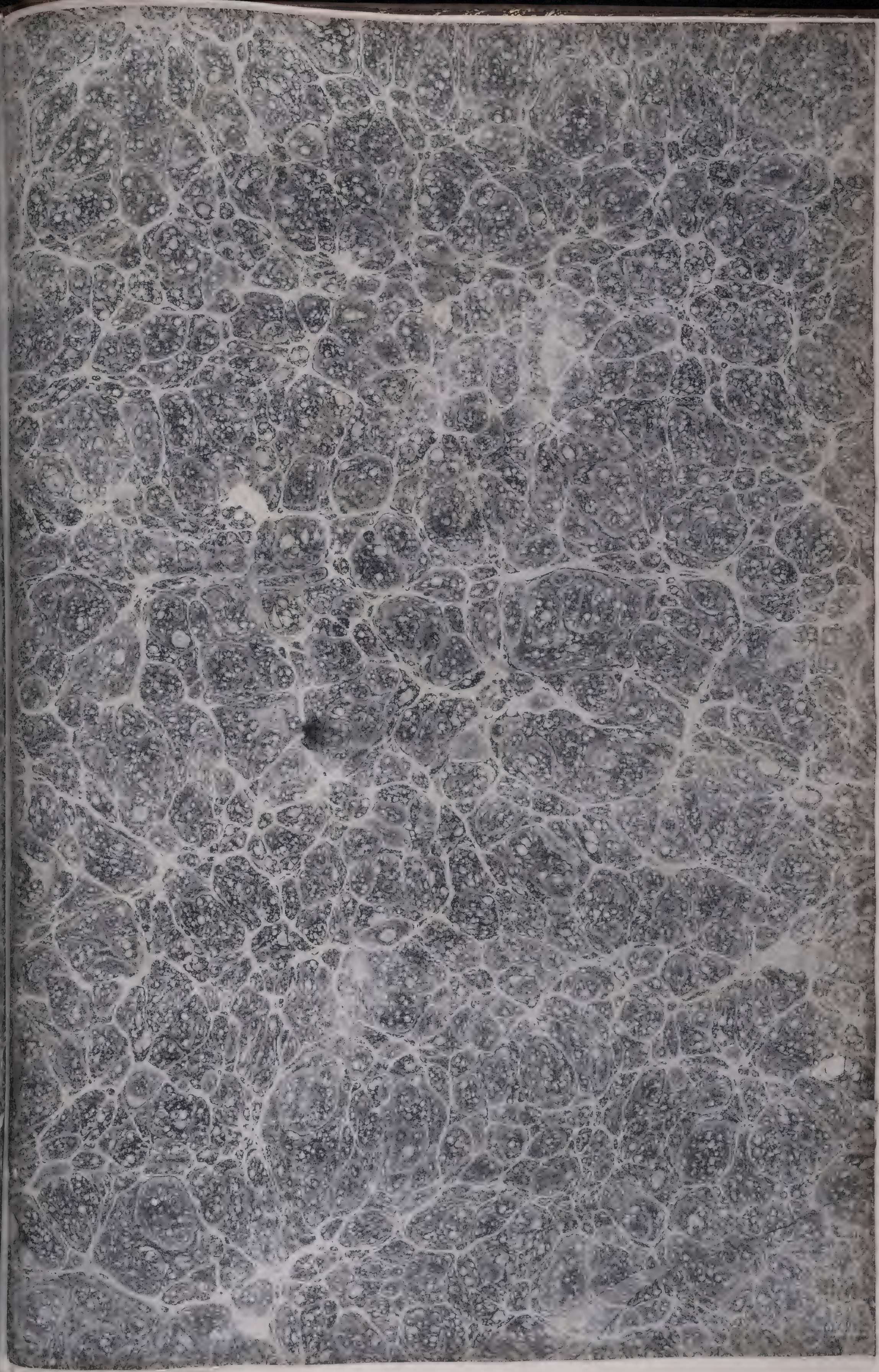

Cur-fürstl. Hofkammer

Fl.	Kr.	Soll haben
		31 11
[illegible]		
[illegible]	6 6	21
[illegible]	11	6
[illegible]		6
[illegible]		
[illegible]		11
[illegible]		
[illegible]		6
[illegible]		6
[illegible]		6
[illegible]	16	8
[illegible]	8	4 16
[illegible]	6	11
[illegible]	16	6
[illegible]	6	1
[illegible]	41	8
[illegible]		
[illegible]	6	
[illegible]	64	6
[illegible]		6
[illegible]		
[illegible]		6
[illegible]		5
[illegible]		
[illegible]		
[illegible]	8 36	4 16
[illegible]		8
[illegible]		

Wessenberg, Domherr in Worms

Aug.			Soll haben
	5.	[illegible]	
		1. [illegible]	28
		16 [illegible]	3 44
		[illegible]	18
		[illegible]	1
		[illegible]	1
		[illegible]	1 16
		[illegible]	6 18
		[illegible]	7 12
		[illegible]	8 1
		[illegible]	10
	4	[illegible]	4
		1. Quartal	3 36
		24 [illegible]	9 36
		[illegible]	24
		[illegible]	15 18
	5	28. [illegible]	3 44
		[illegible]	1 16
		[illegible]	1 36
		[illegible]	3 30
		[illegible]	6
		[illegible]	4
Octob.	1	[illegible]	3 30
Novb.	8	[illegible]	9 20
		[illegible]	9 20
		[illegible]	
		[illegible]	10
		[illegible]	1 30
		[illegible]	4

Keller Fechtmeister zu Hahn

trans. Jour: Ja C. fo 31

6.3.6.23

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX D'AFRIQUE;

PAR

FRANÇOIS LEVAILLANT.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ J. J. FUCHS, LIBRAIRE, RUE DES MATHURINS,
HOTEL DE CLUNY.

DE L'IMPRIMERIE DE H. L. PERRONNEAU, RUE DU BATTOIR.
An X. (1802).
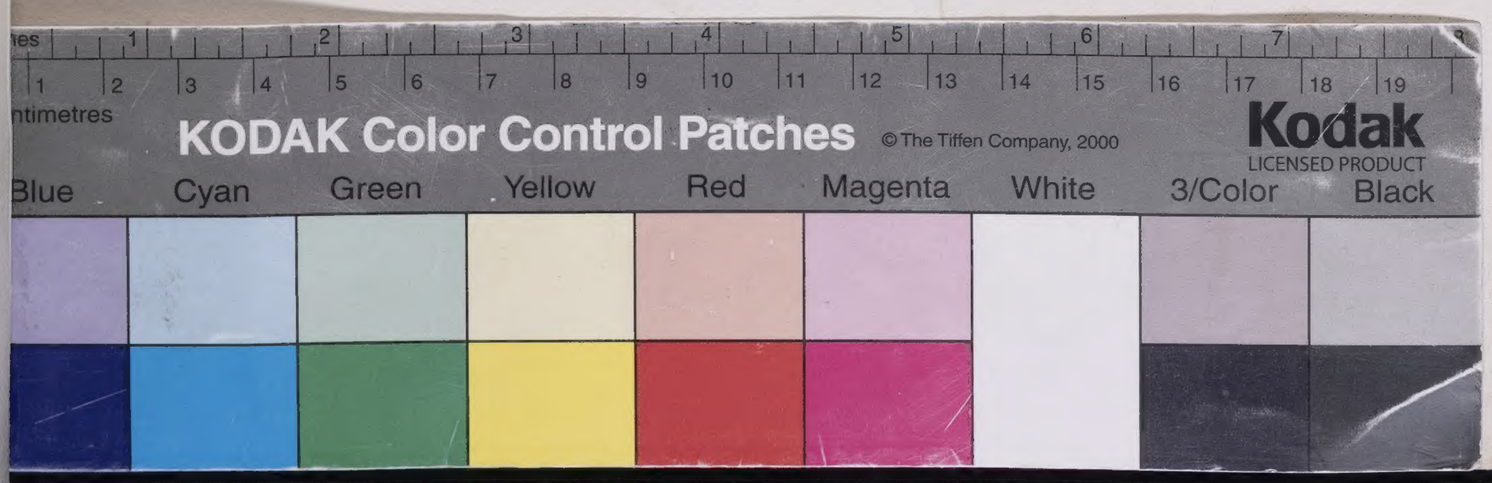
BIBLIOTECA NAZIONALE FIRENZE 1879